

technique

**GAGNER CONTRE
LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE,
ASSURER UNE QUALIFICATION :
LE PARI EST POSSIBLE !**

**7 OCTOBRE
2013**

**LES ACTES
DU COLLOQUE**

AVANT-PROPOS

Placé sous le patronage du ministre de l'éducation nationale, Vincent Peillon, cette journée a montré que la question du décrochage scolaire est au cœur des préoccupations de nombreux acteurs en raison de son impact humain, économique, social et sociétal.

L'Afdet de longue date s'est préoccupée des jeunes sortants du système de formation initiale sans qualification et milite pour que TOUT jeune accède à une qualification qui lui garantisse une insertion sociale, professionnelle et un épanouissement personnel.

Associer la prévention et la remédiation au décrochage, à l'accès à une qualification semblait donc naturel.

Des exposés introductifs ont permis de clarifier efficacement les concepts, de faire un état des lieux et de situer la position de la France dans le contexte européen.

Il était utile de voir comment le collège appréhende la diversité des publics qu'il accueille et en particulier ceux dont les aspirations sont de vivre l'école sous d'autres formes, avec d'autres méthodes que la classe traditionnelle où la situation d'échec renforce leur isolement.

Des dispositifs de prévention et de remédiation existent au sein de l'éducation nationale : ils ont mis en évidence la nécessité pour les nombreux acteurs, de travailler de manière coordonnée, d'où l'importance du fonctionnement en réseau.

Certains moments de la vie scolaire du jeune ont été aussi questionnés comme source éventuelle d'une démobilisation vis à vis de l'école, tels que l'orientation subie ou l'absence d'un projet professionnel.

La conduite des décrocheurs vers une qualification a montré que les solutions passent par des innovations de structures, de méthodes pédagogiques pour que ces jeunes trouvent (ou retrouvent) le goût d'apprendre.

À plusieurs reprises au cours de cette journée, des témoignages filmés de jeunes collégiens, apprentis, lycéens et enseignants ont relaté, le vécu au quotidien des difficultés qui peuvent être à l'origine du décrochage mais ils ont aussi délivré des messages forts d'espoir et d'attente vis à vis de l'École.

COLLOQUE CO-ORGANISÉ PAR L'AFDET ET AGEFA PME

Le 7 octobre 2013
à l'ASIEM -Paris

DISCOURS D'OUVERTURE

- Étienne BESSAC – Président de l'AFDET
► [Page 6](#)
- Jean-Jacques DIJOUX – Directeur général d'AGEFA PME
► [Page 8](#)
- Bernard CAPRON – Président d'AGEFA PME
► [Page 10](#)

Témoignages filmés : rentrée 2013 témoignages de collégiens

L'ÉTAT DES LIEUX, LA CLARIFICATION DES CONCEPTS, LA CONFRONTATION DES DONNÉES STATISTIQUES, LA POSITION DE LA FRANCE DANS LE CONTEXTE EUROPÉEN

Intervenants :

- Cédric AFSA – Sous-directeur des synthèses – DEPP –
Ministère de l'Éducation nationale
► [Page 12](#)
- Rémi THIBERT - Institut Français d'Éducation (Ifé) – ENS Lyon
► [Page 18](#)

Témoignages filmés : des acteurs engagés

LE COLLÈGE CONFRONTÉ À LA DIVERSITÉ DES JEUNES

Table ronde animée par :

- Anne-Marie TOURILLON – IA-IPR – Académie de Créteil

Participants :

- Isabelle DE CHAMPCHESEL – Professeur collège Françoise Dolto - Paris
- Patrice DUTOT - Directeur académique des services de l'Éducation nationale - Ardennes
- Jean-François FÉCHINO – Parent d'élève PEEP
- Pascal FOURESTIER – Principal collège Jean Jaurès - Pantin
- Jean-Pierre GALLO – Chef d'entreprise

Échanges avec la salle

► [Page 24](#)

L'ÉDUCATION NATIONALE AU CŒUR DES DISPOSITIFS

Intervenante :

- Hélène OUANAS – Sous-directrice du socle commun, de la personnalisation
des parcours scolaires et de l'orientation - Ministère de l'Éducation nationale

► [Page 34](#)

SOMMAIRE / PROGRAMME

Témoignages filmés : sur la bonne route...

INTERVENTION

- François BONNEAU - Président du Conseil régional Centre

► [Page 38](#)

LES DISPOSITIFS D'ORIENTATION ET D'ACCÈS À LA QUALIFICATION CONFRONTÉS AU DÉCROCHAGE

Table ronde animée par :

- Thierry BERTHET – Directeur de recherches CNRS – Institut d'Études Politiques de Bordeaux

Participants :

- George ASSERAF – Directeur – ONISEP.
- Chantal BOSSUET – Bureau de l'orientation - Sous-direction du socle commun, de la personnalisation des parcours scolaires et de l'orientation – Ministère de l'Éducation nationale.
- Eric DUPUY – Chef du Service Académique d'Information et d'Orientation de l'Académie de Toulouse.
- Jean-Marc HUART – Sous-directeur Politiques de formation et du contrôle – Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP).
- Youcef TAYEB – Syndicat Force Ouvrière.

Échanges avec la salle

► [Page 42](#)

LA CONDUITE DES DÉCROCHEURS VERS UNE QUALIFICATION

Table ronde animée par :

- Jean-Paul ALBERT – Président du comité national éducation de la Ligue de l'Enseignement

Participants :

- Krim AMIMI – Professeur – Lycée du Bâtiment Hector Guimard - Paris
- Magali DAVID – Directrice de l'emploi - Schneider Electric
- Didier LESAFFRE - Directeur UFA Horticole et Fleuriste Saint Philippe – Meudon Apprentis d'Auteuil.
- Dominique LOPEZ – Proviseur-adjoint – Lycée Roger Claustres – Clermont-Ferrand.

Échanges avec la salle

► [Page 54](#)

CONCLUSION

- Jean-Luc CÉNAT – Président du Conseil d'Orientation de l'AFDET

► [Page 66](#)

Etienne BESSAC
Président de l'AFDET

C'est avec un grand plaisir que j'ouvre cette journée de témoignages, d'échanges et de réflexion sur le thème du « décrochage scolaire ».

Je tiens à remercier particulièrement :

- Monsieur Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale pour le patronage accordé à ce colloque et les services de la DGESCO pour leur participation à l'animation de cette journée ;
- Notre partenaire AGEFA PME ;
- Toutes les personnalités qui ont accepté d'intervenir dans un programme riche ; nul doute que leur expertise alimente les débats ;
- Je salue la présence de :

- Monsieur Patringe, secrétaire général du Conseil national pour la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPTLV) ;
- Monsieur Bonneau, président de la région Centre ainsi que de nombreux acteurs des Régions ;
- Monsieur Fernagu, président de la commission Education-formation-emploi au Conseil économique, social et environnemental de la région Ile de France ;
- Madame Hotyat, chargée de mission auprès de la délégation à l'information et à l'orientation ;
- Des très nombreux participants, d'horizons divers, qui témoignent de l'intérêt de cette journée :
 - des acteurs du système éducatif (inspecteurs généraux, représentants académiques de l'orientation, de la relation Ecole-entreprise, des missions de lutte contre le décrochage scolaire et aussi acteurs de terrain (chefs d'établissements de collèges, de lycées, de CFA...) ;
 - des représentants des missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, des représentants d'associations prenant en charge les jeunes en difficulté... ;
 - des acteurs du monde économique (représentants d'entreprises, responsables de formation ...)
 - des représentants de parents d'élèves....

Je remercie également les élèves et leurs enseignants qui ont accepté de bonne grâce de se prêter au jeu des questions pour témoigner de leur vécu ainsi que tous ceux qui ont permis la tenue de ce colloque, en particulier les intervenants et l'équipe de bénévoles et de permanents de l'AFDET.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas l'AFDET, je veux dire quelques mots sur cette association fondée en 1902, au service de l'enseignement technique.

110 ans après, l'AFDET est toujours une association originale qui repose sur trois piliers :

- ses valeurs qui sont celles de l'enseignement technique et professionnel et celles des actions associatives,
- ses adhérents et ses partenaires :
 - près de 1500 adhérents issus du monde économique et du monde de l'éducation regroupés en 48 sections qui couvrent l'ensemble du territoire ;
 - des relations avec les ministères, les collectivités territoriales, le monde éducatif, les organismes professionnels, les entreprises et toutes les organisations concernées par l'enseignement professionnel et technologique ;
 - des partenaires privilégiés que sont les 4500 conseillers de l'enseignement technologique dont l'AFDET accompagne les missions.
- ses actions : elle est une force de réflexion et de proposition au niveau national et sur tout le territoire.

Par ses actions sur le terrain, elle est un trait d'union entre le monde de la formation et le monde économique. La volonté de rapprocher l'école de l'entreprise, d'ouvrir le monde éducatif sur la réalité des activités professionnelles et leurs évolutions est au cœur des préoccupations de l'AFDET.

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

DISCOURS D'OUVERTURE

Je remercie tous les présents à cette journée de réflexion et souhaite que celle-ci réponde à leurs attentes et les encourage à participer à nos actions.

La question du décrochage scolaire est au cœur des préoccupations de nombreux acteurs en raison de son impact humain, économique et social.

L'Afdet de longue date est préoccupée par les jeunes sortants du système de formation initiale sans qualification et milite pour que TOUT jeune accède à une qualification qui lui garantisse une insertion sociale et professionnelle.

Même si une formation et un diplôme ne garantissent pas l'emploi, on sait cependant qu'ils constituent le passeport pour une insertion plus rapide et un levier pour accéder à un emploi plus pérenne. Donc lier la remédiation au décrochage à l'accès à une qualification, semble tout naturel à l'Afdet.

Encore faut-il savoir ce que l'on entend par décrocheur ?

Un état des lieux s'impose pour savoir de qui on parle.

La France fait-elle figure de cas particulier dans le paysage européen ?

Partageons-nous avec d'autres pays, ce triste privilège ?

L'Afdet dans son livre blanc identifiait le premier maillon où les ruptures scolaires apparaissent c'est-à-dire le collège, car il signe la fin de la scolarité obligatoire et les élèves en disgrâce scolaire imaginent déjà (même avant 16 ans) leur avenir hors de l'école sans avoir, pour autant, un projet d'« ailleurs ».

Comment le collège prend-t-il en charge la diversité des élèves ?

En particulier ceux dont les aspirations sont de vivre l'école sous d'autres formes, avec d'autres méthodes que la classe traditionnelle et où la situation d'échec renforce leur isolement et leur envie « d'ailleurs ».

D'autres moments de la vie scolaire du jeune ne sont-ils pas aussi générateurs d'une démobilité vis à vis de l'école ?

L'orientation subie ou l'absence d'un projet construit par l'élève ne sont-ils pas à l'origine d'abandons d'études prématurés ?

Des dispositifs de prévention et de remédiation existent : ils nous seront présentés et feront aussi l'objet de tables rondes.

Face à des publics aux besoins très diversifiés, il faut sans doute encore innover pour trouver les structures, les méthodes pédagogiques, qui leur permettront de trouver (ou de retrouver) l'appétence de l'école pour qu'ils comprennent la nécessité de se former.

Nous écouterons au cours de cette journée, quelques témoignages filmés de jeunes collégiens, apprentis, lycéens et d'enseignants qui nous feront part de leur vécu, au quotidien, des difficultés qu'ils ont rencontrées.

Les messages qu'ils apportent sont forts et nous interrogent.

Ces messages seront certainement repris et prolongés par les interventions d'experts et par les échanges d'acteurs dans les tables rondes.

Ceux-ci nous feront partager leur réussite, leur interrogation, leur imagination... pour apporter à ces jeunes, des réponses adaptées afin qu'ils trouvent la route de la qualification et de l'emploi.

À l'issue de cette journée que je souhaite riche en échanges et en débats, l'Afdet espère faire progresser la réflexion mais aussi faciliter le dialogue entre les partenaires pour trouver des solutions conduisant tous ces jeunes vers la qualification et vers l'insertion.

Bon colloque, et merci de votre attention.



Etienne
BESSAC

Jean-Jacques DIJOUX
Directeur général
d'AGEFA PME

Nos travaux d'aujourd'hui doivent nous permettre d'aborder la question du décrochage scolaire sous l'angle du collège et de l'orientation. Nous voulons gagner contre le décrochage scolaire en assurant aux jeunes une qualification ; ce pari est possible, n'en doutons pas. Ce sujet est probablement l'un des plus inquiétants du moment. Nous comptons aujourd'hui environ 1,9 million de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en étude, ni en formation. Nous savons que 900 000 d'entre eux sont découragés, n'ont plus confiance dans les institutions censées les aider. Ils ont intégré une espèce de fatalité de la précarité. Il ne s'agit pas d'un sujet léger. Nous devons tous nous mobiliser pour que les 150 000 jeunes qui sortent du système éducatif sans diplôme ni qualification retrouvent ce minimum de confiance en soi et dans la société pour que le monde économique puisse leur offrir un rebond et une intégration durable.

Il ne faut pas se cacher la face : la question est scolaire, certes, mais fondamentalement sociétale. En ce domaine, l'école dans sa diversité, dans son évolution est le révélateur des dysfonctionnements les plus profonds de notre société. Elle est face aux difficultés rencontrées par ceux qui ne peuvent pas s'approprier les conditions de vie et de travail qu'exigent l'évolution de la numérisation dans la société et la globalisation de l'économie.

La réponse n'est pas dans le populisme, encore moins dans le populisme éducatif. Ce n'est pas dans le retour à je ne sais quel âge d'or, ou au recours aux bonnes vieilles méthodes que la nostalgie rendent si attrayantes. Ce n'est pas ainsi que nous apporterons une vraie réponse aux difficultés de tous ces jeunes.

Nous devons faire preuve d'imagination, d'innovation.

Le travail de tous les lieux d'accueil (missions locales, missions d'insertion, plateformes de recensement et d'accompagnement...) et de toutes les associations locales qui essaient d'apporter des solutions, toutes les bonnes volontés réunies, permettent aujourd'hui, d'éviter une dégradation qui poserait des problèmes sécuritaires, des problèmes humains et enfoncerait encore plus ces jeunes dans la désolation.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment nous pouvons faire mieux.

Du point de vue des entreprises, il faut trouver pour ces jeunes un sas qui permette de leur donner à nouveau le goût du vivre en commun et de l'estime de soi avant de leur proposer d'être accueilli dans une formation en lien avec le monde économique. L'accueil des jeunes

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

DISCOURS D'OUVERTURE

ni en emploi, ni en étude, ni en formation est d'abord une responsabilité qui relève de la solidarité nationale, puis de la responsabilité économique, pas l'inverse.

En clair, il serait dommageable qu'au nom de la difficulté d'insertion des décrocheurs nous placions l'enseignement professionnel et l'apprentissage comme seule issue de la lutte contre l'échec scolaire. Nous demandons que la voie professionnelle ne soit pas la réserve des jeunes les plus en danger. Nous voulons que la voie professionnelle, du secondaire comme dans le supérieur, que ce soit sous statut scolaire ou par apprentissage, accompagne le monde économique et les entreprises dans leur évolution de compétences technologiques, économiques et sociales. On ne peut pas dire en même temps que l'on veut renforcer l'attrait de la voie professionnelle et la reclure dans l'accueil des jeunes les plus en difficulté. C'est contraire au bon sens économique et aux enjeux de la société auxquels nous sommes confrontés.

La réponse au décrochage n'est pas dans la recherche d'autres modalités d'éducation uniquement. Nous ne devons pas oublier que près de 60 000 jeunes issus de l'enseignement professionnel sont parmi les 150 000 décrocheurs qui quittent le système scolaire chaque année.

A AGEFA PME, nous travaillons aussi sur la question de la lutte contre le décrochage ; nous lançons aujourd'hui un chantier avec tous les établissements qui le souhaitent. Nous proposons, pour le jeune repéré au bord du décrochage, de mettre en place un parcours, parrainé par un patron, qui alliera reconstruction de la motivation, estime de soi, connaissance des métiers et stages en entreprise. A la fin de cette phase, nous mettrons en place une période d'information sur les métiers en entreprise. Nous proposerons ensuite, avec les responsables des établissements, en accord avec les autorités compétentes, des places en lycée professionnels ou en centre de formation d'apprentis. Des responsables d'entreprise se seront engagés à accueillir le jeune ainsi remis en volonté de persistance scolaire, soit en stage s'ils intègrent un lycée professionnel, soit en contrat d'apprentissage s'ils intègrent un CFA. Bien sûr, ces actions seront conduites dans le cadre du réseau FOQUALE (FOrmation-QUALification-Emploi) mis en place récemment par le ministre de l'éducation nationale.

Je suis certain que cette journée de travail que nous organisons avec l'AFDET contribuera à renforcer les actions que nous menons chacun et tous ensemble pour conduire les jeunes les plus éloignés du système éducatif à croire en l'avenir et à contribuer à construire la société de demain.



Jean-Jacques
DIJOUX

Bernard CAPRON
Président d'AGEFA PME

La mission d'AGEFA PME confiée par la CGPME est de travailler sur l'enseignement professionnel que ce soit par la voie scolaire ou par la voie de l'apprentissage. Nous regardons cela dans son ensemble dans la mesure où les jeunes qui sortent de l'enseignement professionnel et qui rentrent dans les entreprises auront passé exactement le même diplôme qu'ils l'aient préparé en lycée ou en CFA.

Notre souci aujourd'hui est à deux niveaux :

- le premier est qu'il y a en France un peu moins de 2 millions de jeunes en déshérence ; ils ne sont ni à l'école, ni au travail, ni demandeur d'emploi : ils ne sont nulle part. Cela nous interpelle en tant que citoyen ;
- le deuxième problème est notre capacité à intervenir plus directement sur les décrocheurs. Il faut bien comprendre que les entreprises n'ont pas vocation à accueillir systématiquement tout ce qui ne va pas.

On demande aux entreprises d'être performantes, d'exporter, de sortir des produits du plus haut niveau, d'être innovantes... mais pour cela il nous faut des jeunes qui rentrent dans nos entreprises avec les capacités à répondre à ces attentes.

Cependant, nous ne pouvons pas nous désintéresser des 150 000 qui, aujourd'hui se retrouvent en situation de décrochage. Je sais que les chiffres varient entre 120 000 et 180 000 selon que l'on a tel ou tel homme politique ou tel ou tel organisme d'études. Si on prend 150 000, on ne sera pas loin de la vérité.

Pour répondre à cela, AGEFA PME a lancé une opération d'envergure à plusieurs niveaux :

- premier niveau, nous interrogeons l'ensemble des établissements qui accueillent des jeunes en enseignement professionnel pour savoir combien dans le courant de l'année scolaire, il y aura de jeunes décrochés ou qui risquent de décrocher. Un enseignant voit bien au bout d'un mois ou deux si le jeune commence à être en difficulté et il voit aussi le moment où les choses ne vont plus très bien. La première opération est donc de savoir si dans tel établissement, il y a des décrocheurs ou des décrocheurs en devenir. Pour cela nous interrogeons 12 000 entreprises, 12 000 CFA et 12 000 organismes d'enseignement public ou privé sous contrat pour leur poser la question ;

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

DISCOURS D'OUVERTURE

• deuxième niveau, nous avons mis en place un développement pédagogique car une fois que nous les avons identifiés, qu'en faisons-nous ? C'est le deuxième volet et le service d'AGEFA PME qui anime la convention de coopération que nous avons signée avec l'Éducation nationale et le ministère de l'enseignement supérieur a mis en place un processus pédagogique pour, dans un premier temps remettre « en selle » ces jeunes, et dans un deuxième temps soit les réintégrer dans un circuit normal soit leur proposer un contrat d'adaptation, un contrat d'apprentissage ou des stages en entreprise. Mais il nous faut les entreprises : nous avons un panel d'environ 120 000 entreprises qui nous confient la gestion de leur taxe d'apprentissage. C'est avec elles en premier que nous allons travailler. Avec la CGPME, nous avons élargi le panel de telle manière qu'on puisse toucher les entreprises le plus loin possible, tout en sachant que les choses ne sont pas faciles de leur côté. Aujourd'hui, nous avons des difficultés dues à l'environnement économique et d'ailleurs, on se rend bien compte qu'au niveau des contrats d'apprentissage, il n'y a plus la stabilité que l'on a connue ces dernières années. Le Ministre Sapin nous a annoncé cet été qu'il y avait environ 18 % de contrats d'apprentissage en moins ! Même si ce chiffre semble élevé, il est certain qu'il y a un tassement or c'est dans cette période que l'on va demander aux entreprises de faire un effort pour lancer une dynamique de remise à niveau et de remotivation des jeunes.

Voilà c'est le message que je voulais vous faire passer.

L'opération a été lancée mi-septembre 2013 et on devrait avoir les premiers retours fin octobre début novembre pour être opérationnel à la rentrée de janvier 2014. On m'a demandé quels étaient nos objectifs de quantité. Selon une vision optimiste des choses, je pense que raisonnablement si on arrive à raccrocher par notre action entre 2000 et 3000 jeunes, on aura déjà bien avancé dans le système. Si on fait le rapport des 3 000 avec les 150 000 cela n'est pas beaucoup mais si toutes les structures qui ont en charge l'enseignement professionnel s'investissent comme cela, on devrait à moyen terme apporter une solution à ce système de décrochage.

Il faut que vous sachiez qu'avec toutes les structures qui sont à proximité de nous dont l'AFDET avec qui nous travaillons beaucoup, AGEFA PME s'investit pleinement dans cette opération de raccrochage des jeunes en difficulté.



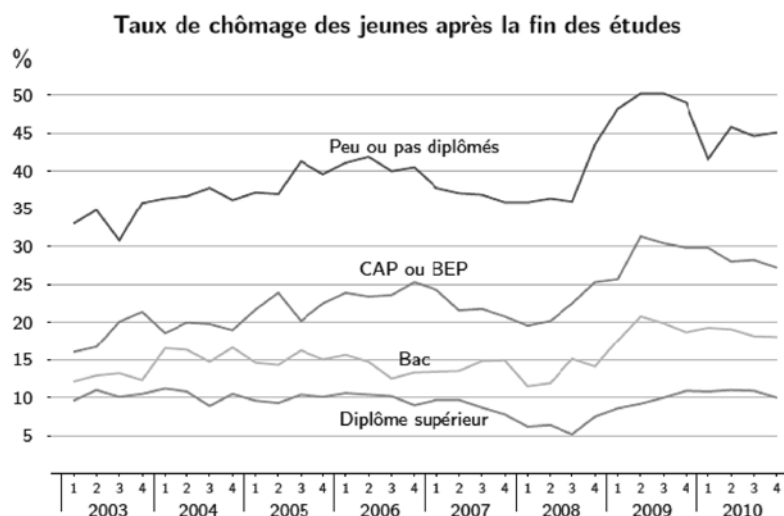
Bernard
CAPRON

Témoignages filmés :
Rentrée 2013 témoignages de collégiens

Cédric AFSA
Sous-directeur
des synthèses -
Direction de l'évaluation
de la prospective et
de la performance (DEPP) –
Ministère
de l'Education nationale

Après ces témoignages très humains, je suis obligé de parler de la froide rigueur des statistiques mais c'est un point de passage obligé pour mesurer l'ampleur du phénomène.

Introduction : pourquoi mesurer le décrochage scolaire ?



Lecture : Au 4ème trim 2010, le taux de chômage des diplômés du supérieur, 1 à 4 ans après la fin des études, est de 10 %.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee – Enquête Emploi.

L'ÉTAT DES LIEUX, LA CLARIFICATION DES CONCEPTS, LA CONFRONTATION DES DONNÉES STATISTIQUES, LA POSITION DE LA FRANCE DANS LE CONTEXTE EUROPÉEN

En introduction, les courbes ci-contre montrent l'évolution du taux de chômage, au cours des années 2000, des différentes catégories de jeunes, en fonction du diplôme qu'ils ont obtenu en formation initiale et le taux de chômage quelques années après la fin de la sortie du système éducatif.

Il y a deux enseignements majeurs : quand on compare les courbes, on voit sur la période étudiée, une relative stabilité du taux de chômage des jeunes sortis avec un diplôme du supérieur et, en revanche, une croissance continue tendancielle des jeunes pas ou peu diplômés (sortis sans diplôme ou avec le diplôme national du brevet).

Le premier enseignement est un écart qui s'accroît.

Le deuxième enseignement est que, quand on regarde ce qui se passe dans les périodes de crise (2008/2009), on voit que les jeunes peu ou pas diplômés sont beaucoup plus sensibles au choc conjoncturel que les autres. Nous pouvons parler alors de fragilité structurelle et de fragilité conjoncturelle.

Il y a donc nécessité de mesurer le décrochage scolaire à une date donnée pour en mesurer l'ampleur, le suivre au cours du temps pour voir son évolution et regarder à un niveau infranational à partir du moment où le suivi des décrocheurs peut être un outil de pilotage académique pour le recteur.

L'objectif est de diviser par deux le nombre de décrocheurs d'ici 2017 ; celui-ci est déclinable au niveau académique ; on a donc besoin d'outils de pilotage pour regarder si cette cible sera ou non atteinte.

La question centrale est : « est-ce que l'appareil statistique public aujourd'hui est en mesure de répondre à cela ? »

Malheureusement, je dirais non ou en tous cas, pas complètement.



Cédric
AFSA

Cédric AFSA
Sous-directeur
des synthèses -
Direction de l'évaluation
de la prospective et
de la performance (DEPP) –
Ministère
de l'Education nationale

Dans un premier temps, je vais parler du dispositif statistique actuel et notamment des sources utilisées pour mesurer le décrochage scolaire et des indicateurs produits à partir de ces sources. Ensuite, je regarderai le cas particulier du système interministériel d'échanges d'information (SIEI) pour poser la question de son utilisation aujourd'hui à des fins statistiques, puis je dresserai très rapidement quelques perspectives d'évolution de l'appareil statistique.

La source majeure utilisée aujourd'hui est l'enquête emploi de l'INSEE.

Sa principale caractéristique est d'être une enquête auprès d'un échantillon représentatif de ce que l'on appelle des logements ordinaires ; ce sont des ménages qui ne vivent pas dans des logements collectifs ; ce n'est donc pas complètement l'ensemble de la population résidant en France métropolitaine.

L'enquête emploi vient de s'étendre aux départements d'outre-mer.

Il s'agit d'une interrogation trimestrielle avec un renouvellement chaque trimestre de 1/6ème de l'échantillon ; il y a environ 60 000 logements répondant chaque trimestre ce qui couvre 110 000 personnes. Au total, sur un an, du fait de l'échantillon tournant, ce sont à peu près 160 000 personnes distinctes qui sont interrogées.

C'est un échantillon important mais comme nous allons le voir, il n'est pas suffisamment important pour mesurer avec la précision requise le phénomène du décrochage et son évolution.

Je précise que l'enquête emploi de l'INSEE est le volet français d'une enquête européenne « labour force Survey ». C'est une enquête qui est clairement orientée sur la connaissance de l'emploi et du chômage ; c'est son objectif premier. Elle contient également de nombreuses informations sur la formation des personnes interrogées ce qui permet de calculer deux grands types d'indicateurs : les indicateurs en stock et les indicateurs en flux qui mesurent le décrochage.

L'approche par les stocks est le premier type d'indicateur et représente ce que l'on appelle le taux de sortants précoces : c'est pour la France, la valeur de l'indicateur européen. Il est calculé par Eurostat qui est le service statistique de la commission européenne et par l'INSEE à partir de l'enquête emploi.

La définition de ce taux est le nombre total de jeunes, âgés de 18 ans à 24 ans, dont on regarde la part de ceux qui ne sont pas en formation et qui ne sont pas diplômés du second cycle du secondaire.

La dernière valeur disponible est 11,6 % en 2012.

Je rappelle que l'enquête emploi est un échantillon donc c'est une valeur estimée avec un intervalle de confiance ; pour être précis sur cet intervalle de confiance, on peut dire que l'on a 95 % de chances que la vraie valeur du taux de sortants précoces, que l'enquête emploi ne fait qu'estimer, soit dans l'intervalle 11,1 et 12,1. C'est donc une mesure à +/- 0,5 point.

Quand on représente l'évolution de ces indicateurs, on note en 2003 un petit blanc qui signifie une rupture de série. L'enquête emploi a été profondément remaniée cette année-là. Cela étant, sur la période 1993-2012, on voit deux grandes sous-périodes : une diminution jusqu'au début des années 2000 et depuis le début des années 2000, une stagnation.

L'approche par les flux est le nombre de sortants de formation initiale qui n'ont pas obtenu de diplôme de second cycle du secondaire. Ce sont des jeunes qui observés à une année « n » déclarent avoir terminé leur études initiales au cours de l'année n-1.

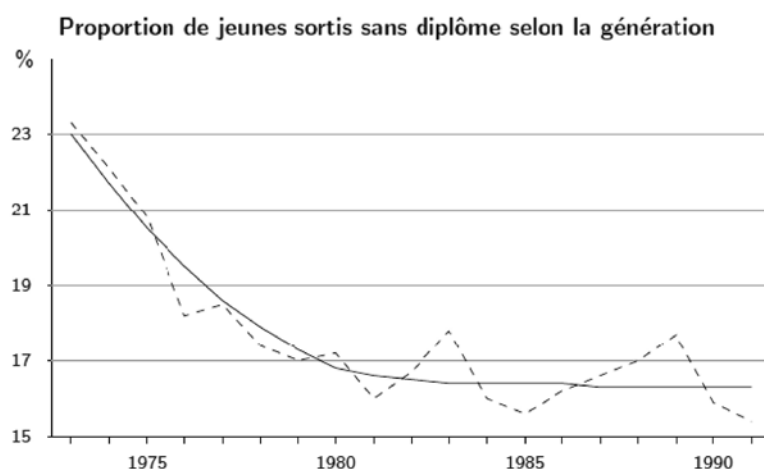
Aujourd'hui, ce nombre est calculé également à partir de l'enquête emploi mais sur une moyenne qui est elle-même calculée sur trois années successives parce que l'échantillon des jeunes sortants de l'enquête emploi n'est pas suffisamment important pour avoir chaque année une mesure avec un intervalle de confiance pas trop important.

122 000 sortants sans diplômes est le chiffre qui a été publié, sur la période 2008-2010 ;

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

c'est à peu près 17 % des sortants. En réalité, il vaudrait mieux dire 133 000 car l'enquête emploi ne couvrait jusqu'à une période très récente que la France métropolitaine ; par ailleurs, c'est une enquête qui est d'abord orientée vers le fonctionnement du marché du travail et on a pu déceler une légère sous-estimation des jeunes scolarisés.

Les statistiques produites



Lecture : 17,2% de la génération 1980 sont sortis sans diplôme de l'enseignement secondaire (la courbe de tendance donne une proportion de 16,8%).
Champ : France métropolitaine.
Source : Insee – Enquêtes Emploi 1990 à 2012.

Colloque AFDET AGEFA-PME (7 octobre 2013) Le décrochage scolaire : quelles statistiques ?

Ce graphique permet de rendre compte aussi du phénomène : c'est une entrée par génération. On a travaillé sur une succession d'enquêtes emploi et on a essayé d'estimer, en fonction de la génération, la proportion de jeunes sortis sans diplôme.

On voit le même constat : pour les générations nées avant le milieu des années 1985, on observe une décroissance de la part de ceux qui sortent sans diplômes et pour les générations nées à partir du milieu des années 1985, on observe une stagnation du phénomène autour de 16-17 %.

Le système interministériel d'échanges d'information (SIEI) est une nouvelle source de données. Il date de 2009 ; il résulte d'une combinaison d'une instruction interministérielle relative à la prévention du décrochage scolaire avec le plan « agir pour la jeunesse ».

Il y a eu une volonté de repérer les jeunes décrocheurs et pour ce faire, la mise en place d'un système d'échange d'informations entre les acteurs concernés.

Cela consiste à interconnecter des fichiers qui fournissent deux fois par an la liste des jeunes décrocheurs aux quelques 380 plateformes de suivi et d'appui implantées localement.

L'objectif premier de ce système est de contacter le jeune pour lui offrir des solutions soit de raccrochage scolaire soit des solutions d'insertion sociale et/ ou professionnelle.

Le SIEI est donc a priori un bon candidat pour fournir des indicateurs statistiques, qui permettent de mesurer l'ampleur du phénomène.

Les données sont exhaustives puisqu'elles répertorient l'ensemble des décrocheurs. Ce système permet de suivre dans le temps l'évolution du phénomène puisqu'il y a deux campagnes par an ; il permet aussi de calculer des indicateurs au niveau académique puisque c'est encore une fois un recensement.



Cédric
AFSA

Cédric AFSA
Sous-directeur
des synthèses -
Direction de l'évaluation
de la prospective et
de la performance (DEPP) –
Ministère
de l'Education nationale

Alors est-ce vraiment un bon candidat ? Non.

Aujourd'hui, le SIEI n'est pas adapté à la fourniture de statistiques de qualité, car :

- sa finalité est à usage de gestion et non de statistiques ;
- le décrocheur, au sens du SIEI, n'est pas le décrocheur dont j'ai fourni les statistiques précédemment. C'est très précisément le jeune qui est entré dans un cycle de formation mais qui ne l'a pas terminé avec succès. Un jeune a pu obtenir un CAP puis poursuivre vers un autre CAP ou vers un bac professionnel et il s'est arrêté en cours d'étude ou il est allé jusqu'au bout mais n'a pas décroché le diplôme. En fait, ce cas de figure est assez fréquent, c'est un gros cinquième des décrocheurs ;
- l'apprentissage n'est pas complètement couvert ; grâce aux deux campagnes annuelles, le SIEI peut repérer un certain nombre de ruptures de contrats d'apprentissage mais il ne peut pas identifier les décrocheurs de l'apprentissage ;
- le repérage même du décrocheur est très imparfait car il n'y a pas aujourd'hui d'identifiant national élève (INE) ; plus exactement l'actuel INE n'a de national que le nom car il s'arrête aux frontières de l'académie. Il y a donc en amont une difficulté de repérage.

Que faire ? Comment progresser ?

Il existe une perspective : c'est d'utiliser le recensement de la population réalisé par l'INSEE.

Jusqu'à la fin des années 1990, le recensement avait lieu tous les 7 ans ou 10 ans, c'était une photographie complète de la population. Depuis le début des années 2000, c'est un recensement en continu puisque tous les ans il y a une estimation de la population légale. La photographie n'est plus vraiment un recensement, c'est plutôt une enquête avec un échantillon extrêmement important. Ce recensement en continu se déroule sur un cycle de cinq ans et c'est l'empilement de cinq enquêtes annuelles de recensement qui donne la photographie de l'année médiane.

Qu'est-ce que l'on constate avec ce recensement ?

En fait, au travers des questions du bulletin individuel de recensement, on peut reconstituer quelque chose qui est proche de ce qui est mesuré par l'enquête emploi : c'est la part,

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

dans les 18-24 ans, de ceux qui n'ont pas de diplôme du second cycle du secondaire et qui ne sont plus inscrits dans un établissement d'enseignement. (Pour l'enquête emploi : c'est « qui ne sont plus en formation au cours des quatre semaines précédentes ».)

Comme c'est un concept assez proche, on peut calculer année après année avec ce recensement un quasi taux de sortants précoces. On peut comparer l'indicateur de sortants précoces de l'enquête emploi avec ce qui a été calculé à partir des recensements de 2006 à 2009.

La photographie 2009 résulte des cinq enquêtes annuelles de recensement de 2007 à 2011 donc il y a un décalage de deux ans.

Avec le recensement, on croit percevoir une baisse tendancielle, certes de faible ampleur, mais une vraie baisse.

C'est une perspective à explorer de près.

L'inconvénient de cette mesure est qu'elle n'est pas un indicateur européen ; ce dernier sera franco-français et on ne pourra pas faire de comparaison avec les autres pays.

Même si la « photographie » donnée par le recensement est un peu ancienne à cause de la mécanique même, les avantages sont qu'il s'agit d'un gros échantillon avec des mesures précises. On peut le décliner aussi au niveau académique ; c'est aussi un indicateur dont on peut modifier la définition.

Je verrais bien une combinaison de deux indicateurs : un premier indicateur qui mesure des flux et ce serait bien qu'il soit produit par le SIEI, lorsque celui-ci aura monté en qualité. On mesure alors effectivement à un instant et le plus vite possible des statistiques sur ce que produit le système éducatif. Ensuite le recensement donne l'approche par les stocks un peu plus tard mais on peut très bien ne pas se cantonner aux 18-24 ans ; on peut aussi glisser vers les 20-29 ans et regarder comment ces jeunes débutent leur vie professionnelle : combien ont pu être diplômés à l'issue de la formation initiale mais aussi par la formation continue ?

Je vous remercie de votre attention.



Cédric
AFSA

Rémi THIBERT
chargé d'étude –
Institut Français d'Education
– ENS Lyon

J'ai publié un état de la recherche scientifique sur le phénomène du décrochage scolaire qui est une approche comparative entre la France et les pays européens jusqu'aux pays d'Amérique du Nord notamment du Québec. Ces pays ont beaucoup de choses à nous apprendre en termes de lutte contre le décrochage scolaire.

L'état de cette recherche est téléchargeable : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/>

Monsieur Afsa a fait un état des lieux en ce qui concerne la France et les statistiques ; effectivement, on distingue les sortants sans diplôme (ou uniquement avec le brevet) qui est la façon de calculer le nombre de décrocheurs en France et les sortants précoces qui est le standard européen.

En France, on est passé d'une logique de non-qualification à une logique de décrochage scolaire mais les deux logiques coexistent.

Dans les années 70, il y avait en France environ 200 000 sortants sans diplôme ; on compte aujourd'hui 122 000 sortants sans diplôme (soit 17 %) ou avec uniquement le brevet (9 %), ceci avec toutes les réserves sur les chiffres car ils peuvent être très variables en fonction des critères.

Selon les critères européens, les sortants précoces du système scolaire représentaient en 2000 13,3 %, en 2008 11,5 % et en 2010 12,6 % pour arriver en 2012 à 11,6 %. L'objectif français est de descendre en dessous de 9,5 % sachant que l'objectif européen est d'arriver à 10 %. Il y a aussi une différence significative entre les garçons et les filles puisque 13,4 % des décrocheurs sont des hommes contre 9,8 % des femmes.

Par rapport aux années 70 où il y avait beaucoup plus de décrocheurs, les élèves qui étaient en situation de décrochage scolaire ne connaissaient pas les mêmes difficultés que ceux d'aujourd'hui notamment sur le marché de l'emploi, en matière d'insertion professionnelle et sociale.

On est dans des considérations vraiment différentes ce qui explique l'ampleur du phénomène malgré le chiffre moins important.

Le taux moyen de décrochage en Europe est compris entre 10 et 20 % avec d'énormes disparités selon les pays. La moyenne se situe autour de 12 % et l'objectif est de descendre à 10 %.

L'Espagne et le Portugal sont au-dessus de 20 % avec un cas particulier pour ces deux

L'ÉTAT DES LIEUX, LA CLARIFICATION DES CONCEPTS, LA CONFRONTATION DES DONNÉES STATISTIQUES, LA POSITION DE LA FRANCE DANS LE CONTEXTE EUROPÉEN

pays puisque jusqu'il y a deux ou trois ans en raison de la crise économique, les jeunes en situation de décrochage trouvaient un emploi facilement, emploi saisonnier bien souvent lié à l'industrie du tourisme. Tout cela s'est effondré ces deux dernières années et la situation est préoccupante pour ces jeunes, dans ces pays.

L'Italie et la Roumanie se situent à plus ou moins 17,5 % ; les Pays-Bas comme le Danemark sont en dessous de la moyenne européenne avec 9,5 % et 9,6 % ; l'Autriche encore plus bas avec 8,3 % ; la Slovénie, la Slovaquie réalisent entre 4,5 et 6,5 %. Mais ces chiffres ne veulent pas forcément dire la même chose.

Par exemple, le Danemark et l'Autriche qui sont en dessous de la moyenne européenne se trouvent confrontés au problème d'un nombre important de jeunes sortants du système scolaire avec de faibles compétences qui ont du mal à s'insérer sur le monde du travail ; ce ne sont pas des décrocheurs sauf que l'on a entre 22 % et 27,6 % de jeunes qui sont en difficulté d'insertion malgré leur diplôme.

Nous voyons que les problématiques sont différentes selon les pays.

Alors un décrocheur c'est quoi ?

Au Québec, c'est celui qui quitte l'école sans diplôme à 17 ans. On parle de décrochage mais on parle aussi d'abandon scolaire. Le décrochage est temporaire au Québec ; au bout de 5 ans où l'élève est en situation de décrochage, on parle d'abandon scolaire et à priori il n'y a plus de retour en formation.

En Belgique, ce sont des jeunes en âge scolaire qui sont non inscrits et non instruits ou alors ce sont aussi les absentéistes de plus de 20 demi-journées d'absences. On parle de démobilitation scolaire.

Selon les pays, les définitions sont différentes : en Angleterre on parle de Drop-outs (ceux qui font le « choix » de quitter l'école) que l'on oppose aux excluded (ceux qui sont exclus de l'école). On parle des NEET (Not in employment, education or training) c'est-à-dire ceux qui ne sont ni à l'école, ni en formation ni dans un poste de travail.

Aux Etats-Unis, ce sont ceux qui ne terminent pas leurs études. Au Brésil, on parlait de désertion ou d'évasion avec toute la connotation négative que l'on peut mettre derrière ces termes ; on parle aussi de démobilitation, de désengagement scolaire, de déscolarisation, d'abandon scolaire, de décrochage passif ou actif, de décrochage de motivation, de décrochage de confort... Autant de réalités qui sont différentes.



Rémi
THIBERT

Rémi THIBERT
chargé d'étude –
Institut Français d'Education
– ENS Lyon

On le voit d'ailleurs apparaître dans les témoignages qui ont été projetés : entre les élèves qui sont effectivement absents, l'élève qui est présent mais qui explique que dans sa tête il est absent..., ils sont tous en situation de décrochage. On reviendra sur cette politique de l'absentéisme.

Certains estiment que parler de décrochage scolaire aujourd'hui c'est un terme politiquement correct pour parler d'inadaptation ou d'échec scolaire.

Le contexte français

La loi de 1989 stipule qu'aucun élève ne doit sortir du système scolaire sans diplôme.

En 2008, on peut donner crédit à l'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) pour sa première journée de refus de l'échec scolaire qui a mis sur le devant de la scène les problématiques de décrochage scolaire. On n'en parlait pas beaucoup avant.

En 2011, a été mis en place le SIEI, pour mieux recenser ces publics.

Je passe rapidement sur les causes du décrochage mais je vous invite à lire le premier dossier que l'Institut français d'éducation a publié, de ma collègue Annie Feyfant sur les signes prédictifs du décrochage scolaire et sur les différents facteurs. Cela concerne plus particulièrement le primaire mais il y a des choses importantes à faire très tôt pour éviter de se retrouver dans des situations où on acte le fait qu'il y ait tant de décrocheurs.

Les principales variables sont le climat scolaire, des comportements agressifs, des états de dépression, un déficit d'attention, un fonctionnement familial de moindre intérêt porté à l'école.

On peut distinguer des causes internes et des causes externes au système scolaire.

Pour répondre à ce qui a été dit en introduction, la question de la pédagogie ne peut certes pas tout, mais du point de vue du système scolaire et de l'enseignant, il y a des raisons intrinsèques au système qui favorisent le décrochage. La question de l'acte pédagogique au sens large, dans la classe et dans l'établissement est donc très importante.

Les causes internes concernent l'organisation. Les processus d'orientation notamment vers la voie professionnelle sont toujours sources de décrochage quel que soit les pays. C'est une constante plus ou moins marquée. Les systèmes d'orientation sont plus ou moins précoces selon les pays mais cette voie correspond à une voie de relégation, comme si c'était un engrenage, un cercle vicieux dont il est difficile de sortir indemne.

Comme autres causes internes, nous trouvons également les pratiques pédagogiques, les relations, l'effet « pygmalion » ; cela a été dit par un témoignage vidéo, si l'on attend de moi que je sois absent et bien je serai absent ou que je sois l'élève perturbateur, je vais être perturbateur. Cet effet pygmalion ce sont les projections qu'en tant qu'enseignant on peut avoir sur les élèves qui deviennent auto-réalisatrices.

On ne parle pas beaucoup de l'ennui à l'école. On en a parlé un peu l'année dernière aux informations mais c'est quelque chose qui explique aussi en partie le décrochage.

Tous les pays n'ont pas des organisations en classe dans les établissements scolaires, avec un emploi du temps saucissonné en approche disciplinaire ; ceci est propre à la France où chaque discipline est très cloisonnée. Il y a une difficulté à faire du transdisciplinaire, du pluridisciplinaire, de la pédagogie de projet. On en trouve d'ailleurs plus en lycée professionnel qu'en collège ou en lycée général.

Une parenthèse, car on ne l'a pas mentionné mais ce qui se fait au niveau du ministère de l'agriculture est très intéressant avec des questions, avec une organisation qui se rapproche peut-être de ce qu'on essaie de mettre en œuvre dans le « lycée des métiers », avec un lien fort avec le monde de l'entreprise rural en l'occurrence. Au niveau de la lutte contre le décrochage, il y aurait sûrement de quoi regarder de plus près.

Je fais mention d'une conversation que j'ai eue avec quelqu'un qui travaille à l'Union nationale des maisons familiales rurales qui disait en substance : « nous ne sommes pas

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

présents dans les quartiers difficiles où l'on constate qu'il y a beaucoup de décrochage scolaire mais on aurait sûrement beaucoup de choses à y apporter car il y a beaucoup de choses que l'on sait faire ». Ils ne sont pas implantés dans ces zones-là mais ils réfléchissent depuis un moment à la question du décrochage et ont des pistes.

Je reviens aux questions d'emplois du temps, à la multiplicité des intervenants, aux filières et au lycée professionnel en France. J'ai vu que sur la petite brochure d'AGEFA PME sur le décrochage scolaire, est évoquée la question des élèves de seconde réorientés vers l'enseignement professionnel. C'est un réel problème car ce sont des élèves qui ont été d'abord orientés vers l'enseignement général et qui vivent difficilement leur arrivée dans l'enseignement professionnel après cette classe de seconde. Il n'est pas facile de les prendre en considération lorsqu'ils arrivent dans des classes avec des élèves issus de 3ème aux parcours plus chaotiques. Je suis professeur de lycée professionnel et en détachement en ce moment à l'institut français d'Education ; ce sont des situations vécues.

Par contre, nous avons moins de prise sur les causes externes car ce sont des facteurs familiaux et sociaux ; il y a aussi les facteurs internes aux décrocheurs qui peuvent être d'ordre psychologique, de santé, de situations familiales difficiles etc...

Le décrochage est un problème global ; il ne faut surtout pas que cela ne concerne que l'école.

Une des raisons pour lesquelles la société s'en est emparée, c'est la relation établie entre absentéisme et délinquance. L'absentéisme, c'est la seule chose vraiment tangible que l'on peut mesurer, même si c'est difficile ; tout le reste (démotivation, démobilitation, élèves présents mais absents dans leur tête...) est très difficile à mesurer. Ce lien entre absentéisme et délinquance, qui a beaucoup occupé le monde politique, n'est pas avéré par les différentes recherches. Il peut être avéré dans les quartiers difficiles ; beaucoup d'absentéistes sont chez eux, ne font rien et ne sortent même pas.

Cependant, il y a un réel problème de comptabilité de l'absentéisme : les établissements où se concentre l'absentéisme sont les lycées professionnels et le collège.

En lycée professionnel, les réalités sont très diverses d'un établissement à l'autre avec des situations où, si l'on appliquait stricto-sensu, le signalement des élèves absentéistes au bout de quatre demi-journées par mois, il y aurait 80 % des élèves de l'établissement qui seraient considérés comme absentéistes et on passerait son temps à renvoyer des signalements. De fait, il s'agit de gérer au cas par cas dans les établissements, en fonction de situations locales et de priorités. C'est pour cela que même l'absentéisme est difficilement mesurable. Il y a des raisons sociales et économiques en termes d'insertion professionnelle. Un élève qui aura été en situation de décrochage scolaire aura une insertion professionnelle beaucoup plus difficile avec une situation plus précaire, une plus grande difficulté à être mobile et va connaître des périodes de chômage plus importantes.

Au Québec, il a été estimé qu'une cohorte de décrocheurs coûtait 1,4 milliards d'euros par an. Ce sont les économistes qui se sont penchés sur la question ; ils incluent tous les frais que cela engendre en termes de santé publique, de grossesses non désirées, de tentatives de suicides, etc...

Au niveau de l'insertion professionnelle, je reprendrai le cas de l'Autriche et du Danemark où l'on peut être en situation de non décrochage mais avoir aussi des difficultés d'insertion professionnelle. La participation dans la société des élèves qui ont décroché, qui ont été décrocheurs, est beaucoup plus faible mais ils sont beaucoup moins nombreux à participer aux élections et à voter. Il y a aussi un impact sur l'investissement social alors que dans un même temps, les valeurs aujourd'hui promues dans le monde du travail sont l'autonomie et la compétitivité. On part donc avec un sacré handicap quand on est en situation de décrochage scolaire.



Rémi
THIBERT

Rémi THIBERT
chargé d'étude –
Institut Français d'Education
– ENS Lyon

Faut-il se focaliser sur les périodes de décrochage ? N'est-ce pas finalement se voiler la face sur les causes du décrochage ?

Est-ce que le décrochage est un symptôme (annonciateur de) ou le résultat d'autre chose (conséquence de) ?

Si on veut faire de la prévention, comment s'y prendre ? Très tôt, dès le primaire ? Ou aborder cela dans sa globalité dans l'ensemble du système éducatif ?

Ce qui est sûr c'est que les périodes de transition sont redoutables pour les élèves, telle que la transition école/collège (CM2-6ème) où on passe d'une organisation avec un enseignant à une organisation avec une dizaine d'enseignants, un emploi du temps saucissonné pour des élèves qui n'y sont pas préparés et qui ont du mal à passer ce cap.

Le deuxième palier, c'est l'articulation collège/lycée et notamment l'orientation entre collège/lycée professionnel où, pour les élèves qui sont orientés vers la voie professionnelle, c'est particulièrement délicat à négocier.

L'autre transition, c'est la fin de la scolarité au lycée et le passage terminale/ enseignement supérieur puis l'autre transition difficile, c'est le passage du système scolaire/universitaire au monde du travail. Autant de transitions qui sont sources de difficultés pour ces jeunes.

Il existe cependant des pistes pédagogiques.

Certaines études montrent que des pédagogies alternatives sont plutôt bénéfiques pour les élèves. Aux Etats-Unis, les pédagogies dites alternatives sont inscrites dans la loi et on encourage les écoles à s'affranchir du cadre légal pour adopter ces pédagogies. La question de l'organisation du système scolaire est aussi à prendre en considération en termes d'organisation de classe, d'emplois du temps, de management. Le rôle des équipes de direction, des chefs d'établissement est primordial avec un bénéfice lorsqu'on a des engagements collectifs au niveau d'un établissement.

Lorsque le décrochage devient visible, il existe de nombreuses d'écoles ou structures qui interviennent ensuite et qui font du très bon travail pour permettre aux jeunes de raccrocher. L'idéal serait de travailler avant tout sur la prévention.

Au niveau européen, on distingue trois étapes dans la lutte contre le décrochage :

- la prévention qui concerne tous les élèves ;
- l'intervention qui s'intéresse aux élèves repérés en situation difficile (potentiellement décrocheurs) pour lesquels on fait une action ciblée ;
- la réparation ou la compensation (qui vient après, pour réparer) ; elle a un coût beaucoup plus élevé et elle est moins efficace avec une question qui nous intéresse particulièrement aujourd'hui : faut-il raccrocher par le diplôme ou par la voie professionnelle, les deux approches étant largement complémentaires ?

Enfin dans la lutte contre le décrochage, on assiste plus particulièrement en France à un effet mille-feuilles avec tous les dispositifs, tous les acteurs qui s'investissent dans cette lutte. Cependant, on a du mal à voir « qui fait quoi ? » parfois, entre les associations locales, les associations nationales ayant une antenne locale, les conseils régionaux, conseils généraux qui travaillent aussi sur cette question.

Cet empilement de mesures conduit à ce que parfois des élèves sont pris en charge par plusieurs interlocuteurs sans que ceux-ci ne le sachent, sans travail de concert. Il y a aussi des élèves qui passent à travers les mailles du filet.

Le cas de l'Allemagne est particulièrement intéressant puisque la lutte contre le décrochage est très axée sur la formation professionnelle dans une perspective de prévention. L'orientation vers la voie professionnelle est très précoce par rapport à ce que l'on connaît en France (vers 10 ans). Le modèle allemand a fait ses preuves en ce qui concerne l'industrie mais pas en ce qui concerne les services.

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

La nécessité de répondre aux besoins des élèves fait apparaître que si l'on répond à leurs besoins, nous limiteront l'effet de décrochage.

Les besoins sont la sécurité, le besoin d'une relation de qualité, notamment avec les enseignants, besoin d'adultes bienveillants et structurants. La bienveillance à l'école n'est pas encore un objet de recherche en France ; elle l'est notamment dans les pays anglo-saxons, au Canada et au Québec. S'y ajoutent le besoin de dignité et de justice et le besoin de sens avec deux exemples que je donne :

- *Care committees* aux Pays-Bas, fait appel à des gens externes à l'éducation mais qui travaillent avec les acteurs de l'éducation dans les établissements scolaires et qui font appel, selon les pays, au monde médical, de la santé, de la justice, du monde économique ; les situations sont très variées.
- un accompagnement qui prend différentes formes et appellations selon les pays : *guidance* au Danemark, *coaching* en Autriche, *tutorat* et *mentorat* en Espagne... Autant dire que beaucoup de pays réfléchissent à des accompagnements de différentes natures, accompagnement des élèves, pas ponctuellement, mais sur les années de collège/lycée. C'est un peu ce qui tente d'être mis en place avec le PDMF.

La territorialisation nous vient du Québec. Ils ont beaucoup travaillé avec une territorialisation de la prise en charge du décrochage. Dans cette organisation, il faut associer tous les acteurs et mettre en cohérence les actions des uns et des autres pour en finir avec l'effet mille-feuilles.

Ils parlent d'alliance éducative. Un colloque a eu lieu à Nice sur le décrochage scolaire complètement dédié aux alliances éducatives. Cette expérience a fait ses preuves et a été généralisée au Québec.

Une alliance éducative, ce n'est pas une collaboration ; c'est vraiment une « complémentarité entre professionnels ». On se met autour de la table et on voit ce que l'on fait ensemble alors que dans la collaboration, chacun reste sur ses prérogatives.

Les alliances sortent un peu de notre champ d'action mais il y a urgence à travailler de concert. Il faut associer les enseignants, le personnel de l'établissement, l'aide à la jeunesse, le secteur de la santé, de la justice, le parascolaire, la police et le monde économique.

Cela permet d'avoir une vision plurielle et plus globale des élèves qui sont en situation de décrochage. Cela permet aussi de mettre en place un accompagnement plus ciblé, de mettre en synergie des forces et aussi d'évaluer l'impact des politiques sectorielles.

Aux Pays-Bas, on parle de *triangle doré* (le monde économique n'en fait pas partie) ; au Danemark, on parle de *youth package*, en France on préfère parler des dispositifs relais ou des Missions Générales d'Insertion (MGI) qui sont devenues les Missions de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS).

Pour ces alliances éducatives, nous avons plusieurs approches : une approche scolaire et une approche communautaire (au sens anglo-saxon du terme).

L'approche scolaire est une approche interne à l'école et le but est la réussite scolaire pour réussir son diplôme. Le décrochage, dans ce cas-là, est vu comme un problème scolaire et familial. L'approche communautaire est une alliance plutôt au niveau du périscolaire où le décrochage est un problème social et concerne tout le monde.

Les deux approches ont leurs avantages et leurs inconvénients, l'efficacité réside justement dans un mixte entre ces deux approches.

Il existe trois niveaux pour chacune des deux approches :

- un niveau micro : ce sont les relations jeune-famille-école qui constituent le niveau de base que tous les systèmes scolaires connaissent ;
- un niveau méso : avec la sphère sociale, judiciaire et le monde de la santé que l'on connaît aussi en France,
- et un niveau macro avec tous les acteurs sur un territoire donné.

Je vous remercie.



Rémi
THIBERT

Témoignages filmés : des acteurs engagés

Table ronde animée par

Anne-Marie TOURILLON
IA-IPR – Académie de Créteil

avec la participation de :

Isabelle DE CHAMPCHESNEL
Professeur –
Collège Françoise DOLTO – Paris

Patrice DUTOT
Directeur académique
des services de l'Éducation nationale
des Ardennes – Académie de Reims

Jean-François FÉCHINO
Parent d'élève PEEP

Pascal FOURESTIER
Principal –
Collège Jean Jaurès – Pantin

Jean-Pierre GALLO
Chef d'entreprise

Anne-Marie TOURILLON

Depuis une dizaine d'années, je suis co-responsable de ce qui touche au décrochage scolaire et à la réussite des élèves ; c'est certainement la raison pour laquelle je suis là, aujourd'hui.

Je vous présente les différents participants de la table ronde dans les fonctions qui sont les leurs.

Monsieur Patrice Dutot est directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) pour le département des Ardennes dans l'académie de Reims ; il a été enseignant comme moi-même je l'ai été. Nous avons généralement des parcours d'enseignement avant d'entrer dans les divers corps d'inspection de l'éducation nationale. En tant que DASEN, il chapeaute tous les collèges du département ; il a donc une vision globale et en même temps très diversifiée des élèves, des publics et des équipes éducatives.

Monsieur Pascal Fourestier est lui aussi un ancien professeur, principal du collège Jean Jaurès de Pantin en Seine Saint Denis dans l'académie de Créteil. Il est en même temps le responsable du réseau Eclair dont fait partie le collège de Pantin. Je rappelle que les réseaux Eclair sont des réseaux « écoles-collèges-lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite ». Parallèlement et dans le cadre de ses fonctions, Pascal Fourestier a également une implantation territoriale forte en relation avec le quartier, la commune voire le département. Nous reviendrons sur cet aspect lors de la table ronde.

Madame Isabelle de Champchesnel, professeure de lettres depuis 13 ans enseigne au collège Françoise Dolto à Paris depuis plusieurs années. Le collège se situe dans le 20ème arrondissement ; il est confronté à des publics extrêmement divers. Elle nous fera part de son expérience puisqu'elle œuvre contre le décrochage et pour l'insertion des élèves avec un engagement très fort.

Nous avons aussi des personnes qui agissent « en dehors » du collège c'est-à-dire les personnes qui ont un lien et qui ont à faire avec le collège.

Monsieur Jean-Pierre Gallo, chef d'entreprise d'une PME, fondateur de la Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME) d'Alsace qui œuvre également au sein d'AGEFOS en tant que conseiller Emploi-formation professionnelle et au cœur de « l'orientoscope ». Il reviendra bien évidemment sur ces différentes structures extrêmement intéressantes pour l'avenir des élèves et en l'occurrence des collégiens. Il a été président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Alsace et de l'aéroport international de Bâle-Mulhouse.

Monsieur Jean-François Féchino, parent d'élève, représentant de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) nous livrera son point de vue sur les différents axes qui seront développés au cours de cette table ronde.

En ce qui concerne les différents axes, je ne reviendrai pas sur l'identité des élèves décrocheurs.

Dans le cadre du collège, c'est plutôt le terme de « diversité » qui est essentiel. S'il y a effectivement des décrocheurs, il y a aussi des élèves, beaucoup d'élèves et davantage même qui sont plutôt en risque, des élèves invisibles, des élèves en échec mais aussi ceux qui ne sont pas particulièrement en échec mais qui n'aiment pas l'école.

Ces élèves-là doivent également faire l'objet de notre attention parce qu'ils pourraient un jour décrocher et en tous cas, ils ne se donnent pas les moyens de préparer leur futur.

Dans le cadre du collège, si le décrochage est un processus, il y a aussi un processus pour « accrocher » ou « raccrocher » de sorte que notre table ronde évoquera le travail qui se fait au jour le jour, dans le temps long de la scolarité, avec des moments plus forts.

Voici les trois axes de la table ronde :

- le premier axe sera d'évoquer le raccrochage ou l'accrochage pour mener le combat contre le décrochage et gagner le pari de faire avancer les élèves, de faire réussir tous les élèves selon ce qu'ils sont et en fonction du parcours qu'ils vont pouvoir construire ; le premier axe se situe à l'intérieur de l'établissement mais dans sa globalité.

- le second axe, c'est la classe que l'on compare parfois à une boîte noire. Et si tout se jouait dans la classe !

LE COLLÈGE CONFRONTÉ À LA DIVERSITÉ DES JEUNES

• enfin ce collège, ces classes, ce « dedans » de l'institution scolaire a à voir avec le dehors et nous ouvrirons le collège ; nous nous interrogerons sur « pourquoi le collège doit aller dans le monde ? Et pourquoi le monde doit entrer dans le collège ? »

Si l'on revient à ce premier thème « raccrocher – accrocher à l'intérieur de l'établissement », il faut véritablement prendre conscience que l'élève n'est pas seulement un élève. C'est un individu, un être humain qui n'a pas laissé cette identité à la porte du collège lorsqu'il y entre le matin et la retrouve lorsqu'il en sort. Elle reste avec lui et par conséquent l'élève doit être considéré dans sa globalité.

Décrocher à l'échelle de l'établissement, c'est quelque part entrer dans une rupture de liens sociaux, c'est s'isoler, c'est aussi s'exclure à l'intérieur d'une communauté.

Pour tenter de proposer des moyens de ré-inclure l'élève, on peut réfléchir de deux manières. Quel est l'existant, qu'est-ce qui existe dans les collèges puisque depuis longtemps, on travaille sur cette question du décrochage ? Et si on allait plus loin en prenant appui sur des dispositifs, si on expérimentait et si on innovait, à quelles conditions pourrait-on le faire ?

Je donne la parole à Monsieur Dutot. Comment permettre aux collégiens d'accrocher, de raccrocher dans ce système, au travers de dispositifs institutionnels ? Est-ce que l'institution peut aller plus loin dans son organisation ?

Patrice DUTOT

Avant de répondre à ces questions, je souhaiterais dire deux choses.

Se poser la question de savoir si le monde doit rentrer dans les écoles, les collèges, les lycées ou si les écoles, les collèges, les lycées doivent trouver leur place dans le monde, de mon point de vue, il n'y a pas de frontières. Le monde s'est doté de ces établissements pour bâtir ensemble un projet du « vivre ensemble ».

L'axe de la réflexion qui est le nôtre dans l'académie de Reims ou dans le département des Ardennes pour ce qui me concerne, c'est de considérer que l'école est le lieu où l'on apprend à vivre ensemble et où l'on apprend aux enfants à acquérir cette autonomie et ce libre arbitre qui en feront des citoyens, des hommes debout dans la cité. C'est le projet éducatif.

La deuxième chose, c'est que le décrochage est un processus. J'écoutais avec beaucoup d'attention les propos tout à l'heure de savoir si c'était un effet ou une cause.

Posons-nous d'abord la question de savoir si les parcours que l'on propose aux élèves les intéressent. La question est de savoir si le projet éducatif, le projet pédagogique les accrochent ; comment accueille-t-on les élèves au cœur de la classe pour qu'ils adhèrent ? Le collège est un parcours. Dans les propos introductifs, vous parliez des liaisons ou des transitions ; indiscutablement, il faut rendre fluide le parcours des élèves dans le système éducatif de l'école à l'enseignement supérieur.

Le collège est le fils cadet du système éducatif et depuis Cadet Roussel, on se pose toujours des questions sur ce fils cadet.

Le collège est le maillon qui peut être fragile, qui peut être faible parce que c'est le maillon des décisions mais aussi du cycle d'adaptation qui va de la 6ème au cycle d'orientation. Se posent les questions qui permettent à l'élève de s'interroger sur son devenir, plus ou moins tôt dans son parcours.

Comment le projet pédagogique des établissements, de la classe ou des programmes permet-il aux élèves de donner du sens à leur parcours ?

La réussite n'est pas seulement de la responsabilité de l'élève. Vous avez les uns et les autres souligné que c'est la responsabilité de tous et du système éducatif parce qu'on lui confie cette mission délicate et noble mais c'est aussi la mission des parents.

Je considère que les parents sont coproducteurs du projet éducatif. Il est inconcevable de ne pas les impliquer dans le parcours scolaire même si cela est difficile. C'est extrêmement compliqué notamment dans des territoires où la difficulté économique, sociale est prégnante et où la mobilisation des parents est peut être ailleurs que sur le parcours scolaire de leurs enfants ; il faut en prendre conscience.



Anne-Marie
TOURILLON



Isabelle
DE CHAMPCHESEL



Patrice
DUTOT



Jean-François
FÉCHINO



Pascal
FOURESTIER



Jean-Pierre
GALLO

Table ronde animée par

Anne-Marie TOURILLON
IA-IPR – Académie de Créteil

avec la participation de :

Isabelle DE CHAMPCHESNEL
Professeur –
Collège Françoise DOLTO – Paris

Patrice DUTOT
Directeur académique
des services de l'Éducation nationale
des Ardennes – Académie de Reims

Jean-François FÉCHINO
Parent d'élève PEEP

Pascal FOURESTIER
Principal –
Collège Jean Jaurès – Pantin

Jean-Pierre GALLO
Chef d'entreprise

Dans le département des Ardennes, nous avons tous les dispositifs qui permettent de surveiller de près avec l'appareil statistique plus ou moins pertinent à quel moment, les élèves s'éloignent d'un parcours plus ou moins académique. La vraie question, c'est d'anticiper pour mettre en place des démarches d'accrochage. Je suis intimement convaincu que cela se fait dans la classe, par les enseignants pas seuls mais en équipe.

Vous évoquiez avec beaucoup de pertinence le fait que dans le premier degré, les élèves ont un maître et développent une relation privilégiée avec le maître ou la maîtresse qui leur fait découvrir un ensemble de disciplines d'enseignement. L'élève arrive au collège et il peut y avoir une rupture extrêmement brutale. La loi d'orientation et de programmation récemment votée, inscrit de nouveaux cycles et fait apparaître la nécessité de conjuguer la fin du premier degré et le début du collège, par cette liaison entre CM2/6ème.

Dans le département des Ardennes, on expérimente depuis l'année dernière, le conseil pédagogique inter-cycle CM2 / 6ème. Une partie du département ayant une dimension rurale, on se pose la question pour certains collèges multisites, de les rapprocher ou de les conserver tels quels. Il y en a un notamment sur la ville de Le Chesne qui a 100/110 élèves ; il est associé avec un autre collège qui se trouve à Vouziers, l'ensemble faisant 250/300 élèves. Mon souci, c'est que les élèves de 3ème ne vont pas au lycée de rattachement : sur 28 à 30 élèves de 3ème, 7 seulement cette année ont rejoint la filière générale ou technologique (GT) au lycée de Vouziers.

Alors que dans le département, l'orientation vers la classe de seconde GT est de 66 %, comment faire pour aider ces élèves à les faire réussir en classe de seconde ? En regroupant les élèves de 3ème sur le site de Vouziers ?

Parallèlement, pour ne pas alimenter la cause locale de la désertification, je souhaite mettre par exemple les CM2 dans le collège de façon à ce qu'il y ait un travail sur cette liaison importante CM2/6ème.

On a des possibilités d'expérimentation dans notre système éducatif que l'on qualifie de mastodonte mais je crois que l'on a plutôt les qualités du caméléon. On doit être en capacité, sur certains territoires, de mesurer la difficulté et la complexité des environnements ; le système éducatif avec des enseignants portés par des projets sont en capacité de s'adapter et d'apporter des réponses adéquates.

Anne-Marie TOURILLON

Merci beaucoup pour cette intervention qui montre notamment le rôle de l'expérimentation ou de l'innovation. Je rappelle l'article 34 de la loi d'orientation de l'école de 2005 qui donne le droit aux établissements d'innover et d'expérimenter.

Je demande à Pascal Fourestier comment, dans son établissement, il a mis en place des dispositifs qui permettent d'accrocher et de raccrocher les élèves.

Pascal FOURESTIER

C'est ma 4ème rentrée dans cet établissement qui est un collège Eclair en zone urbaine sensible. Je ne connaissais ni la Seine-Saint-Denis, ni l'éducation prioritaire avant d'y être nommé. Je n'avais donc pas d'appréhension, ni d'a priori mais il a fallu tout de suite entrer dans le vif du sujet et avoir une grande réactivité.

Vous m'avez posé la question de savoir comment s'adapter au public ?

La question de fond est de savoir si nous devons nous adapter au public ou si le public que nous accueillons doit s'adapter à l'école ? Nous devons être dans l'entre-deux. Ce que nous avons fait tout de suite, dès la première année (mon adjoint est arrivé en même temps que moi), c'était d'abord de poser un diagnostic partagé, c'est-à-dire établir à la fois la réalité des besoins avec les enseignants, avec les parents d'élèves mais aussi avec les élèves ; à partir de ces besoins nous avons défini des priorités pour le projet d'établissement qu'il fallait construire.

Nous nous sommes rendus compte à ce moment-là qu'il y avait des objectifs liés à la remédiation, à l'approfondissement mais aussi à la nécessité d'avoir un collège vivant et dynamique avec un environnement riche de très nombreux intervenants potentiels ; beaucoup de personnes s'intéressaient à l'établissement ou à l'éducation prioritaire en règle générale.

La question de la connaissance du jeune et de l'élève est primordiale. Il a fallu mettre en place un accompagnement des enseignants et de l'ensemble des acteurs pour comprendre les jeunes que nous accueillons ; comme cela a été évoqué, il s'agissait de faire

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

un travail de liaison important avec le premier degré facilité par le fait qu'à l'époque l'établissement faisait partie du Réseau ambition réussite et qu'il est devenu ensuite Eclair. Donc connaître les élèves que nous accueillons, avoir des informations sur ces élèves en termes de comportement, de positionnement dans la maîtrise et dans la compétence en français et en mathématiques est primordial.

Au-delà, c'est savoir ce que l'on fait exactement avec les élèves dans le premier degré et cela passe nécessairement par des rencontres entre pédagogues et par un travail partenarial entre l'école et le collège. Cela ne veut pas dire simplement travailler ensemble sur la compréhension des compétences mais aussi sur ce que l'on va mettre en place l'année d'entrée au collège.

Les enseignants du collège non seulement interviennent dans les classes du premier degré et inversement des enseignants du premier degré interviennent au collège notamment en termes d'accompagnement éducatif. Les enseignants du collège prennent part, par exemple, aux évaluations de CM2 ce qui permet en retour de savoir ce que l'on y fait comme remédiation. Cela permet véritablement un temps de rencontres et d'échanges pédagogiques pertinents.

Nous avons mis en place un accompagnement personnalisé à l'entrée en 6ème depuis l'année dernière ; il permet de travailler les compétences nécessaires à la réussite au collège sous la forme de projets.

Pour cette année nous avons, par exemple mis en place le dispositif suivant : les enseignants bénéficient de deux heures par semaine et d'une semestrialisation. Lors du premier semestre, une partie des élèves travaillent sur un projet de jardin pédagogique qui associe des professeurs de Sciences de la vie et de la terre, de physique-chimie et de technologie ainsi que le documentaliste : préparation du jardin pédagogique, réalisation, travail sur les espèces végétales, sur la terre, sur l'éolien, sur le photovoltaïque... et dans ce cadre-là ils travaillent sur les compétences qui sont dans le socle, compétences nécessaires à la réussite au collège.

Il faut pour cela un vrai travail en amont de réflexion transdisciplinaire sur les compétences que l'on attend ou que l'on doit développer à l'entrée au collège. Sachant que les élèves sont organisés en groupes, ils peuvent passer d'un groupe à l'autre, ils peuvent rester plus longtemps dans un groupe où ils doivent travailler davantage les compétences liées par exemple, à la mise en œuvre d'un processus, d'une démarche scientifique, ou rester plus longtemps dans le groupe qui travaille à la réalisation de fiches techniques ou de fiches d'explication pour le projet.

L'autre moitié des 6ème travaille en parcours « histoire des arts » puisque nous avons construit un parcours « histoire des arts » de la 6ème à la 3ème où interviennent des professeurs de français, d'histoire-géographie, d'éducation musicale, d'arts plastiques et des documentalistes.

Sur un même créneau horaire, toutes les classes sont banalisées. Nous ne sommes plus en structure « classe » et cela est important : il faut casser le phénomène « classe » et la dynamique « classe » si bien que nous avons tous les élèves soit 5 classes de 6ème alignées et 12 enseignants qui interviennent sur le même créneau horaire.

La diversité des élèves et la question de l'hétérogénéité pose parfois des problèmes aux enseignants ; on entend souvent des professeurs un peu démunis dirent « qu'est-ce que je peux faire avec un élève qui ne maîtrise par l'écrit ? »

Évidemment, il faut revenir sur les compétences fondamentales et par exemple, travailler avec les élèves sur la maîtrise de la langue. Pour ceux qui n'ont pas acquis ou pas complètement acquis, les compétences en lecture, en écriture à l'entrée en 6ème, il faut les accompagner dans le processus d'acquisition, non seulement dans le cadre des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE), mais il faut aussi travailler avec eux des compétences spécifiques qui leur permettront de réaliser la lecture de consignes, la production d'écrits dans l'ensemble des disciplines qui mettent en œuvre la compétence « maîtrise de la langue ». Cela est fondamental afin que les compétences travaillées dans tous les dispositifs de remédiation et d'accompagnement, soient valorisées par l'ensemble des intervenants pédagogiques. Si on travaille avec un élève sur une compétence de base qui est de produire un énoncé clair, lisible, grammaticalement correct, il faut nécessairement que ce qu'il réussit en remédiation soit valorisé dans l'ensemble de ses productions. Il faut que tous les enseignants sachent ce que l'élève fait en remédiation pour que tous adhèrent à l'objectif afin que dans les productions habituelles de l'élève, on tienne compte de ses progrès.



Anne-Marie
TOURILLON



Isabelle
DE CHAMPCHESNEL



Patrice
DUTOT



Jean-François
FÉCHINO



Pascal
FOURESTIER



Jean-Pierre
GALLO

Table ronde animée par

Anne-Marie TOURILLON
IA-IPR – Académie de Créteil

avec la participation de :

Isabelle DE CHAMPCHESNEL
Professeur –
Collège Françoise DOLTO – Paris

Patrice DUTOT
Directeur académique
des services de l'Éducation nationale
des Ardennes – Académie de Reims

Jean-François FÉCHINO
Parent d'élève PEEP

Pascal FOURESTIER
Principal –
Collège Jean Jaurès – Pantin

Jean-Pierre GALLO
Chef d'entreprise

Nous avons aussi mis en place d'autres modalités et je ne vais vous parler de deux dispositifs :
• en classes de 3ème, en mathématiques, par exemple, nous avons aligné la totalité de l'horaire de ces classes et tous les enseignants de mathématiques travaillent sur le même créneau horaire. Tous les élèves ont passé des tests avec leurs professeurs de mathématiques par rapport au programme de 3ème. Un gros travail d'harmonisation a été fait en mathématiques autour des compétences. Les élèves sont répartis en groupes en fonction des compétences à travailler.

Nous trouvons dans le groupe le plus avancé dans l'assimilation des compétences, le plus grand nombre d'élèves. Dans ce cas, on dépasse les 23 élèves maximum puisque nous avons 27/28 élèves dans le groupe « fort ».

Nous avons 10 élèves dans les groupes les plus en difficulté, ceux qui se disent habituellement « nuls en maths » mais le groupe n'est pas un « groupe de niveau » puisqu'en fonction des activités, la composition du groupe change. Au bout de 15 jours de mise en place, il y a des élèves qui ont déjà changé de groupe et au bout d'un mois, la composition du groupe aura à nouveau changé. Chaque semaine, les professeurs de mathématiques revoient les groupes.

• je terminerai en parlant des élèves en risque de décrochage scolaire. Dans l'établissement, nous avons mis en place de nombreux dispositifs (ateliers, clubs...) et un groupe d'aide à l'insertion (GAIN) qui rassemble 12 professeurs, la conseillère principale d'éducation, l'assistance sociale, les infirmières scolaires, le médecin scolaire etc. L'intérêt du GAIN, c'est la personnalisation du parcours. Nous essayons de voir avec l'élève où il bloque et nous lui proposons un parcours personnalisé. Pour certains, ce sera un travail sur sa valorisation : l'élève participera aux ateliers mis en place dans l'établissement (vidéo, théâtre, équitation etc.), pour d'autres, ce sera plus axé sur le scolaire, la méthodologie, l'accompagnement éducatif ou le travail d'approfondissement disciplinaire, pour d'autres ce sera l'orientation. Chacun a son parcours personnalisé et il est suivi pendant une session.

Voilà je pourrais encore développer.

Anne-Marie TOURILLON

Merci, Monsieur le Principal, vous nous offrez l'image d'un collège vivant, où l'accompagnement doit être réel de la part de l'équipe éducative vis-à-vis des élèves où la transversalité est de mise et indispensable pour permettre aux élèves de devenir compétents. Qu'en pense le professeur ? Je me tourne vers Madame de Champchesnel. Pourriez-vous nous donner votre point de vue concernant tous ces dispositifs que vous vivez probablement aussi dans votre établissement ?

Isabelle de CHAMPCHESNEL

J'ai travaillé dans différents établissements et je dois dire que même lorsqu'il y a la possibilité, comme vous le rappeliez, de construire des dispositifs, c'est toujours difficile de les mener à terme et dans le temps ; notre dispositif de socialisation et d'apprentissage (DSA) n'existe plus ! J'ai travaillé aussi avec des 3èmes d'insertion quand j'étais en Seine Saint Denis, mais je crois que ce dispositif n'existe plus ! Nous sommes sans arrêt en train d'inventer de nouveaux dispositifs.

Notre grande idée au collège Françoise Dolto, c'est de consolider les apprentissages des compétences qui sont nécessaires pour s'en sortir dans une société démocratique et républicaine ; on insiste beaucoup sur ce point avec les élèves car on souhaite en faire des citoyens donc des hommes et des femmes en devenir d'être actifs. Nous travaillons beaucoup avec le monde de l'entreprise et avec les associations.

Nous emmenons les élèves de 3ème en découverte professionnelle à Bruxelles, pour leur faire découvrir les institutions européennes. Notre idée est en effet de faire bouger aussi les équipes pédagogiques. Nous sommes quelques collègues issus de la société civile, entrés plus tardivement à l'éducation nationale, à avoir cet attachement pour la société civile et à vouloir absolument faire le lien entre elle et l'école.

Je travaille dans le 20ème arrondissement avec une population très mixée : il y a des enfants de journalistes, de cinéastes, de commerçants mais aussi des enfants dont les parents n'ont pas de travail et qui parfois, n'en ont jamais eu, des enfants avec des parents qui travaillent beaucoup et qui sont très absents de la maison... Cette population mixée est une richesse ; on l'exploite de notre mieux mais cela n'est jamais acquis.

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

Nous avons eu malheureusement des résultats catastrophiques au brevet l'année dernière. Nous espérons faire beaucoup mieux cette année ; par contre, nous arrivons très bien à orienter nos élèves puisque 100 % des élèves de 3ème ont été affectés au premier tour, l'an passé.

Pour conclure, je dirais que les dispositifs existent. On peut en inventer mais c'est toujours un combat difficile d'être enseignant à l'intérieur d'un dispositif, de le conserver puis d'en lancer de nouveaux.

Anne-Marie TOURILLON

Effectivement, c'est un combat permanent mais je pense qu'il est indispensable. Nous sommes dans des interactions permanentes entre des adultes et des élèves. Nous travaillons sur l'humain : chaque jour apporte son degré de peines ou au contraire de joies et par conséquent, parfois tout est à reprendre et à recommencer.

Vous avez évoqué un dispositif dont nous reparlerons plus particulièrement dans le courant de la table ronde c'est le dispositif de découverte professionnelle qui s'inscrit dans le parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF).

Je me tourne vers Monsieur Fechino. En tant que représentant d'une fédération, vous représentez de nombreux parents.

Que disent-ils sur le collège et sur les dispositifs qui ont été énumérés par les trois intervenants ?

Jean-François FECHINO

Tous ces sujets nous préoccupent particulièrement, nous parents.

Je voudrais faire un petit propos préalable pour rappeler que la PEEP est la plus ancienne fédération de parents d'élèves puisqu'elle a été créée dans le début des années 1900.

Pour dire aussi que cela fait longtemps que l'on s'intéresse au problème des décrochages scolaires mais aujourd'hui je voudrais plutôt parler du décrochage des parents. Vous l'avez évoqué dans vos propos, aujourd'hui bien souvent, ce sont les parents qui commencent par décrocher de l'école avant les enfants.

Ils décrochent pour plusieurs raisons. Ils décrochent parce qu'ils ont eu eux-mêmes des problèmes à l'école et aborder les professeurs, l'équipe pédagogique avec son langage, avec tous ses sigles, c'est souvent très difficile pour eux.

Ils décrochent aussi car ils ont de mauvais souvenirs de l'école et quand ils arrivent le soir pour parler avec leurs enfants (ce qui est déjà bien), souvent ils parlent mal de l'école ; ils la vilipendent, ils la clouent au mur, ils la jettent aux gémonies, moyennant quoi les enfants ne trouvent pas la crédibilité potentielle que l'on peut donner à l'école. Quand on parle mal des choses, on donne une image négative et les enfants la récupèrent très vite, beaucoup plus vite qu'on ne le croit.

Il y a aussi ceux qui ont beaucoup de travail et qui ne peuvent pas s'intéresser au travail de leurs enfants. Ce n'est pas une généralité, mais ce sont des choses qui arrivent et qui entraînent du décrochage scolaire.

Enfin il y a ceux qui sont au chômage, vous en avez parlé tout à l'heure ; ils ne sont pas du tout des moteurs pour leurs enfants. Comment voulez-vous expliquer à un enfant qu'il faut qu'il se lève pour aller au collège à 8 heures quand le père et la mère à 9 heures du matin sont encore au lit parce qu'ils n'ont pas de travail et que leur seule visite de la journée, c'est l'ANPE ? Dans un certain nombre de quartiers difficiles, ces familles ne sont pas motrices pour les enfants et ne leur donnent aucune envie pour aller chercher un travail ultérieurement.

Ce sont des éléments qui font que les parents sont des décrocheurs avant les enfants et c'est la raison pour laquelle, c'est un problème sociétal. Nous n'avons pas de réponse particulière en tant que parent d'élèves et d'ailleurs les parents que vous trouvez en face de vous la plupart du temps sont des parents intéressés par le suivi scolaire ; les autres, vous ne les voyez jamais. Dans les fédérations, nous ne les voyons pas non plus ; il est donc difficile de les atteindre.

Je signale que ATD Quart Monde a lancé un programme dans les quartiers difficiles pour essayer de motiver les parents illettrés ou qui ont été en difficulté scolaire, pour essayer de les réintégrer à l'intérieur des écoles, en montant des réunions hors des problèmes scolaires, pour parler de culture, d'échanges, de cuisine... afin de remettre du lien entre ces parents et le système éducatif.



Anne-Marie
TOURILLON



Isabelle
DE CHAMPCHESEL



Patrice
DUTOT



Jean-François
FÉCHINO



Pascal
FOURESTIER



Jean-Pierre
GALLO

Table ronde animée par

Anne-Marie TOURILLON
IA-IPR – Académie de Créteil

avec la participation de :

Isabelle DE CHAMPCHESNEL
Professeur –
Collège Françoise DOLTO – Paris

Patrice DUTOT
Directeur académique
des services de l'Éducation nationale
des Ardennes – Académie de Reims

Jean-François FÉCHINO
Parent d'élève PEEP

Pascal FOURESTIER
Principal –
Collège Jean Jaurès – Pantin

Jean-Pierre GALLO
Chef d'entreprise

Je voudrais aussi dire que l'on a un énorme problème de continuum ; tous les systèmes de lutte contre le décrochage, nous les apprécions, nous les validons le plus souvent. Mais quand on commence en 6ème un programme pour lutter contre le décrochage qui nous dit et nous certifie qu'en 5ème ce programme va être poursuivi ?

Qui nous dit que le professeur (ou l'équipe de professeurs) qui va arriver en 5ème, en 4ème ou 3ème aura la même pédagogie que celle qui a été appliquée en 6ème ou en 5ème et qui a tellement bien convenu à ce groupe de jeunes qui avait les yeux dans les étoiles et la tête dans le ballon de foot ?

Personne ne peut nous le certifier or malheureusement, si on change tout d'un coup, on retombe dans le décrochage scolaire.

Ce problème de continuum est un problème essentiel aujourd'hui dans le système du décrochage.

Je terminerai en disant que tous nos enfants sont des adultes en devenir ; nous savons la pression que, nous tous ici autant que nous sommes, nous mettons à nos enfants. La réussite pour nous est essentielle ; on est fier de la réussite de nos enfants mais généralement la réussite s'exerce au détriment de l'enfant et des enfants. Nous faisons des projections en permanence sur eux, essayons d'être raisonnable ! Un enfant cela pousse tous les jours un peu plus avec des niveaux et des rythmes différents : il y en a qui vont très vite, il y en a qui vont moins vite ; il y en a qui poussent par pic tout d'un coup et qui s'endorment pendant quelques semaines puis qui se réveillent ...etc.

C'est très compliqué pour les équipes pédagogiques, on le sait, mais il faut aussi respecter ce rythme de l'enfant parce que, non ils ne sont pas autonomes mais oui la plupart des équipes les maternel ; on les maternel à la maison, à l'école ; ils ne sont pas autonomes, ils attendent qu'on leur explique, qu'on leur mâche le travail, mais il ne faut pas aller trop vite. Plus vous allez vite, plus vous leur mettez de charge sur le dos, plus ils ont l'impression d'être responsabilisés, d'être très grands mais comme la construction cérébrale ne se fait pas automatiquement en même temps, on les met en danger quand on leur met cette pression.

Voilà ce que je voulais dire ; c'est peut-être un peu hors de propos par rapport au collège mais en fait, on y est en plein dedans.

Anne-Marie TOURILLON

Je pense effectivement que l'on est en plein dedans parce que ce qui émane de votre propos c'est la question de la confiance qui est essentielle. Vous avez parlé de parents qui ne veulent pas venir à l'école, vous avez parlé de continuum donc vous évoquez évidemment les équipes éducatives et cet engagement qui court tout au long du collège et au-delà et même avant le collège. Comment l'élève va-t-il construire son parcours ?

Prendre conscience que chacun avance à son rythme et que chacun a bien sa valeur, c'est toute une réflexion globale qui ne peut donner des fruits que s'il y a une confiance réelle qui s'appuie sur des dispositifs.

Pour terminer cette première étape, je me tourne vers Monsieur Gallo. Nous avons beaucoup parlé de dispositifs, de complémentarité entre les enseignants et les non-enseignants. Le collège ressemble-t-il à une entreprise ou est-ce qu'il y a dans l'entreprise des aspects de son organisation qui pourraient être mis en œuvre avec des adaptations dans le cadre d'un établissement scolaire ?

Jean-Pierre GALLO

Je crois effectivement que l'on a la possibilité de construire ensemble toute une démarche. J'ai un souvenir d'avoir mis en place, il y a quelques années, une collaboration entre le monde scolaire et l'entreprise ce qui était assez exceptionnel mais il faut que je vous retrace un peu le contexte. Je viens de la région Alsace. Dans cette région, nous sommes confrontés à 2 frontières (Suisse et Allemagne) qui sont des pays capteurs de main d'œuvre. Si l'on n'est pas présent sur le terrain du recrutement, on peut avoir des difficultés.

J'ai utilisé une méthode de Bertrand Schwartz qui m'a permis de faire travailler au sein de mon entreprise, le monde de l'éducation et qui m'a permis de qualifier des gens dans le cadre de l'apprentissage ce qui a été tout à fait exceptionnel, sur une période de trois ans : 82 % de réussite sur une vingtaine de jeunes ce qui est énorme et que l'entreprise seule n'aurait pas pu réaliser.

Cela montre bien qu'il y a des choses à innover, à mettre en œuvre et ce parcours m'a

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

orienté vers la mise en place d'outils parce que j'ai souvent entendu dans ma carrière très longue de représentant patronal, qu'il était difficile de faire rentrer des jeunes dans le monde de l'entreprise. Fréquemment, on se rendait compte qu'au bout d'une année ou une année et demie d'apprentissage, ils décrochaient, pourquoi ?

Parce qu'on les avait mal orientés, parce qu'ils ne savaient pas exactement ce que représentait le métier ; cela prouve qu'il n'y a pas eu assez de relations entre le monde de l'éducation, le monde de l'entreprise et le jeune.

Nous avons décidé de mettre en place avec le monde entrepreneurial, une structure que j'ai nommé « l'orientoscope » ; c'est une démarche pédagogique qui fait l'histoire des métiers d'hier, d'aujourd'hui et de demain et en même temps, cela permet aux jeunes de voir ce qui se fait dans le monde de l'entreprise et qui a la possibilité de bien orienter avec le monde de l'éducation ; l'entreprise a en son sein des personnes qui peuvent dire : « toi, tu as la faculté de pouvoir rentrer dans cette catégorie de métier ou tu as la faculté de faire un cursus général... ».

Voilà quelques exemples ; j'en aurais beaucoup d'autres mais cela nous prouve bien qu'il est indispensable qu'il y ait ce lien fondamental entre le monde de l'éducation et le monde de l'entreprise.

Anne-Marie TOURILLON

Nous développerons plus particulièrement dans le cadre de la troisième étape de la table ronde, cette ouverture sur le monde professionnel et cette culture de l'orientation qui fait également partie du projet d'établissement. Comment permettre à chaque jeune de trouver sa voie, non pas en cherchant le métier qu'il voudrait effectuer mais surtout en le sensibilisant aux compétences attendues dans des familles de métiers ? Je pense que les entrepreneurs sont tout à fait appropriés pour répondre aux attentes des élèves mais aussi pour former les enseignants.

Nous allons passer à la seconde partie pour « entrer dans la classe » car nous avons pour le moment mis en avant l'idée de confiance, de liaison, de réseau, de travail en équipe, de transversalité, d'implication.

Il est possible que nous retrouvions les mêmes éléments dans la classe où tout se joue. Un élève qui décroche est un élève qui se coupe des savoirs dans la classe. Pourquoi se coupe-t-il de la connaissance ?

Je prendrai appui sur une phrase qui a été prononcée par un décrocheur qui disait : « ce n'étaient pas les matières que je n'aimais pas, c'était les cours ».

Comment aimer les cours ? Quels savoirs dispenser et comment organiser les cours ?

Je vais me tourner d'abord vers la praticienne. Madame de Champechesnel, vous allez nous parler de ce qui se passe dans la classe pour que l'élève ne décroche pas ; il y a bien sûr ce qui est institutionnel, ce sont les programmes. Comment innover au sein de la classe ?

Isabelle de CHAMPSCHENEL

Il faut vraiment tenir compte du fait que la pédagogie de projet dont on parlait précédemment est une pédagogie de diagnostic mais elle est toujours quasiment en concurrence avec la pédagogie traditionnelle et avec le programme scolaire.

Il y a de bonnes volontés, des possibilités mais il y a souvent un hiatus pour les enseignants. Les élèves le disent dans les reportages, ils ont besoin d'aimer le professeur, la matière, ils ont besoin de ne pas être malmenés par leurs camarades à l'intérieur de la classe donc il faut réussir à faire coexister la pédagogie traditionnelle et l'enseignement du programme avec une pédagogie de projets, avec des dispositifs qui retirent les élèves des classes, avec des options particulières. Un dispositif a disparu mais il existait il y a une vingtaine d'années, c'était le baccalauréat en quatre ans ; de nombreux élèves ont obtenu leur bac grâce à ce dispositif.

Comment peut-on diagnostiquer un échec de l'effort de tous et de chacun ? Ce sont des professeurs qui vont se disputer des élèves au sens propre du terme à l'intérieur de l'établissement car on ne les voit plus assez en cours, parce qu'ils sont trop engagés sur un autre dispositif tel que le dispositif de socialisation et d'apprentissages (DSA par exemple) qui a lieu en 6ème et dont on n'a pas immédiatement le retour en termes d'efficacité. Nous avons entendu un témoignage de professeur qui parlait de DSA et qui disait que le retour en classe était parfois problématique.



Anne-Marie
TOURILLON



Isabelle
DE CHAMPECHESNEL



Patrice
DUTOT



Jean-François
FÉCHINO



Pascal
FOURESTIER



Jean-Pierre
GALLO

Table ronde animée par

Anne-Marie TOURILLON
IA-IPR – Académie de Créteil

avec la participation de :

Isabelle DE CHAMPCHESEL
Professeur –
Collège Françoise DOLTO – Paris

Patrice DUTOT
Directeur académique
des services de l'Éducation nationale
des Ardennes – Académie de Reims

Jean-François FÉCHINO
Parent d'élève PEEP

Pascal FOURESTIER
Principal –
Collège Jean Jaurès – Pantin

Jean-Pierre GALLO
Chef d'entreprise

J'ai cette année en 3ème dans la classe traditionnelle, des élèves qui ont participé à un DSA en 6ème car ils étaient en échec scolaire. Nous avons fait le choix de faire le DSA sur le niveau 6ème car plus on les repérait tôt, mieux on les aidait et mieux ils s'intégraient et se sentaient à l'aise à l'école. Ils étaient dans un état de bien-être et surtout ils savaient que même en échec scolaire, ils avaient leur place et avaient confiance dans les adultes et dans l'institution.

Cela a marché ; tous les élèves que je retrouve cette année, je ne les avais pas revus du toute leur scolarité, je les connaissais juste en DSA de 6ème c'est-à-dire durant quatre semaines. Aujourd'hui, ils sont tous lecteurs et lèvent la main pour lire en classe alors que ce sont des élèves qui ont toujours un petit niveau scolaire. Grâce au théâtre, aux différentes activités, grâce à la manière dont ils se sont comportés, ils sont heureux à l'école.

Ces dispositifs marchent mais c'est difficile même si on travaille tous pour faire réussir ces élèves. On parlait du saucissonnage des emplois du temps et de la multiplicité des intervenants. Je pense qu'il faut que l'on soit nombreux en fait, parce que la résilience, l'affection, l'attachement et le bien être passent par l'entourage. Quand tout ne va pas de soi, il vaut mieux que l'entourage soit multiple mais il faut en même temps que l'on arrive à s'entendre pour faire à un moment des bilans. C'est essentiel pour montrer à tous les élèves que nous avons cette idée de travailler ensemble avec une pédagogie de projet qui ne soit pas concurrentielle de la pédagogie traditionnelle.

Anne-Marie TOURILLON

Le temps passe très vite et évidemment dans la classe il y a encore beaucoup de choses à dire. Je voudrais poser la question de l'évaluation des élèves ; outre les dispositifs particuliers pour aider les décrocheurs, comment redonner confiance à l'élève ou comment lui donner confiance ? Que pourrait-on dire de l'évaluation, Monsieur Fourestier ?

Pascal FOURESTIER

Pour réussir dans la classe, il faut sortir de sa classe ; il faut interroger les pratiques d'enseignement, il faut mutualiser, il faut harmoniser.

Partant de là, il faut s'interroger sur des objets et sur des objectifs communs dont l'évaluation fait partie. L'évaluation c'est à la fois réfléchir aux formes d'évaluation, aux objectifs de l'évaluation mais aussi à ce que l'on en fait. Si l'objectif c'est juste de mettre une note, cela ne sert pas à grand-chose. La question c'est d'apprendre et de travailler communément sur les méthodes d'apprentissage des élèves et comprendre comment ils fonctionnent pour qu'ils apprennent mieux et qu'ils comprennent mieux, c'est aussi le statut de l'erreur. Comment peut-on retravailler l'erreur de manière à ce que cette erreur ne soit pas pénalisante ou ne soit pas vécue de manière coupable mais au contraire comme un levier pour la réussite ? Il faut avoir bien sûr défini des objectifs communs dans le cadre, par exemple, du conseil pédagogique qui doit être un organe vivant dans les établissements à partir d'une impulsion forte de la direction des établissements et avec l'accompagnement des corps d'inspection.

Je pense notamment au levier que représente le socle commun de connaissances et de compétences qui doit être vraiment mis en œuvre dans les établissements et pour lesquels de nombreux accompagnements sont proposés.

Je pense que sur l'évaluation, les bilans sont nécessaires, à la fois les évaluations des élèves faites par chaque enseignant dans la classe mais aussi les résultats par exemple au brevet mais aussi des épreuves communes qui doivent être de vrais temps de réflexions pédagogiques avec des objectifs communs définis.

Anne-Marie TOURILLON

Sur la question de l'évaluation et de l'enseignement par compétences, que pensez-vous Monsieur Dutot ?

Patrice DUTOT

Cette réunion est à l'instar des parcours que l'on propose aux élèves, c'est-à-dire que l'on est tenu par le temps ; il y a un temps où il faut évaluer, il y a un temps où on est prisonnier

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

d'un programme préétabli. Vive la pédagogie et la didactique qui sans rien négliger du programme se donnent un peu de liberté dans sa mise en œuvre. Pour revenir à la classe et à l'évaluation, il faut peut-être sortir de ses représentations.

Je représente cette noble mission du directeur académique mais je viens de l'entreprise ; j'ai été créateur de deux entreprises et j'ai participé à d'autres créations. Donc j'ai eu une autre histoire avant l'éducation nationale ; je ne suis pas arrivé dans l'éducation nationale par hasard mais par souhait. J'étais en économie-gestion donc la relation avec l'entreprise me semble d'une simplicité évidente. Sortir des représentations qui sont les nôtres, le travail dans la classe c'est cela aussi. Chaque enseignant est inscrit dans des représentations. En fait, le professeur est une pièce d'un puzzle. Comment, pour être compris des familles et des élèves, sommes-nous capables de rapprocher les pièces du puzzle ?

On évoquait tout à l'heure le maître dans le premier degré mais c'est lui qui fait le lien entre les différents enseignements et les différentes disciplines ; dans un collège, ils sont plusieurs mais j'ai en tête plusieurs expérimentations : par exemple celle d'un professeur du premier degré qui est professeur principal en 6ème et au lieu d'avoir 10, 12 ou plus d'enseignants en 6ème, il est possible d'en avoir 4 ou 5.

Cela nécessite éventuellement d'avoir des enseignants polyvalents mais pose des questions déontologiques, éthiques, politiques. Débattons-en au lieu de dire non !

Ce débat est nécessaire car on est sur le diagnostic ; c'est la vraie question.

Le ministre propose une réforme et nous propose d'y entrer par les rythmes. Comment pensez-vous que l'on présente la question des rythmes à nos partenaires ? C'est bien une refondation de l'école de la République et de la République par l'école, pourquoi ?

Parce que l'on propose une autre écriture du contrat social à partir d'un autre projet éducatif et pédagogique qui va mobiliser l'ensemble des acteurs de la société.

Aujourd'hui, tout le monde fait le constat que l'on est dans un monde d'individualité, dans des confrontations. L'école crée du collectif et apprend à vivre ensemble alors que chacun vit pour soi. Comment arrive-t-on à cet objectif que confie la nation, dans ses différentes composantes, à l'Éducation nationale ?

J'ai entendu des mots qui me font réagir : la société civile. Il y a une société et différentes composantes de cette société, comment peut-on opposer l'une à l'autre ?

Qu'est-ce que cela signifie la société civile ? Je n'en sais rien et je suis très honnête en vous le disant. On a l'habitude de morceler, de créer des communautés.

Le projet que l'on a d'accompagner les enfants c'est justement accueillir cette différence mais aussi d'en faire une destinée commune. Les programmes, les enseignements, les disciplines doivent concourir à cela.

Est-ce que les enseignants dans les collèges se sont posés la question de la finalité des autres disciplines ? Qu'est-ce qui fait que ces disciplines sur un niveau donné vont participer d'un parcours cohérent ? Comment le conseil pédagogique met en vie ces différentes disciplines ? Comment cela donne-t-il du sens ?

Il faut apprendre à apprendre mais aussi apprendre à comprendre où l'on se situe dans le système. Si on aide les enfants, si on aide les familles, si on aide les enseignants, on va y arriver.

Je vous conseille de vous approprier la loi d'orientation et de programmation, de l'école. Tout le travail sur les nouveaux cycles redessine le parcours en collège.

Anne-Marie TOURILLON

Quelques mots pour terminer. On a parlé d'engagement, d'implication, de systèmes, d'équipes, de mise en confiance, de bien-être de l'élève à l'école... Tout cela est extrêmement important mais ce ne sont pas seulement des mots !

Cela doit s'appuyer sur des enseignements pour apprendre, donner du sens, comprendre, établir la confiance parce que l'élève doit être partie prenante de son parcours de réussite. On le construit avec lui, on lui permet de prendre confiance en lui par une évaluation progressive et formative qui est à la fois une estime de lui-même et une estimation de ce qu'il est.

Il y avait beaucoup à dire et merci aux intervenants pour leurs propos très riches.



Anne-Marie
TOURILLON



Isabelle
DE CHAMPCHESEL



Patrice
DUTOT



Jean-François
FÉCHINO



Pascal
FOURESTIER



Jean-Pierre
GALLO

Hélène OUANAS
Sous-directrice
du socle commun,
de la personnalisation
des parcours scolaires
et de l'orientation -
Ministère de l'Education
nationale

Il m'a été demandé de présenter la politique ministérielle notamment par rapport à la loi de refondation de l'école votée au mois de juillet dernier.

La sous-direction qui m'est confiée à la direction générale de l'enseignement scolaire comprend le socle commun de connaissances et de compétences et bientôt de culture, puisque cette dimension de culture commune va être introduite dans le socle par le Conseil supérieur des programmes dès qu'il aura été installé par le ministre. J'ai également en responsabilité tout ce qui concerne les parcours personnalisés des élèves, c'est-à-dire à la fois la scolarisation des élèves handicapés, des élèves intellectuellement précoces et tous les enseignements adaptés dont font partie les SEGPA. Le jeune qui a témoigné dans la vidéo, a montré en quoi la SEGPA lui avait apporté des choses même s'il avait eu du mal à s'engager au départ.

Je vais essayer de vous présenter une vision plutôt synthétique en retirant de mon exposé tout ce qui a pu faire l'objet des échanges précédents et notamment sur les causes du décrochage scolaire et les risques ainsi que tout ce qui relève de la statistique et du traitement des données présenté par le collègue de la DEPP.

Le travail de lutte contre le décrochage scolaire intègre la dimension de prévention. Pour le ministre de l'éducation nationale et pour la ministre déléguée à la réussite éducative ainsi que pour tous les acteurs, le souhait est d'avoir une approche globale pour appréhender le décrochage et pour lutter avec un ancrage de « réussite éducative ».

J'insisterai sur deux points importants de la refondation de l'école :

- la refondation pédagogique : que ce soit dans le premier degré ou dans le second degré, que ce soit dans la liaison avec l'enseignement supérieur, nous sommes bien sur une perspective d'évolution des pratiques pédagogiques des enseignants. Ce qui a été cité sur l'article 34 de la loi de 2005 portant sur l'innovation pédagogique fait maintenant partie du code de l'éducation malgré la nouvelle loi sur la refondation.

Tout ce qui a été dit sur la prévention en classe, dans l'établissement, en relation avec les familles et notamment celles qui sont loin des préoccupations scolaires, tout ce qui a été dit sur la nécessité de travailler à la fois sur des dispositifs ou des structures innovantes telles que mes micros lycées, renvoie aussi au travail qui doit être fait dans la classe qu'il y ait un ou deux ou plusieurs enseignants, comme c'est le cas au collège.

Cela renvoie bien sûr aussi à un travail sur des collectifs d'enseignants et plus largement sur le travail que l'on fait avec les partenaires. Lorsqu'on est sur des parcours choisis et construits, nous sommes à la fois sur le parcours scolaire de l'élève et sur l'orientation des élèves.

- les usages pédagogiques du numérique constituent des supports très intéressants et tout à fait adaptés quand on est sur la lutte contre le décrochage. Nous travaillons à la fois sur ces usages et sur le rapport des jeunes aux outils numériques qui pour eux ne sont pas forcément liés à des façons d'apprendre ou à des modalités d'apprentissage mais plutôt liés aux loisirs.

Une nouvelle approche pour lutter contre le décrochage.

J'insiste sur cette dimension parce qu'elle s'est fait jour tout au cours de la matinée. L'idée est d'être dans un état d'esprit nouveau qui prenne en compte les jeunes dans leur dimension globale.

Le ministre a donné comme objectif à l'éducation nationale, en lien avec ses partenaires de diminuer de 20 000, le nombre de décrocheurs en 2013.

L'éducation nationale ne peut pas atteindre cet objectif toute seule. Je souhaite insister pour que nous soyons vraiment dans un travail conjoint auprès des élèves, des jeunes dans une école bienveillante. Ce terme a été prononcé ce matin, c'est-à-dire une école juste, une école exigeante ; la bienveillance n'étant pas synonyme de laxisme, elle est liée à une exigence, à une construction des valeurs et à une amélioration, à un enrichissement de ce qui est appelé la diversité de notre école républicaine.

Nous avons là tous les tenants et les aboutissants ; ce sont les objectifs de cette nouvelle approche mais j'insiste sur les démarches transversales : le travail d'équipe, la concertation et le dialogue avec les personnels et les partenaires.

L'ÉDUCATION NATIONALE AU CŒUR DES DISPOSITIFS

Peut-être arriverons-nous à ce que l'on appelle une « alliance éducative » qui fait partie d'un horizon pour le moment mais qui se concrétise sur les territoires par différents projets ? Le projet éducatif de territoires concerne actuellement plutôt le premier degré en avant-garde des rythmes scolaires mais il concerne aussi le collège et le lycée avec la recherche de l'excellence et de la rationalité. L'idée est que, par exemple, tous les internats relèvent de l'excellence pour la réussite de tous les élèves.

Concernant la lutte contre le décrochage scolaire, il y a eu déjà ce matin plusieurs avancées en termes de perspectives pour la refondation de l'école.

Avant de parler des missions de lutte contre le décrochage scolaire, je citerai dans le cadre préventif de l'école et du collège, la priorité donnée à l'école primaire. Le fait que l'on puisse scolariser les tout-jeunes enfants avec la relance de l'accueil des enfants de moins de trois ans dans des territoires en difficultés dans lesquels il y a des familles vulnérables, dans lesquels les enfants ont besoin d'accéder à l'école dans des conditions appropriées à leur tout jeune âge, est quelque chose de très important. À la rentrée, nous allons avoir plusieurs milliers d'élèves qui vont bénéficier de la relance de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

De même pour le premier degré, le dispositif « plus de maîtres que de classes » est implanté dans des territoires d'éducation prioritaire ou dans des territoires ruraux isolés. Les 1 000 postes créés à cette rentrée faciliteront ce dispositif et nous sommes en train d'engager une évaluation. Il devrait permettre de mieux accompagner les apprentissages notamment les apprentissages fondamentaux dans le cadre des nouveaux cycles d'enseignement qui ont fait l'objet d'un décret au mois de juillet 2013.

Toujours pour la prévention, un travail va concerner l'amélioration du continuum d'apprentissage des élèves, sur la liaison école-collège qui fait l'objet de nombreuses pistes de recherche et de nombreuses mises en œuvre depuis des années. Nous allons installer, à partir d'un décret paru en juillet dernier, un conseil école-collège qui ne concernera pas que le cycle dit « à cheval » à la rentrée 2015 mais qui intégrera les classes au-delà des CM1/CM2 de l'école et de la 6ème actuelle du collège. Plus largement, ce conseil école-collège est un outil très important pour lutter contre le décrochage scolaire, pour le prévenir dans la mesure où il permettra en rassemblant des enseignants d'un collège et des écoles de secteur, de faire un travail conjoint sur les programmes, sur le suivi des élèves et sur les stratégies les mieux adaptées sur le territoire concerné. C'est un outil essentiel mais évidemment, cela a été dit à plusieurs reprises dans la table ronde, il faudra le faire vivre, l'accompagner, avec des formations sur le travail en équipe, sur des objets bien identifiés pour chacun des collèges et des écoles concernés.

Il a été question de l'évaluation et de la pression mise sur les élèves concernant l'évaluation dans notre pays. On s'aperçoit par exemple au moment des évaluations PISA qu'un pourcentage très important d'élèves ne finit pas les tests car ils craignent d'être en échec. Il y a un gros travail à faire de mise en confiance, comme cela a été dit. Dans une perspective qui est réjouissante à la fois sur le plan éducatif et pédagogique, il faut faire en sorte que l'évaluation ne soit plus une évaluation sanction et que l'on fasse coexister, par exemple, au collège la notation et l'évaluation par les compétences. Ce n'est pas chose aisée ; il est prévu dans la loi que le diplôme national du brevet atteste de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Tout cela montre que nous souhaitons faire un travail aussi pour la validation de fin de collège de façon à ne pas opposer le travail indispensable sur l'acquisition des connaissances, et les compétences. C'est tout un processus, comme l'a montré la table ronde, qui est bien engagé dans un certain nombre d'établissements.

Concernant le décrochage scolaire, il y a 49 % de taux de décrochage dans les lycées professionnels. Il faut préciser que les études montrent que ce taux de décrochage n'est pas dû uniquement à l'orientation.

Certes, dans notre pays l'orientation est souvent subie mais elle a aussi fréquemment l'accord de l'élève et de sa famille. Par ailleurs, un certain nombre d'élèves choisissent une orientation qu'ensuite ils estiment ne pas être la bonne.



Hélène
OUANAS

Hélène OUANAS
Sous-directrice
du socle commun,
de la personnalisation
des parcours scolaires
et de l'orientation -
Ministère de l'Education
nationale

Dans un certain nombre de cas, c'est l'affectation des élèves c'est-à-dire la spécialité dans laquelle ils ont été orientés qui renvoie au décrochage.

Pour le lycée professionnel, l'objectif est à la fois de travailler en amont de l'orientation avec les familles et avec les élèves, en équipe bien sûr avec les chefs d'établissements et les équipes éducatives. C'est aussi de faire en sorte que l'élève quand il arrive au lycée professionnel, soit considéré dans une voie à égale dignité avec les autres voies de formation. Il est important de casser un certain nombre de représentations négatives sur l'enseignement technique et sur l'enseignement professionnel. Quand l'élève arrive dans cette voie et dans la spécialité qu'il peut avoir choisie mais qui ne lui convient pas, il y a un travail très fin à faire afin d'utiliser les passerelles actuelles entre les voies professionnelles, les différentes filières mais aussi les passerelles actuelles entre la voie technologique et la voie professionnelle et même pour certains élèves entre la voie technologique et la voie générale. Pour l'instant, ces passerelles ne sont pas suffisamment utilisées et c'est un objectif important pour nous.

La proportion de sorties sans qualification demeure toujours trop importante ; elle est liée à une mauvaise image de cette voie professionnelle, à une orientation souvent plus subie que choisie, à une faible mobilité des jeunes et des passerelles peu utilisées ...

Ce qui apparaît important, c'est de pouvoir travailler en amont notamment au collège. C'est pour cette raison que nous allons vers une refondation du collège pour conserver un collège unique tout en travaillant sur la diversification des parcours des élèves. Par exemple, nous garderons la 3ème prépa-pro qui est dans la loi pour la refondation de l'école et l'idée d'un parcours éducatif qui va succéder au parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) et qui porte pour l'instant le nom de « parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel ». L'esprit d'un parcours éducatif et ses composantes sont très importants, pourquoi ? La compétence à s'orienter fait partie du socle commun. On installe une culture économique (découverte du monde économique et professionnel) dès la 6ème et on prépare la compétence à s'orienter en la nourrissant à la fois d'une culture économique et d'une meilleure connaissance du monde professionnel, en travaillant sur des objets spécifiques avec les élèves, qui s'inscrivent dans des projets ; autrement dit, ce ne sont pas uniquement des visites à des entreprises ou des éléments de transmission de connaissances de la culture économique. L'idée est que le jeune cultive progressivement l'esprit d'entreprendre au sens large. Nous souhaitons qu'il comprenne ce qu'est l'esprit d'entreprendre pour une entreprise économique, sociale mais aussi dans un service public ou dans un milieu associatif. On est là vraiment sur une compétence et des connaissances qui sont fondamentales pour la suite de l'orientation de cet élève.

Un autre élément avant de passer à la lutte contre le décrochage pour ceux qui ont décroché, c'est l'expérimentation qui est lancée à cette rentrée 2013 concernant 117 collèges dans 12 académies et portant sur le libre choix de la famille pour l'orientation à la fin de la 3ème. Cette expérimentation fait l'objet d'une étude. Elle sera très accompagnée par le dialogue avec la famille dans les établissements volontaires. Elle fera l'objet d'une évaluation très suivie pour voir les conséquences sur l'orientation mais aussi sur l'affectation des élèves.

Pour ce qui concerne les décrocheurs et les décrochés, le collègue de la DEPP a fait référence au système interministériel de recueil des informations. Il est vrai que ce système n'est pas encore parfait mais en même temps il était indispensable que nous puissions bénéficier de données qui permettent d'identifier ces jeunes.

Lorsque j'étais en Seine-Saint-Denis, le « collectif des perdus de vue » cherchait à identifier ceux que l'on n'arrivait pas à repérer, perdus dans la nature et sans espoir de retour en formation. Ce système interministériel demande à être perfectionné mais il permet déjà de recenser, d'identifier tous les jeunes qui n'ont pas eu de qualification ou de diplôme pour les 16/24 ans c'est-à-dire pas seulement la fin de la scolarité obligatoire mais aussi post-lycée.

Effectivement, on a environ 200 000 jeunes qui sont repérés mais quand on décompte ceux qui ont eu un retour en formation, ceux qui sont suivis par des missions locales, ceux qui sont déjà en accompagnement ou qui ont retrouvé la possibilité d'entrer dans une formation alternée, on est à peu près (ce sont les chiffres de la DEPP) sur 140 000 jeunes par an en lissant les données. En diminuant de 20 000 chaque année, on est bien sur l'objectif de réduire de moitié le nombre de décrocheurs à la fin du quinquennat. Pour aider ces jeunes, il y a aujourd'hui 360 plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) qui existent au niveau départemental et au niveau

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

local (infra départemental). Ces plates-formes sont des plates-formes partenariales dédiées à un travail interministériel et avec les collectivités territoriales. Nous faisons actuellement le recensement de la dernière campagne qui a eu lieu jusqu'à la fin du mois de septembre. Nous espérons atteindre l'objectif des moins 20 000 décrochés, sachant que les missions de lutte contre le décrochage scolaire amplifient leur action, notamment avec des entretiens de situation, avec des accompagnements et que toutes les solutions de retour en formation ou d'accompagnement vers des dispositifs mixtes sont à utiliser. Nous ne faisons pas de fixation sur le retour au lycée absolument, dans telle classe, dans telle voie. Il faut vraiment répondre aux besoins des jeunes et donc toute solution doit être personnalisée. C'est pour cette raison que nous avons mis en place à l'intérieur du système des plateformes, les réseaux Foquale (Formation-QUALification-Emploi), pour que les actions de l'éducation nationale soient mieux nourries et mieux outillées.

L'éducation nationale se mobilise autour de ces réseaux qui travaillent avec les plates-formes et il n'y a pas de concurrence entre les plateformes et les réseaux Foquale. Ces derniers sont au service des plates-formes. La plupart du temps, c'est un chef d'établissement qui en est le responsable ; il travaille en lien avec tous les acteurs locaux. C'est le préfet actuellement qui est responsable des plateformes départementales. Les réseaux Foquale travaillent en lien étroit avec les missions de lutte contre le décrochage scolaire puisqu'il y a, dans les gros établissements ou grâce à des associations d'établissements, les groupes de prévention du décrochage scolaire qui remplacent les groupes d'aide à l'insertion (GAIN), et qui évoluent de façon à pouvoir répondre de manière plus importante à la problématique de la prévention.

Les solutions sont pour le moment assez diverses et il est important que l'on ait une palette de solutions. Il faut aussi l'on garde en ligne de mire, le fait que c'est dans l'établissement, dans les cours, dans la classe, dans les ateliers, que l'essentiel se joue.

Pour ceux qui ont décroché, le fait d'avoir une palette de solutions avec notamment des dispositifs innovants permet de les ramener en formation, avec l'objectif de construire du « sur mesure ». Par exemple, les micro- lycées travaillent avec des pédagogies très actives ; ce sont plutôt des petites structures. L'objectif est d'avoir une structure innovante par académie. Actuellement il y a beaucoup de structures innovantes plutôt urbaines. L'objectif est d'en installer dans les académies rurales, en les intégrant si possible à des établissements de type cité scolaire pour faciliter, et ce n'est pas la moindre des choses, la possibilité pour les jeunes d'être accueillis en internat. D'autres solutions innovantes sont pour le moment en petit nombre mais elles sont certainement aussi porteuses d'avenir. J'en citerai deux.

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'agence du service civique ; nous avons pu dans le cadre de la réduction des 20 000 décrocheurs, travailler avec cette agence, sur un objectif de 3000 décrocheurs en service civique. Ils s'engagent dans une mission service civique mais gardent un statut scolaire ; ils peuvent avoir une formation ou un parcours spécifique dans un établissement avec un tuteur de l'éducation nationale. Actuellement avec ces formules combinées, nous avons un peu plus d'une centaine d'élèves. Nous avons commencé très modestement au mois de février 2013 mais c'est une solution porteuse car nous avons de très bons retours des jeunes, sachant que leurs compétences extra scolaires sont prises en compte évidemment dans ce type de parcours.

Une autre solution très porteuse d'avenir, c'est l'introduction de clauses sociales dans les marchés publics. Pour l'instant, nous avons travaillé au ministère de l'éducation nationale avec le service achats. L'idée est d'introduire dans le cadre des marchés publics, une clause sociale pour les décrocheurs afin de leur permettre de rejoindre une entreprise ou un service dans le cadre d'un grand service public ou d'une collectivité territoriale, pour les amener à reprendre confiance en eux puis éventuellement à reprendre une formation en alternance ou aller vers un emploi, en étant accompagnés.

Cet ensemble de mesures sur la refondation de l'école de la République en terme de prévention mais aussi en utilisant tout ce qu'il est possible de mettre en œuvre au niveau du lycée après l'école obligatoire et avec tous nos partenaires, est essentiel.

Nous travaillons aussi avec des fondations et notamment des alliances de fondations en particulier pour le collège, afin de prendre en compte les différentes dimensions du développement des jeunes, c'est-à-dire les savoirs, les compétences mais aussi le travail avec les parents et le travail en équipe pluridisciplinaire.

Je vous remercie de votre attention.



Hélène
OUANAS

Témoignages filmés : sur la bonne route...

François BONNEAU
Président
du Conseil régional
Centre

Permettez-moi de vous remercier de m'avoir invité à ce colloque en tant que représentant des Régions et de vous dire l'intérêt de cette approche du décrochage dans une interaction entre le monde de la formation et le monde de l'entreprise.

En tant que président de la région Centre mais aussi en tant que coordonnateur de l'action d'éducation pour l'ensemble des Régions, au sein de l'association des régions de France (ARF), je souhaite dire que vous êtes sur un sujet essentiel.

La question de savoir s'il est possible ou pas de prévenir le décrochage, de lutter contre le décrochage, de sortir du décrochage est une question qui mérite d'être traitée. La réponse s'impose à nous avec deux ordres de considération.

La première est d'ordre social et sociétal. La réunion d'aujourd'hui montre que nous partageons l'évidence que le décrochage produit au niveau des individus des marques extrêmement profondes ; le décrochage n'est pas simplement une situation administrative d'attente, d'inquiétude etc... C'est un moment où s'opère pour un nombre important de celles et de ceux qui sont concernés, une dégradation très profonde de l'image de soi, un doute sur la capacité de l'individu d'entrer dans la société et d'y prendre sa place. La profondeur de ces marques rend extrêmement complexe le retour dans une dynamique positive pour retrouver l'estime de soi, faire un projet, avoir une volonté d'insertion.

De l'extérieur, il y a souvent une stigmatisation très forte des comportements de décrochage avec des jugements moraux. Pour avoir côtoyé un nombre important de jeunes dans cette situation, il y a là, quelque chose qui dépasse la volonté des individus, quelque chose qui, sur le plan personnel est de l'ordre de l'insupportable si l'individu se trouve seul. Il est de notre devoir de corriger cela car en même temps, notre société aujourd'hui et plus encore celle de demain, aura besoin de toutes les énergies, de toutes les capacités de ces jeunes qui la composent.

Dans ma région, j'ai lancé en anticipation d'un certain nombre de décisions nationales, des dispositifs dont je vais vous dire quelques mots. Un nombre important de secteurs professionnels ouverts sur l'avenir, porteurs d'emplois intéressants, sont totalement ignorés ou délaissés par les jeunes. Dans cette situation, le décrochage a quelque chose d'inacceptable puisque nous risquons d'être privés de ressources et de talents alors que des activités sociales, économiques, industrielles, artisanales, tertiaires se trouveront sans preneurs.

Pour avoir travaillé auprès du ministre en charge de l'Éducation nationale dans le cadre de la loi sur la refondation de l'École, j'insiste sur le fait que la première des priorités c'est d'éviter le décrochage. Lorsque le décrochage est installé, c'est extrêmement difficile de réparer, de remettre en dynamique. Le premier objectif, c'est donc la prévention et à cet

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

INTERVENTION

égard, j'ai veillé, en tant que représentant des collectivités, à ce que dans la loi de refondation, l'Éducation nationale garde une part majeure dans cette prévention.

Faut-il simplement que cela soit inscrit dans la loi, l'école étant obligatoire jusqu'à 16 ans ? Doit-on trouver une solution pour tous les jeunes ?

Que l'institution affirme des objectifs, c'est impératif, mais l'affirmation n'empêche pas le décrochage. C'est aussi par l'évolution des dispositifs qu'il faut agir.

Prévenir le décrochage, c'est reconnaître qu'à partir de 14 ans ou 15 ans ce qui correspond au collège et au-delà, dans le lycée professionnel, l'apprentissage ou le lycée d'enseignement général et technologique, un certain nombre de situations exprime une détresse, une distance avec les objectifs de l'institution. Lorsque cette expression apparaît, trop souvent l'institution ne parvient pas à nouer le dialogue avec le jeune, à explorer les raisons individuelles, psychologiques, sociales, économiques, financières à l'origine de cette détresse. À tous les niveaux, apparaissent des décalages entre ce que le jeune consciemment ou inconsciemment porte comme énergie et comme vision de son avenir et ce que nous lui donnons à voir comme possibilités à l'intérieur de l'institution ou à l'intérieur du monde du travail. Il y a donc à l'évidence dans « lutter et prévenir le décrochage » cette idée qu'aux différents niveaux, il faut que l'institution et les structures de prise en charge puissent être dans une attention individualisée suffisamment forte pour que ces écarts, ces distances soient pris en compte et qu'un dialogue se renoue.

C'est souvent dans la rupture du dialogue, dans la rupture de l'accompagnement, (j'insiste sur ce point car j'en reparlerai au sujet de l'orientation) que s'installe véritablement le décrochage.

Je pense qu'une diversité de prises en charge de ces situations individuelles conduisant au décrochage et une individualisation de l'accompagnement et des parcours offerts sont absolument nécessaires car il y a deux types de décrochage : le décrochage institutionnel et le décrochage lié à des causes individuelles.

Ne retirons rien à l'importance du décrochage institutionnel. Lorsque des jeunes sont par des mécanismes d'affectation placés dans des formations qu'ils n'ont pas choisies, il apparaît très régulièrement que se produise le décrochage.

C'est la raison pour laquelle au moment de la refondation de l'école, nous avons considéré qu'il pouvait être intéressant d'avoir une seconde professionnelle de détermination pour des jeunes qui n'ont pas encore choisi tel ou tel métier précis ou pour lesquels, le choix d'une filière de formation s'avère difficile au regard des processus de sélection. Il nous était apparu nécessaire de mettre un jeune en situation de découverte professionnelle assez large pour que progressivement il s'approprie un itinéraire par la confrontation au réel, qu'il conforte cet itinéraire de formation sans passer par une case échec.



François
BONNEAU

François BONNEAU
Président
du Conseil régional
Centre

L'échec c'est dans les résultats, échec dans l'affectation, échec dans la capacité à élaborer un projet. C'est souvent ce sentiment d'échec qui produit l'éloignement et le décrochage. Quand je parlais tout à l'heure de souplesse et d'individualisation des parcours, à l'évidence il nous faut penser à cela.

Il y a dans ce colloque la dimension de l'entreprise et elle est très importante. Le monde économique et social, le monde des métiers, le monde de l'entreprise, le monde de l'artisanat, quoi que nous en pensions nous les adultes, nous avons l'habitude de l'appréhender sous l'angle du lien entre l'économie et la formation ; ce lien est très difficile à percevoir pour un certain nombre de jeunes. Des jeunes qui sont dans une ruralité profonde ou qu'ils vivent dans des quartiers, dans des situations qui font apparaître le monde de l'économie, le monde des métiers comme hostile parce que leurs parents en ont souffert etc..., ces jeunes n'ont pas construit de représentations du monde économique.

Quand je dis prévenir le décrochage par l'économie c'est à l'évidence penser différemment, aller beaucoup plus loin dans cette responsabilité de l'éducation et de la formation pour tisser des liens actifs et institutionnaliser la place des acteurs économiques, du monde des métiers dans l'éducation. S'il est proposé d'établir un Conseil autour de « école-économie » avec une visée beaucoup plus importante, cela va dans le bon sens.

Si on décide de faire entrer de la 6ème à la 3ème au collège, une part de compréhension du monde économique, c'est bien parce que cette différence existe.

Il faut que l'institution s'ouvre au monde économique mais il faut aussi que le monde économique fasse un effort. Il est paradoxal aujourd'hui alors que l'on pense que l'alternance, l'apprentissage sont une solution pour un certain nombre de jeunes qui ne peuvent plus vivre simplement la formation avec leurs pairs, que ce soit l'insuffisance du nombre de maîtres d'apprentissage qui explique que l'apprentissage ne se développe pas et non pas le manque de candidatures. C'est un décrochage institutionnel.

Le décrochage est aussi individuel ; j'ai parlé précédemment de l'accompagnement et je vous livre ce que nous avons tenté de mettre en place depuis un nombre important d'années, auprès des jeunes en situation de décrochage.

Nous avons instauré un dispositif que l'on a appelé « Assure ta rentrée ». Il n'y avait pas à l'époque le travail fait par le ministère. Il s'agissait de repérer en temps réel à la rentrée, tous les jeunes sans vision de poursuite d'études et à l'échelle de la région Centre, cela représentait plus de 3000 jeunes, chaque année notamment en fin de collège ou de première année de lycée professionnel. Nous avons organisé un accueil inter institutionnel mêlant les Chambres des métiers, les conseillers d'orientation-psychologues, les missions locales, les centres d'aides à la décision, les points d'information jeunesse (Pij), les bureaux d'information jeunesse (Bij), les assistantes sociales... pour accueillir, proposer des prises en charge, interpeler le monde de la formation pour engager des solutions. Ce dispositif a donné des résultats importants.

Nous l'avons ensuite généralisé avec un dispositif « Assure ton année » considérant qu'il y avait aussi beaucoup de décrochage dans les formations de baccalauréat professionnel ou de lycée et de jeunes qui, pour une raison ou une autre, en cours d'année développent de l'absentéisme, prennent des distances etc...

« Assure ton année », ce sont les mêmes acteurs que précédemment, organisés dans 18 plateformes à l'échelle de notre région. Les plateformes sont des ensembles par grands bassins de vie où les professionnels apprennent à travailler ensemble pour faire de l'accompagnement. Trop longtemps, nous sommes restés sur l'idée qu'accueillir le jeune, l'aider à réfléchir, à définir son projet, à faire le point sur lui-même, lui donner un conseil, cela suffirait.

Je disais tout à l'heure que le décrochage était souvent un moment de perte de confiance en soi, de détérioration de son image et le plus souvent, s'il n'y a pas un véritable tutorat de ces jeunes, malgré tous les conseils que l'on donne, les rendez-vous tous les mois..., s'il n'y a pas un accompagnement, les choses n'avancent pas.

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

J'étais ce matin en réunion avec une responsable de la direction régionale de l'agriculture et de la forêt de la région Centre. C'est une région où toutes les formes d'agriculture sont développées : la forêt, l'élevage, la viticulture et beaucoup les céréales. Nous sommes aujourd'hui sur plusieurs centaines d'emplois nécessaires dans les concessions sur le machinisme agricole. Ce sont des perspectives d'emplois avec des développements extrêmement importants ; ces métiers aujourd'hui n'ont pas d'image, ni de visage : on n'arrive pas à les vendre... Lutter contre le décrochage, par rapport à ces métiers-là, c'est être capable de créer des interactions au moment où les jeunes se représentent une image d'eux-mêmes, pour que ces métiers aient un visage et deviennent attractifs.

J'ai pris une image dans ce secteur, j'aurais pu en choisir un autre. En région Centre où le tourisme se développe avec notamment « la Loire à vélo » (cette année 1 150 000 utilisateurs), nous sommes en manque de professionnels sur le tourisme, sur l'hôtellerie-restauration. Quand vous parlez à un jeune de l'hôtellerie ou de la restauration et du tourisme, il vous dit : « oui, mais il faut travailler pendant les vacances et le week-end ». Certes, il faut travailler le week-end parfois, travailler le dimanche, mais au-delà, ce sont des métiers qui correspondent à des intérêts forts, encore faut-il les faire appréhender et les faire valoir ? On parle de ré industrialisation du pays. Dans ma région, il y avait beaucoup de mécanique, de fabrication automobile ; ce sont des industries qui étaient en souffrance mais qui sont en train de se transformer en productions liées à l'aéronautique.

Ces mutations se font très vite et le gros problème des entreprises, c'est de trouver des professionnels qualifiés, des jeunes qui ont envie de faire ces métiers-là.

Je fais le pari que la société de demain peut donner du sens pour tous ces jeunes qui sont aujourd'hui marqués par un système scolaire qui, très souvent, les fait passer de la difficulté à l'échec et de l'échec au décrochage.

Lorsqu'il y a difficulté, il faut porter des remédiations ; lorsqu'il y a échec, il faut apporter des soutiens et aider le jeune à changer sa perspective vis-à-vis de lui-même et de son avenir. Il faut que le visage que nous donnons de la société de demain soit véritablement un visage attractif et mobilisateur.

C'est aussi la nécessité de faire travailler le monde économique et l'éducation. C'est changer le rapport entre ces deux mondes pour faire en sorte que nos modes d'approche soient extrêmement préventifs et que là où il y avait des institutions qui travaillaient en tuyaux d'orgues, elles travaillent véritablement ensemble. Si nous y parvenons, je crois que nous aurons gagné.

C'est la raison pour laquelle dans la loi de refondation de l'école, nous avons engagé le service public régional d'orientation (SPRO) qui est déjà expérimenté dans 8 régions.

C'est une nouvelle manière de concevoir le rapport entre les acteurs de l'orientation qui sont très nombreux. C'est une nouvelle manière d'interroger le travail qui se fait en matière d'orientation dans l'Éducation nationale et ce qui existe et qui doit exister en matière d'orientation, d'accompagnement, d'éducation à l'information au-delà du temps de l'éducation première. C'est une manière de rapprocher les deux, non pas au profit d'une vision adéquationniste, ni à court-terme, comme on nous le dit parfois, mais pour interroger le rapport entre le monde économique, le monde des métiers, le monde des services, le développement social de demain en intégrant le développement durable afin de percevoir l'écart entre cette vision de demain et la réalité des choix des jeunes aujourd'hui.

C'est absolument indispensable. Il y a des services trop éparpillés ; à l'évidence, ils ne donnent pas satisfaction. Quand je vois le développement des officines privées personnellement cela me navre ; je me dis que le service public ne fait pas son travail, qu'il faut faire bouger les lignes. Nous voulons faire en sorte qu'un service public plus cohérent, plus fort, permette de prévenir le décrochage, d'accompagner, de faire un lien avec la formation et de créer un lien durable avec le développement économique et social de demain.

Voilà en quelques mots ce que je souhaitais vous faire partager en ce début d'après-midi.



François
BONNEAU

Table ronde animée par

Thierry BERTHET
Directeur de recherches CNRS –
Institut d'Études Politiques
de Bordeaux

avec la participation de :

George ASSERAF
Directeur – ONISEP

Chantal BOSSUET
Bureau de l'orientation -
Sous-direction du socle commun,
de la personnalisation
des parcours scolaires
et de l'orientation – DGESCO -
Ministère de l'Éducation nationale

Eric DUPUY
Chef du Service Académique
d'Information et d'Orientation
de l'Académie de Toulouse

Jean-Marc HUART
Sous-directeur Politiques
de formation et du contrôle –
Délégation Générale à l'Emploi
et à la Formation Professionnelle
(DGEFP)

Youcef TAYEB
Syndicat Force Ouvrière

Thierry BERTHET

Je suis directeur de recherches au CNRS en sciences politiques et je travaille principalement sur les politiques d'orientation et de lutte contre le décrochage scolaire.

Chantal BOSSUET

Je suis chargée de mission à la DGESCO au Bureau de l'orientation et de l'insertion professionnelle et particulièrement chargée des dispositifs de suivi des jeunes décrocheurs dans le cadre des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) et de la mise en œuvre de tous les dispositifs qui peuvent accompagner les décrocheurs sur des voies de raccrochage. Nous aurons certainement l'occasion de parler des différents dispositifs qui sont mis en place dans le cadre de ces plateformes.

George ASSERAF

Je suis directeur de l'ONISEP et également président de la commission nationale de la certification professionnelle (CNCP). À ce titre, les questions d'orientation et au-delà celles de l'offre de formation me préoccupent au quotidien.

Eric DUPUY

Je suis chef du service académique d'information et d'orientation de l'académie de Toulouse, délégué régional de l'ONISEP Midi-Pyrénées. En tant que chef du service académique, je coordonne au niveau de la région et de l'académie, les plateformes d'appui des décrocheurs ainsi que le réseau FOQUALE qui est en place depuis le printemps dernier.

Youcef TAYEB

Je suis conseiller confédéral à la CGT-FO où je suis chargé des questions de la formation professionnelle. Nous n'avons pas de secteur « apprentissage » mais par contre, je participe dans le cadre de mes mandats au groupe technique national à AGEFA PME ; c'est à ce titre que je suis là aujourd'hui. Je suis aussi administrateur dans un OPCA interprofessionnel et administrateur au fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels.

Thierry BERTHET

Nous avons comme thèmes principaux pour cette table ronde, d'une part le lien entre orientation et décrochage et, dans une perspective de raccrochage, comment imaginer des solutions innovantes en matière d'accès à la qualification ?

Nous allons reprendre ces deux éléments en prenant la question de l'orientation et du décrochage un peu à la base ; nous avons beaucoup parlé depuis ce matin d'orientation, de décrochage, de décrocheurs sans vraiment préciser les termes du débat.

Il n'est peut-être pas inutile de revenir sur ce que l'on entend par orientation : on a parlé de l'information, du conseil, de l'accompagnement, de l'affectation ; tout ceci semble être des pratiques et des métiers différents.

Je vous propose que l'on ait un premier échange autour de ces termes. Monsieur Asseraf, qu'est-ce que l'on entend par orientation ?

George ASSERAF

Le mot orientation est un mot simple mais malheureusement polysémique. Il peut prendre plusieurs sens et cela dépend d'où on le regarde. En fait, c'est un continuum entre l'information,

LES DISPOSITIFS D'ORIENTATION ET D'ACCÈS À LA QUALIFICATION CONFRONTÉS AU DÉCROCHAGE

l'accompagnement pour comprendre l'information, le conseil pour donner une direction puis la décision qui peut être prise à la fois par les parents et par la communauté scolaire avec une divergence possible entre les deux.

Mais l'orientation va au-delà : quel chemin dois-je faire pour m'orienter plutôt vers tel type de métier que tel autre ? Cela renvoie à la formation mais aussi à la perception que peuvent avoir les enseignants des métiers avec des représentations qui ne sont pas toujours positives. L'idée restant dans les esprits est que quand c'est un très bon élève, il ne peut pas aller vers une voie professionnelle. On bute encore sur ce genre de situations dans beaucoup d'établissements. Quand on parle d'orientation à la fin de la 3ème, le mot est connoté négativement parce que cela veut dire que le collégien n'est pas en capacité de suivre la voie « royale », celle du lycée général ou technologique. Tout cela se mêle autour du terme « orientation ».

J'ai souvent l'habitude de dire que les jeunes qui sont orientés en fin de 3ème sont plutôt désorientés dans leur vie ou leur parcours scolaire, plutôt qu'orientés vers un choix qu'ils auraient fait. Quand bien même ils peuvent émettre un choix, l'orientation se heurte d'une certaine manière à une offre de formation locale qui n'est pas toujours en adéquation avec ce choix.

Nous avons vu tout à l'heure dans le film, une palette de situations à l'origine du décrochage qui tournaient autour de la question de l'orientation. On voit bien qu'on y mêlait des problèmes de nature personnelle, individuelle et en même temps des problèmes institutionnels.

L'orientation est à un moment donné cette partie immergée de l'iceberg de quelque chose qui ne fonctionne pas bien et comme l'a dit le Président Bonneau, nous avons une responsabilité en tant qu'adulte. C'est une responsabilité nationale parce que le pays ne peut pas se passer de talents et ne peut pas laisser ces jeunes sur le bord du chemin.

C'est une vraie difficulté aujourd'hui. D'une certaine manière, l'orientation est donc un continuum d'actions avec un continuum d'acteurs. Ce que l'on voit aujourd'hui, c'est que le problème est un peu mieux compris et un peu mieux pris en charge. Il y a la volonté affichée des acteurs de coordonner l'action de l'ensemble des intervenants sur le champ de l'orientation.

On voit que les régions se sont également emparées du sujet en termes d'actions de coordination des acteurs et en même temps, nous avons des réseaux qui se sont mis en place à l'initiative de l'Éducation nationale. La volonté est donc d'essayer de ne plus laisser passer les décrocheurs à travers les mailles du filet.

Une des grandes difficultés que l'on a avec les décrocheurs au-delà des situations d'échec qu'ils vivent ainsi que leur famille, c'est qu'on ne les retrouve pas. Lorsqu'ils ont décroché, on ne sait pas où ils sont. On le voit bien, à travers les missions locales ou d'autres types de structures qui en retrouvent un certain nombre, on sait qu'un nombre assez considérable passe encore à travers les mailles du filet. Ne sachant pas où ils sont, on ne peut pas les aider et on ne peut pas construire avec eux une deuxième étape d'orientation.

L'orientation est dans cette situation difficile, entre une demande sociale souvent assise sur des représentations parfois erronées du monde du travail une orientation produite par les enseignants sur la base d'un tri. Le bon élève continue « tout droit » et celui qui est orienté, on le met sur une autre voie. Par ailleurs, l'offre de formation ne peut pas répondre partout aux orientations ou aux souhaits de ces élèves et en même temps les besoins des entreprises s'expriment localement sur des métiers.

Même si nous sommes tous d'accord pour dire que l'on ne doit pas être focalisé par l'adéquationnisme, si on oriente des jeunes dans une voie, par exemple celle du bâtiment, il faut être en capacité d'apprendre aux jeunes les compétences nécessaires à l'exercice d'un certain nombre de métiers dans ce secteur.



Thierry
BERTHET



George
ASSERAF



Chantal
BOSSUET



Eric
DUPUY



Jean-Marc
HUART



Youcef
TAYEB

Table ronde animée par

Thierry BERTHET
Directeur de recherches CNRS –
Institut d'Études Politiques
de Bordeaux

avec la participation de :

George ASSERAF
Directeur – ONISEP

Chantal BOSSUET
Bureau de l'orientation –
Sous-direction du socle commun,
de la personnalisation
des parcours scolaires
et de l'orientation – DGESCO –
Ministère de l'Éducation nationale

Eric DUPUY
Chef du Service Académique
d'Information et d'Orientation
de l'Académie de Toulouse

Jean-Marc HUART
Sous-directeur Politiques
de formation et du contrôle –
Délégation Générale à l'Emploi
et à la Formation Professionnelle
(DGEFP)

Yucef TAYEB
Syndicat Force Ouvrière

On voit bien les difficultés d'articulation qui malheureusement laissent de côté, un certain nombre d'élèves relativement important dans notre pays.

Derrière ce message un peu pessimiste comme directeur de l'OniseP, je voudrais dire qu'il y a des lueurs d'espoir. D'abord, une prise en compte de la part des institutionnels de la nécessité de réduire les mailles du filet pour laisser passer de moins en moins de décrocheurs.

Il y a cette volonté affichée à travers un certain nombre de dispositifs avec d'ailleurs une double démarche qui est de récupérer ceux qui sont passés à travers les mailles mais aussi ceux qui donnent un certain nombre de signaux qui, en termes de probabilité, ont plus de risques d'être décrocheurs. Quand on regarde les chiffres 2011-2012 et ce que l'on commence à voir ceux de 2013, on constate que le nombre de jeunes qui repartent vers un parcours scolaire augmente. Ceci veut dire que la situation est sans doute désespérante pour un certain nombre mais moins désespérée que l'on ne pourrait l'imaginer. Je pense qu'il y a là un vrai encouragement à l'idée que la collectivité, à travers tous les acteurs qui œuvrent autour des questions du décrochage et de l'orientation, va sans doute aujourd'hui éviter aux générations futures de se retrouver dans la même situation que leurs aînés.

Je pense à des dispositifs mis en place avec l'Éducation nationale. Je ne parlerai que de « Ma seconde chance » qui est un dispositif très intéressant. C'est une application pour téléphone mobile et aussi un site web avec un système de tchat où de manière anonyme, un jeune décrocheur peut poser un certain nombre de questions. Il est soit renvoyé sur « Mon orientation en ligne » soit, par géolocalisation, il obtient une série d'informations qui lui permet d'identifier l'ensemble des acteurs qui peuvent l'aider dans sa démarche. Ce qui est intéressant, c'est que le dispositif entre mars et septembre 2013 a reçu 200 000 appels. C'est considérable et cela veut dire qu'il répond à un vrai besoin, à une nécessité et à des aspects qualitatifs.

Thierry BERTHET

Je passe la parole à Monsieur Dupuy pour continuer cette réflexion préliminaire sur les questions d'orientation.

Nous avons parlé ce matin du coût social et sociétal du décrochage. Des travaux ont été faits sur des cohortes au Québec et je voulais mentionner qu'il y a une étude conduite par un organisme européen « Eurofunds » sur les jeunes perdus de vue, ceux qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation. Cet organisme a estimé les coûts sociaux et le manque à gagner si ces jeunes étaient au travail ou en emploi ou en formation, aux alentours de 153 milliards d'euros pour 2011. Le coût du décrochage scolaire est pour la France en 2011 de 22 milliards d'euros ce qui nous plaçait en 2ème position en Europe derrière les Italiens. Le coût social et sociétal est extrêmement élevé et il existe des données qui permettent d'en savoir un peu plus mais il y a encore de nombreux travaux de recherche à faire sur ce sujet.

Monsieur Dupuy, votre regard sur ces questions d'orientation ?

Eric DUPUY

Je vais essayer de répondre en tant qu'acteur de terrain et cela me permettra d'illustrer les propos précédents de Monsieur Asseraf.

Néanmoins, un petit retour sur ce qui a pu être dit ce matin car je trouve qu'il y a, sur le terrain, une certaine confusion sur les termes décrochage et décrocheurs notamment quant aux usages que l'on en fait.

Je prends l'exemple de l'académie de Toulouse où on peut dire que 40% des décrocheurs dans l'académie viennent de lycées professionnels (LP). En même temps, j'entends ce matin que 40% du décrochage est produit par le LP. Voilà un exemple où il y a un mauvais usage entre décrocheurs et décrochage.

On confond assez souvent sur le terrain le processus et le produit d'un processus. Le décrochage, nous le savons, est un processus qui conduit le jeune à prendre de la distance, à s'affranchir de l'école. C'est un processus long, plus ou moins visible, très longtemps invisible. Le décrocheur correspond à une définition : on a vu ce matin qu'il y en avait plusieurs mais quelque part, le premier élément de définition, c'est au-delà de l'âge de la scolarité obligatoire (16 ans).

De fait, il ne peut pas y avoir de décrocheurs avant 16 ans. Où étaient scolarisés les jeunes

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

de plus de 16 ans ? En grande majorité en lycées professionnels ou en fin de collège voire en LEGT. Donc nous devons être vigilants sur les définitions parce que sur le terrain cela crée des difficultés non négligeables.

Les décrocheurs sont également plus nombreux à être recensés comme décrocheurs en début d'année scolaire ou plus précisément entre le passage de deux années scolaires. Pour l'académie de Toulouse, nous avons 9600 jeunes recensés par le SIEI pour l'année 2012-2013 et les ¾ sont repérés entre juin et octobre et le dernier quart sur le reste de l'année scolaire.

La troisième observation que je voulais faire est que de nombreux décrocheurs rattrouvent en fait « assez vite » soit dans les trois ou quatre mois. En fait 2/3 des décrocheurs sont rattrouvés dans ce délai et tout le monde a contribué à ce rattrouchage. Reste le dernier tiers... ? Ce sont peut-être les décrochés.

Si je reviens sur l'orientation, il est vrai qu'à part le constat vite brossé sous l'expression : « on sait bien que l'orientation, cela ne marche pas », il faut avoir une approche un peu plus analytique. De quoi parle-t-on quand on parle d'orientation ?

Soit on parle des orientations dans le sens des parcours et des itinéraires de formation, soit on parle d'orientation en terme de procédure (affectation, conseils de classe, commission d'appel...), soit on parle d'actions d'orientation c'est-à-dire toutes les actions conduites à caractère pédagogique et en matière de formation, d'accompagnement, de conseil. Enfin, on parle d'orientation aussi quand on parle des services d'orientation.

J'ai envie de rapprocher orientation et décrochage. Je privilégie plutôt la première définition même si on peut interpeller les autres, c'est-à-dire l'orientation dans le sens de parcours.

Le décrochage, cela a été dit ce matin, prend racine et c'est là qu'on le mesure, au sein de l'école, au travers de certaines difficultés ou de difficultés certaines d'apprentissage. C'est au moment où il y a ces difficultés, qui parfois n'ont pas été visibles dès le premier degré, que se construit malheureusement le portrait ou le profil d'un futur décrocheur. Il arrive que, quand les difficultés d'apprentissage sont telles, tout d'un coup on fait de la remédiation mais pas de la remédiation comme elle a été présentée depuis ce matin. On va faire de la remédiation telle un remède de cheval. Dans le collège, on dit : « mon garçon (vous avez remarqué ce matin qu'il y a plus de garçons que de filles concernés par le décrochage), vu tes notes, il va falloir que l'on t'oriente ». L'élève-acteur est loin dans l'histoire et cette orientation va être aussi brutale que la perspective est très étroite puisqu'elle est forcément professionnelle. C'est une forme d'orientation et d'injonction : « il faut t'orienter mais tant que tu as de bons résultats, tu restes dans le confort de ne pas t'orienter et s'il faut t'orienter, pour cela il faut te projeter dans un avenir à court terme pour savoir ce que tu vas vouloir faire plus tard ». En fait, c'est un travail qui fait appel à une intelligence conceptuelle assez mature et d'un bon niveau. On demande donc à un jeune qui, sur le plan scolaire, n'a pas encore prouvé qu'il a atteint ce stade conceptuel, de développer des capacités cognitives pour avoir un projet. C'est ce que j'appelle une forme d'injonction paradoxale que l'on oublie souvent.

C'est un remède très brutal et je rejoins les propos du Président Bonneau sur les attentes que l'on peut avoir par rapport à la rénovation de la voie professionnelle qui a apporté beaucoup de choses quant à la personnalisation des parcours. Sur le terrain, on commence à avoir des secondes de détermination pour faire en sorte que l'orientation ne soit pas brutale mais progressive, indépendamment de son éventuelle réversibilité.

Thierry BERTHET

On va poursuivre sur la meilleure connaissance du phénomène du décrochage à partir du SIEI et des plateformes de lutte contre le décrochage scolaire que vous connaissez bien, Madame Bossuet.

Chantal BOSSUET

Il est vrai que les mots sont déjà compliqués : décrocheurs, décrochés !

Évidemment, le SIEI ne compte que les décrochés car pour les décrocheurs, c'est un processus qui n'est pas terminé mais il y a des risques de décrochage.

Les jeunes au collège qui sont absents avec tous les facteurs dont on a parlé ce matin, peuvent effectivement aller vers le décrochage. On utilise souvent ces deux mots alors que les décrocheurs n'ont pas encore vraiment décrochés.



Thierry
BERTHET



George
ASSERAF



Chantal
BOSSUET



Eric
DUPUY



Jean-Marc
HUART



Youcef
TAYEB

Table ronde animée par

Thierry BERTHET
Directeur de recherches CNRS –
Institut d'Études Politiques
de Bordeaux

avec la participation de :

George ASSERAF
Directeur – ONISEP

Chantal BOSSUET
Bureau de l'orientation -
Sous-direction du socle commun,
de la personnalisation
des parcours scolaires
et de l'orientation – DGESCO -
Ministère de l'Éducation nationale

Eric DUPUY
Chef du Service Académique
d'Information et d'Orientation
de l'Académie de Toulouse

Jean-Marc HUART
Sous-directeur Politiques
de formation et du contrôle –
Délégation Générale à l'Emploi
et à la Formation Professionnelle
(DGEFP)

Youcef TAYEB
Syndicat Force Ouvrière

Le SIEI compte les décrochés c'est-à-dire les jeunes de plus de 16 ans qui sont sortis du système scolaire sans qualification ou sans diplôme, qui ont arrêté leur scolarité à un moment donné ou qui sont sortis sans obtenir le diplôme dans lequel ils s'étaient engagés. Il n'y a pas normalement de décrochage au collège même s'il y a de l'absentéisme et un processus en route.

Les plateformes sont chargées effectivement d'accompagner ces jeunes qui ont été identifiés et dénombrés. Il y a des croisements de listes car on regarde les jeunes qui sont sortis du système scolaire et on essaie de savoir si on les retrouve dans les formations en agriculture, dans des CFA ou dans d'autres systèmes.

On essaie de voir aussi s'ils sont déjà accompagnés par les missions locales parce que les plateformes sont dans un système interministériel. L'Éducation nationale ne travaille pas seule et mobilise tous les acteurs sur une région, sur une plateforme, sur une académie. L'organisation des plateformes est différente suivant les académies. Ceci dit, Madame Ouanas l'a bien expliqué ce matin, à l'intérieur de ces plateformes, l'Éducation nationale essaie de structurer sa réponse en mettant en place les réseaux FOQUALE. On cherche à remettre au maximum ces jeunes vers une voie de formation de l'Éducation nationale pour qu'ils aient à un moment donné une qualification, un diplôme afin qu'ils ne redécrochent pas à nouveau. Il y a des solutions qui ne peuvent être que temporaires qui ne permettent pas d'avoir une vraie qualification. Le but de l'Éducation nationale, c'est de leur donner à un moment donné, cette possibilité de retrouver un diplôme, une qualification et de repartir vers des bases correctes.

Ce mot « orienter », comme Monsieur Dupuy l'a très bien dit, est catastrophique. Quand on dit à un jeune « si tu n'as pas des bonnes notes, je vais t'orienter » ça donne tout un sens difficile au jeune et aussi à toute la classe car cela crée une grande crainte. J'ai entendu des jeunes dire qu'ils allaient continuer dans une voie générale alors que le copain : « oui, il va être orienté ». C'est pratiquement une mise au pilori ; c'est très stigmatisant et ce mot ne mérite pas ce sens-là. Monsieur Dupuy l'a très bien dit aussi, on demande aux jeunes qui sont les plus en difficulté, de se mettre dans une démarche pour assurer son avenir alors qu'il a déjà du mal à adhérer à une consigne, à comprendre ce qui se passe en classe. C'est à lui, le plus en difficulté, le plus en retard au niveau des apprentissages, que l'on demande de prendre une décision qui va l'engager pour la vie. C'est une situation tout de même très compliquée pour des jeunes.

Thierry BERTHET

Je vais passer la parole à Monsieur Huart, pour lui soumettre un chiffre qui a été mis en évidence par le Pôle Rhône-Alpes de l'orientation (PRAO) concernant ces jeunes décrochés, « perdus de vue » qui vient d'être validé par une enquête conduite auprès de 280 primo-arrivants en missions locales. On a pu estimer qu'entre le moment où les jeunes quittent le système scolaire et le moment où ils commencent à chercher une solution, il se passe en moyenne 28 mois donc une période extrêmement longue d'errance, de latence durant laquelle on ne sait pas trop ce que font.

Une question me paraît émerger : qu'est-ce qui explique que les jeunes ne font pas recours plus tôt à l'offre institutionnelle mise à leur disposition et notamment par les missions locales ? Qu'est-ce qui fait qu'il y a presque une forme de non recours à l'aide que l'on met à leur disposition ? Est-ce qu'à la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP), c'est un point que l'on observe ?

Jean-Marc HUART

Je suis vraiment désolé de ne pas avoir entendu les précédentes interventions et l'intervention du Président Bonneau.

Je suis sous-directeur des politiques de formation et du contrôle à la DGEFP ; j'ai l'habitude d'intervenir dans les colloques de l'AFDET mais au titre de la DGESCO que j'ai quittée il y a quelques mois pour rejoindre le ministère du Travail.

Je remercie donc l'AFDET d'avoir invité le ministère du Travail à venir intervenir aujourd'hui.

Sur la question de l'orientation et de la réorientation, il est vrai qu'un certain nombre d'idées ont la vie dure. Une anecdote lorsque j'étais inspecteur pédagogique régional dans une discipline de l'enseignement général, il y a plus de 10 ans. Le recteur m'a proposé de prendre un poste

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

de délégué académique aux formations professionnelles initiales et continues (DAFPIC) alors que j'étais IA-IPR stagiaire. J'étais donc encore en période de formation et j'ai reçu un courrier très gentil d'un enseignant de ma discipline disant : « mon pauvre monsieur, le Recteur vous a réorienté, vous allez maintenant vous occuper de formation professionnelle ».

J'étais à la fois extrêmement touché par ce courrier, très sympathique mais je me suis dit qu'il y avait vraiment une image négative de l'enseignement professionnel liée à l'orientation.

Pour revenir à la question du temps que passe un décrocheur avant de trouver une solution, on est bien à la frontière du champ de compétences des deux ministères : celui de l'Éducation nationale qui peut être parfois considéré comme étant celui qui produit les décrocheurs et l'ensemble des dispositifs des autres administrations, des collectivités territoriales qui sont amenées à trouver des solutions. L'enjeu est de considérer que nous ne sommes pas dans cette répartition des rôles. Dans un cadre partenarial, nous avons la nécessité d'analyser les raisons pour lesquelles un jeune décroche et les raisons pour lesquelles il vaut mieux proposer tel ou tel dispositif comme solution aux décrochés. Les solutions peuvent venir des missions locales, ou du réseau FOQUALE créé il y a six mois environ, par le ministère de l'Éducation nationale. Je reviens un instant aux missions locales, dispositifs soutenus par les partenaires sociaux dans le cadre de l'accord national interprofessionnel jeunes (ANI), où des moyens importants venant des partenaires sociaux ont été mobilisés pour offrir des solutions à ces jeunes ; une solution pour un décrocheur de la voie scolaire peut être un contrat d'apprentissage et pour un jeune qui rompt son contrat d'apprentissage, la solution peut être la voie scolaire.

Une parenthèse sur les ruptures de contrats d'apprentissage : la DARES aujourd'hui estime que le taux brut de rupture de contrat est à peu près 25% donc sur quatre contrats signés, un est rompu. C'est le taux brut.

Nous travaillons actuellement avec la DARES pour essayer, malgré la grande diversité des branches, d'obtenir un calcul du taux net. Cela demande un travail important sur les systèmes d'informations puisque nous devons lever l'anonymat pour savoir si le jeune qui a rompu son contrat initialement – taux brut – re-signe dans la foulée un contrat d'apprentissage. C'est un élément important dans les solutions qui sont apportées.

Généralement, il y a des pics de rupture de contrats d'apprentissage dans les deux mois qui suivent la signature : c'est la rupture par accord mutuel. Il n'y a pas besoin de raisons supplémentaires.

L'autre rupture se situe à l'autre bout de la formation, juste après l'obtention du diplôme ; si le contrat n'a pas été signé en juillet, il peut courir encore deux ou trois mois jusqu'en septembre, octobre. Si le jeune rentre dans l'emploi aussitôt après l'obtention de son diplôme, il y a alors rupture de contrat. On n'aime pas trop cela à l'Éducation nationale parce que ça veut dire que les règles réglementaires concernant les diplômes ne sont pas obligatoirement respectées.

Vous parlez des plateformes de décrochage qui sont interministérielles ; cela signifie que l'on a l'obligation de trouver pour ces jeunes décrochés, des solutions diverses.

Je voudrais attirer votre attention sur deux ou trois innovations qui concernent plus particulièrement le ministère du Travail.

La première considère que le dispositif d'orientation et d'accès à la qualification confronté au décrochage relève de la prévention et va se traduire par un dispositif d'accompagnement.

La loi d'orientation pour la refondation de l'École, dont l'article L122-2 a été modifié, renforce le droit à la qualification pour les jeunes qui sont sortis de l'école.

Le projet de loi de décentralisation qui a été présenté en conseil des ministres le 10 avril dernier est pour l'instant scindé en 3 parties : la première partie est passée au parlement, la deuxième partie concerne l'orientation et la formation professionnelle et dans cette partie il est notamment indiqué que les conseils régionaux ont l'obligation d'amener les demandeurs d'emploi qui n'ont pas de qualification à un niveau de qualification plus important.

Troisième et quatrième éléments introduits par la loi promulguée en juin dernier sur la sécurisation de l'emploi avec deux dispositifs. Le premier dispositif met en place le conseil en évolution professionnelle et le deuxième dispositif institue le compte personnel de formation.

Je m'arrête un instant sur ce dernier qui repose sur deux principes : son universalité et sa transférabilité.



Thierry
BERTHET



George
ASSERAF



Chantal
BOSSUET



Eric
DUPUY



Jean-Marc
HUART



Youcef
TAYEB

Table ronde animée par

Thierry BERTHET
Directeur de recherches CNRS –
Institut d'Études Politiques
de Bordeaux

avec la participation de :

George ASSERAF
Directeur – ONISEP

Chantal BOSSUET
Bureau de l'orientation -
Sous-direction du socle commun,
de la personnalisation
des parcours scolaires
et de l'orientation – DGESCO -
Ministère de l'Éducation nationale

Eric DUPUY
Chef du Service Académique
d'Information et d'Orientation
de l'Académie de Toulouse

Jean-Marc HUART
Sous-directeur Politiques
de formation et du contrôle –
Délégation Générale à l'Emploi
et à la Formation Professionnelle
(DGEFP)

Youcef TAYEB
Syndicat Force Ouvrière

Le compte personnel de formation est donc l'ensemble des droits dont les individus vont se voir dotés au cours de leur vie d'actif afin d'obtenir une qualification supplémentaire. C'est une idée chère aux partenaires sociaux, de la progression dans la vie professionnelle ou parfois de l'accès à une qualification tout court. Le compte personnel de formation va concerner évidemment les salariés mais aussi les demandeurs d'emploi, avec sans doute des modalités différentes selon que le demandeur d'emploi sera qualifié ou non, diplômé ou non. Il va concerner également le jeune sorti sans qualification.

Les thèmes qui nous occupent aujourd'hui sont en lien avec cette loi. Un groupe quadripartite animé par Jean-Marie Marx, président de l'APEC travaille sur les modalités d'accès au compte personnel de formation et sur les dispositifs d'orientation et d'accès à la qualification confrontés au décrochage. Il y a deux ou trois questions qui ont une importance assez forte par rapport à la loi :

- qui est vraiment concerné ? Est-ce nos décrocheurs au sens du SIEI ?
- vers où doit-on les amener ? La loi pour la refondation de l'école nous donne des éléments,
- dans quels dispositifs les place-t-on et qui finance ?

Pour revenir au délai de prise en charge des décrochés, il est scandaleux qu'il soit de 28 mois. Je sais que l'ONISEP a des initiatives tout à fait intéressantes pour essayer de toucher ces jeunes : il faut sans doute aller les chercher mais il faut aussi que tous les acteurs (ministère de l'Éducation nationale, ministère du Travail, missions locales, plateformes du décrochage...) se mettent ensemble pour créer un dispositif d'orientation et d'accès à la qualification en formation initiale mais aussi dans la transition vers la formation tout au long de la vie.

Thierry BERTHET

Monsieur Tayeb va prendre la suite sur ces thèmes « orientation – décrochage scolaire » qui jusqu'ici, ne sont pas des thèmes très investis par le dialogue social et le paritarisme en France. Je trouve que cela se développe assez nettement ces derniers temps. Pouvez-vous nous en parler ?

Youcef TAYEB

La question du décrochage a été évoquée dans le domaine de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Pour nous, partenaires sociaux, c'est tout nouveau. Nous y travaillons en tant qu'organisation syndicale de salariés.

Dans le cadre du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels qui a été créé pour deux missions dont l'une est la qualification et la requalification des salariés et des demandeurs d'emploi, on a consacré, à la demande du gouvernement, des enveloppes budgétaires assez importantes pour faire face au décrochage.

Nous avons commencé il y a trois ans et à la date d'aujourd'hui, l'argent a été engagé sauf que nous nous sommes retrouvés devant une difficulté : les principaux acteurs et intervenants de ces actions de lutte contre le décrochage ne se parlent pas et refusent de se communiquer les informations.

Comme l'a souligné Monsieur Huart, la première étape, c'est d'identifier qui sont ces décrocheurs. De sérieux problèmes ont été rencontrés pour les identifier et il a fallu remonter jusqu'aux écoles et lycées. On bute sur cette période d'identification. Un comité de pilotage devait nous donner quelques indications pour que nous puissions redonner un sens au travail que fait le fonds paritaire.

Financièrement nous avons réinjecté 30 millions d'euros cette année mais nous avons un doute sur le bienfondé de ces actions.

Sur la partie « décrocheurs », même si un diagnostic est fait, il y a un élément important qu'il faut remettre à sa place, c'est le rôle de la famille.

Pour moi, l'école doit permettre de donner un enseignement aux enfants pour qu'ils puissent à la fin de leurs études faire valoir ce qu'ils ont appris pour un métier qu'ils ont choisi. Sauf qu'aujourd'hui quelquefois à l'âge de 12 ou 14 ans, l'enfant rentre et dit « on m'a dit que je devrais faire ça ». Nous pensons que c'est un peu tôt parce que la conjoncture n'est pas la même. Il y a trente ans, les possibilités d'aller sur le compagnonnage ou l'apprentissage étaient plus

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

importantes et permettaient de répondre aux aspirations des uns et des autres. Aujourd'hui, on parle d'orientation en disant à quelqu'un « venez, on va vous montrer où vous devez aller ». Aujourd'hui, on ne peut pas se contenter de dire aux parents « il y a un avenir pour vos enfants dans le cadre de l'apprentissage mais on a besoin de vous pour l'y préparer ». Si les parents ne sont pas convaincus, on aura des problèmes sérieux avec cette question du décrochage. Il faut aussi donner une certaine notoriété et une autorité à l'école. Nous parlons d'absentéisme qui est la première étape du décrochage mais si on ne donne pas un sens, une appétence, nous allons au-devant de grandes désillusions.

Je pense que les entreprises sont de plus en plus exigeantes. J'ai lu ce matin une interview d'un grand responsable de la métallurgie qui disait que les lycées professionnels et les CFA ne sont pas assez réactifs. Cela signifie que le système subit les demandes et les exigences des entreprises. Parfois c'est vrai, mais l'enseignement et l'apprentissage ont besoin d'une stabilité pour élaborer, construire de vrais parcours professionnels. On ne peut pas à chaque fois dire à l'école, il faut aller dans ce sens et quelques années après, on va changer de sens. Il faut absolument que les entreprises se mettent autour d'une table avec les responsables de l'enseignement, avec les organisations syndicales de salariés pour dire ce que nous voulons et éviter le décrochage.

Monsieur Huart évoquait le compte personnel de formation (CPF). Nous sommes en pleine réflexion. Peut-on donner un compte personnel de formation à un décrocheur ?

Nous pensons et souhaitons que l'Éducation nationale ainsi que les CFA puissent donner ce compte personnel de formation pour permettre au jeune d'avoir un parcours professionnel afin de ne pas attendre l'échec pour que le système puisse rebondir rapidement.

Le CPF est un compte personnel. Monsieur Huart a employé le terme d'universel. Je ne suis pas tout à fait d'accord mais les partenaires sociaux sont amenés à négocier et nous définirons les financements.

Ce compte personnel a été créé sur un chantier en ruine qui est le droit individuel à la formation (DIF) et qui a été un échec. Celui-ci avait été créé pour permettre à tout salarié ou demandeur d'emploi, dans le cadre de la portabilité, de pouvoir accéder à une formation qualifiante ou diplômante.

Aujourd'hui, on dit que le DIF n'a pas marché et que l'on va créer le compte personnel de formation. Nous espérons que cela marchera mieux, sauf qu'il ne faut pas aller dans la précipitation. Il faut absolument bien penser le dispositif et son moyen de financement. Quelle est la reconnaissance que l'on aura avec ce compte personnel de formation ? Il faut faire en sorte qu'il ne nous détourne pas de ce qui existe comme dispositifs de formation professionnelle et qui ont déjà fait leurs preuves.

Thierry BERTHET

Dans les cinq minutes qui nous restent pour garder du temps d'échange avec la salle, je voudrais que l'on évoque certaines questions.

On a beaucoup parlé de l'orientation comme facteur de décrochage. J'aimerais bien que l'on dise un mot de l'orientation comme solution au décrochage et notamment le fait qu'il existe aujourd'hui une pléiade de dispositifs publics. On peut en mentionner certains : les groupes d'aide à l'insertion (GAIN) qui sont devenus les groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS), les modules de réparation de l'examen par alternance (MOREA), les établissements publics d'insertion de la Défense (EPIDE), les écoles de la deuxième chance, les micro-lycées, les classes relais...

Comment fait-on l'appariement entre la situation individuelle car il y a autant de décrochages qu'il y a d'individus ?

Il y a des causes et des situations de décrochage extrêmement différentes. Comment fait-on ce travail d'appariement entre les besoins d'un individu et les solutions institutionnelles qui existent ?

George ASSERAF

Il y a deux éléments de réponse.



Thierry
BERTHET



George
ASSERAF



Chantal
BOSSUET



Eric
DUPUY



Jean-Marc
HUART



Youcef
TAYEB

Table ronde animée par

Thierry BERTHET
Directeur de recherches CNRS –
Institut d'Études Politiques
de Bordeaux

avec la participation de :

George ASSERAF
Directeur – ONISEP

Chantal BOSSUET
Bureau de l'orientation –
Sous-direction du socle commun,
de la personnalisation
des parcours scolaires
et de l'orientation – DGESCO –
Ministère de l'Éducation nationale

Eric DUPUY
Chef du Service Académique
d'Information et d'Orientation
de l'Académie de Toulouse

Jean-Marc HUART
Sous-directeur Politiques
de formation et du contrôle –
Délégation Générale à l'Emploi
et à la Formation Professionnelle
(DGEFP)

Youcef TAYEB
Syndicat Force Ouvrière

En écho à ce qu'a dit Monsieur Huart, à savoir que l'on cherche aujourd'hui à combiner les actions de tous les acteurs, la construction de partenariats sur le terrain est primordiale pour intervenir sur les questions d'orientation. On sait que c'est difficile car ce n'est pas une spécialité française pour que spontanément les acteurs de terrain se mettent ensemble autour d'une table.

Depuis 30 ou 40 ans, on a vu beaucoup de dispositifs locaux émerger dans le champ de l'emploi et de la formation professionnelle. Il ne faut pas renoncer. Aujourd'hui, sous l'impulsion de la Région, la concentration des intelligences produira plus de valeur ajoutée qu'elle n'en a fait par le passé.

On voit bien dans ce continuum de l'orientation que c'est un processus qui se construit et qui doit être accompagné. C'est dans la loi pour la refondation de l'école, c'est dans les gènes de l'Éducation nationale ; on a construit des parcours d'orientation qui sont des parcours de connaissance des métiers et des champs professionnels. Il s'agit de porter une information mais pas seulement de manière passive vers le jeune ou vers la famille. Il s'agit de la rendre interactive.

On est en train de développer un parcours d'information et d'orientation qui vient s'inscrire dans un espace numérique de travail sur les écrans d'ordinateur des enfants dans les collèges à partir de la classe de 6ème. Ce parcours est porté par un outil, le web classeur qui permet au jeune de rassembler des éléments de réflexion qui l'intéressent ou pour lesquels il a des interrogations ; il peut y avoir une interaction avec les enseignants. Cet outil va l'accompagner tout au long de sa scolarité y compris à l'université, puisque le web classeur sera implanté dans quelques universités début 2014. L'idée est de responsabiliser le jeune dans la construction de ses choix et de lui donner de l'autonomie. Ce qui est important, c'est que ce système est interactif car plusieurs acteurs peuvent venir renseigner, informer, répondre à des questions ou des interrogations.

Il y a cependant une question : ce système ne pourra être généralisé, développé (non pas techniquement parce qu'il est partout dans les collèges et dans les lycées) que si le corps enseignant se mobilise en termes d'acteurs pour le faire vivre. Il y a là une interrogation sur la volonté d'une partie du corps enseignant. Certains sont très impliqués et trouvent que c'est extrêmement important pour les jeunes d'essayer de mieux comprendre ce que sont les métiers d'aujourd'hui et de demain et de pouvoir tout en cheminant, se construire dans l'imagination un avenir professionnel en disant « je vais plutôt choisir tel champ professionnel » ou « c'est plutôt cela que j'aimerais faire ».

On voit que dans le décrochage il y a un facteur très prégnant dans le film projeté, c'est l'ennui, c'est le sentiment d'être là par hasard, de ne pas être au bon endroit et d'être comme « une goutte d'eau sur une aile de canard ». On est dans une situation où cela « coule » mais « ne rentre pas » et donc complètement déconnecté.

L'intérêt de ce type de parcours, c'est précisément pour des jeunes qui auraient le sentiment d'être déjà en situation un peu décrochée, avant d'être décrocheur. D'autres approches peuvent les intéresser par exemple, un travail plus manuel, plus actif sur le monde du travail. Ils peuvent retrouver là une motivation et vouloir la développer dans un parcours scolaire et dans un parcours professionnel.

On est bien dans cette idée mais avec une grande inconnue : avec quel élan l'ensemble du corps éducatif va-t-il prendre cela en charge pour que l'élève soit actif ?

Thierry BERTHET

C'est bien l'essentiel car on sait que plus on individualise, plus on responsabilise mais si on ne développe pas l'accompagnement, on accroît les inégalités mécaniquement.

Avez-vous des remarques, des questions que vous voudriez nous transmettre ou des interrogations que vous voudriez soulever ?

Échanges avec la salle

Michel MARCHAND, membre de l'association « Le Familien »

Nous travaillons sur le décrochage scolaire dans la région creilloise pour l'instant. C'est une action qui va voir le jour probablement en 2014. Il y avait tout à l'heure, une question que vous avez formulée à laquelle vous n'avez pas donné de réponse : pourquoi des jeunes qui sont en décrochage scolaire restent 28 mois sans donner signe de vie ?

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

Je suis à titre personnel formé à la psychothérapie et je ne donnerai qu'une seule réponse qui n'en est pas une parce qu'elle n'est pas unique, mais je pense que quand on est dans cette situation, on est dans une dépression.

Je n'ai pas entendu vraiment parler de cet aspect des choses et je suis étonné de ne pas avoir entendu parler de psycho, psychologue éventuellement ou d'accompagnateurs sociaux. C'est quelque chose qui m'a manqué jusqu'à présent. Il y a un mot qu'en tant que psychothérapeute j'ajouterais, c'est le mot « amour ».

Il y a dans les films, des choses dites qui sont exceptionnelles. Cet enseignant qui disait qu'il était un père or on est dans le phénomène de décrochage à partir du moment où quelque chose ne se fait pas. Quelqu'un me disait tout à l'heure que sa fille lui avait rapporté que le décrochage était au premier cours ; ce n'était pas au milieu de l'année mais au premier cours ! Qu'est-ce qui se passe quand on est en décrochage ? J'ai décroché plusieurs fois et on est sans doute plusieurs à avoir décroché plusieurs fois or personne ne s'est présenté vraiment en disant « je suis un décrocheur ». J'ai récidivé et j'ai réussi. Pourquoi ? Cela tient à mille choses. J'avais un professeur d'anglais extraordinaire. Elle m'a récupéré pour cette matière ; quand je suis passé en 6ème je venais de l'académie de Versailles et on parlait de calcul mental. J'arrive dans l'académie d'Orléans-Tours en 6ème et on me parle de mathématiques modernes. Le premier jour où j'ai vu écrit $A+B=A$, je me suis demandé si j'étais en français ou si j'étais en maths. Il m'a fallu un professeur de mathématiques qui pendant une année m'a soutenu pour que je puisse passer en 5ème et grâce à elle, j'ai pu continuer.

À un autre moment, on m'a dit que je n'avais pas le niveau ; j'ai passé un examen d'appel pour faire une filière C ; je l'ai manqué de 0,5 point et on m'a mis en BEP agent administratif parce qu'on ne savait pas où me mettre. J'ai fait cette filière-là pendant deux ans et je me demandais ce que je faisais là. Je suis repassé par un bac général et je me suis retrouvé, quelques années plus tard, en faculté de sciences où j'ai eu le premier prix de robotique. Comment ai-je pu arriver à faire ceci sachant que maintenant j'ai une formation de psycho-somatothérapeute sans avoir décroché ? Croyez-moi, la dépression existe pour tout le monde.

Thierry BERTHET

Merci, d'autres questions, remarques ? Je sollicite Monsieur Dupuy sur la question du décrochage en milieu rural, parce qu'on présente toujours le décrochage comme un phénomène urbain. On l'a même lié de manière maladroite à la question des émeutes urbaines de novembre 2005 ce qui a mis le décrochage scolaire, sur l'agenda politique alors que l'on commençait à peine à en parler. Les premières ébauches de réflexion autour du décrochage datent du colloque de La Bouture en 1998 et de l'appel interministériel sur la déscolarisation de 1999. On en a fait un phénomène urbain. Effectivement, en chiffres bruts, on décroche plus en nombre absolu en ville qu'à la campagne mais si on rapporte les chiffres en pourcentage de la population scolarisée, on décroche plus en milieu rural qu'en milieu urbain.

Comment traite-t-on ces questions et cette dimension de la mobilité dans la ruralité ?

Comment travaille-t-on en interministériel, notamment avec l'agriculture et les formations agricoles ?

Eric DUPUY

L'académie de Toulouse en effet peut tout à fait se prêter à ce genre d'observation car la région Midi-Pyrénées est la seconde région rurale de France après l'Auvergne indépendamment du pôle de Toulouse.

Pour confirmer, l'académie de Toulouse comporte 8 départements et 7 départements et demi sont ruraux voire de montagne. Nous avons constaté, indépendamment des critiques qu'il peut y avoir sur les outils de mesure de décrochage, que chaque département avait exactement son poids démographique parmi les décrocheurs identique à son poids démographique scolaire. Pour dire que le phénomène du décrochage ou les décrocheurs tels qu'ils sont définis, on les retrouve aussi bien à la ville qu'à la campagne. Ils ne font pas le même bruit ou ils ne font peut-être pas de bruit : c'est la grande différence mais c'est quelque fois un décrochage beaucoup plus insidieux parce qu'il est souvent lié à l'éloignement et à l'isolement culturel de structures d'accompagnement de la vie de droit commun par rapport à la ville.



Thierry
BERTHET



George
ASSERAF



Chantal
BOSSUET



Eric
DUPUY



Jean-Marc
HUART



Youcef
TAYEB

Table ronde animée par

Thierry BERTHET
Directeur de recherches CNRS –
Institut d'Études Politiques
de Bordeaux

avec la participation de :

George ASSERAF
Directeur – ONISEP

Chantal BOSSUET
Bureau de l'orientation -
Sous-direction du socle commun,
de la personnalisation
des parcours scolaires
et de l'orientation – DGESCO -
Ministère de l'Éducation nationale

Eric DUPUY
Chef du Service Académique
d'Information et d'Orientation
de l'Académie de Toulouse

Jean-Marc HUART
Sous-directeur Politiques
de formation et du contrôle –
Délégation Générale à l'Emploi
et à la Formation Professionnelle
(DGEFP)

Youcef TAYEB
Syndicat Force Ouvrière

Ce sont également des jeunes qui seront plus difficilement repérés et pris en charge. C'est une vraie difficulté que nous rencontrons.

Le premier levier, côté prévention, c'est un travail sur la carte des formations. On n'en a peut-être pas beaucoup parlé mais elle est certainement le premier levier pour lutter et prévenir le décrochage. C'est une banalité mais moi-même j'ai essayé tout à l'heure de parler de projet personnel, de projet professionnel.

Le premier critère de choix d'une famille d'un jeune pour une formation professionnelle c'est la proximité géographique. C'est une sombre réalité et cela nous éloigne de certains développements et de beaux modèles de la carte des formations.

Ceci me conduit à dire qu'en termes de cartes des formations nous, collectivités territoriales, autorités académiques agriculture compris, avons donc une première responsabilité sur les cartes des formations.

Nous devons veiller à ce qu'il y ait une palette de formations suffisamment riche en proximité mais c'est une difficulté puisque les formations sont de plus en plus longues. On risque d'avoir des petites formations et des lycées « superettes » dans lesquels l'offre est variée mais avec des formations courtes.

Il serait nettement préférable que dans ces campagnes, il y ait des expérimentations de droit commun grâce à l'article 34 cité ce matin. Ce serait d'avoir des premières années de formation professionnelle qui regroupent plusieurs spécialités ou plutôt qui se veulent des prédéterminations sur des grands champs professionnels ce qui éviterait le décrochage qui se produit en commençant une formation étroite non pas parce qu'elle intéresse mais parce qu'elle est à côté de chez soi. C'est le premier point sur la remédiation.

Sur la prévention, par rapport aux plateformes, il n'y a pas un maillage de proximité en milieu rural. Il faut que nous allions au-devant des jeunes et cela implique des organisations territoriales très coûteuses en frais de déplacement. Il faut voir comment le numérique peut nous aider.

Thierry BERTHET

Monsieur Huart, voulez-vous réagir ?

Jean-Marc HUART

C'est plus une réflexion qu'une réaction mais ce n'est absolument pas une affirmation.

On est au cœur de la réflexion sur la finalité des diplômes ; faut-il qu'ils soient généralistes ou très spécialisés ?

Pour les lycées professionnels, le principe du lycée des métiers a spécialisé les établissements. On voit bien qu'en termes d'image, cela donne une nouvelle attractivité aux établissements et améliore leur lisibilité. On en voit aussi la limite et c'est ce que Monsieur Dupuy vient de dire. Le choix des élèves se fait par la proximité et pas obligatoirement par intérêt pour la formation suivie. Autre élément à mettre dans la balance : de plus en plus de jeunes avec un diplôme professionnel poursuivent leurs études. Toute la réflexion dans les années à venir doit porter sur quel niveau et quel degré de spécialisation doit-on aller pour les diplômes professionnels ?

Thierry BERTHET

Monsieur Asseraf, vous voulez dire un mot vu de la commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) ?

George ASSERAF

Je partage ce que vient de dire Monsieur Huart, y compris en tant que président de la CNCP. La seule chose qu'il faut peut-être rajouter est que l'on a trop souvent tendance à raisonner formation initiale mais la formation, c'est tout au long de la vie.

Il ne faut pas oublier que si on a raté une marche, on peut la continuer après ou la reprendre à un certain endroit, comme on peut, à l'issue d'un parcours scolaire qui s'est traduit par un succès plutôt qu'un échec, continuer à apprendre tout au long de sa vie et faire un certain nombre d'études pour glaner, çà et là, des signaux de reconnaissance de sa qualification et donc des diplômes.

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

C'est un tout et cela est complexe. À partir de quel moment spécialise-t-on ?

À la CNCP, nous n'avons pas cette difficulté parce que nous ne nous posons pas la question du moment où on spécialise mais plutôt que vise la spécialisation quand elle existe ? C'est cela qui nous importe puisque c'est le résultat d'un parcours, quel qu'il soit. C'est la raison d'être du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) d'être accessible par la valorisation des acquis de l'expérience. Ce qui nous intéresse, c'est vraiment la cible.

La question pour le système éducatif est là : « je forme des jeunes et je commence à les spécialiser à partir de quel âge ? » Y compris dans une voie qui n'est pas forcément une voie d'enseignement général mais qui est une voie adaptée. Compte-tenu de ce que l'on a dit et de ce que l'on observe, il reste beaucoup de solutions à imaginer pour que le jeune dont le parcours est un peu plus bref que celui d'autres jeunes, ne sorte pas brisé par le système mais au contraire qu'il sorte valorisé et que cela lui donne envie d'y revenir un jour au moment où il y retrouvera un peu plus de motivation et un peu plus d'intérêt.

Le système produit, d'une certaine manière, à travers la réorientation, de l'échec et de la souffrance. Il faut arriver à construire des parcours professionnels avec une réalité positive et à l'issue desquels les jeunes se sentent bien, parce qu'ils ont marqué une étape dans leur vie sachant que cette étape pourra continuer à évoluer.

Thierry BERTHET

Madame Bossuet un dernier mot.

Chantal BOSSUET

Je voulais poser une question par rapport à ces parcours : comment fait-on pour les valider et pour attester cette multiplicité de parcours qui doivent être mis en valeur car il n'y a pas que le diplôme, pas que la note que l'on obtient à un moment donné ? Ces questions se posent dans les parcours que nous proposons aux décrocheurs. Comment atteste-t-on des services civiques, des clauses sociales ?

Il faut que ce soit une démarche qui encourage le jeune, qui ne trie pas mais que les « petits pas » faits permettent au jeune de rebondir. Ce sont des questions que l'on n'a pas encore tout à fait réglé.

Thierry BERTHET

Monsieur Tayeb, un mot de conclusion ?

Youcef TAYEB

Dans le cadre de la réforme de l'apprentissage, mon organisation syndicale, dans le cadre du décrochage va proposer un accompagnement renforcé avant, pendant et après l'apprentissage. Sur un autre terrain, nous espérons qu'à l'avenir, les partenaires et les acteurs en action puissent rapprocher leurs travaux. Par exemple, les branches professionnelles ont leurs observatoires prospectifs des métiers et des qualifications, les régions ont leurs observatoires régionaux d'emplois et de la formation, l'enseignement supérieur ou l'Éducation nationale dispose de ses propres cartes de métiers etc... Dans le cadre d'un élan national, j'espère que l'on aura l'opportunité de connecter nos différents travaux pour aller vers le même objectif pour que le jeune, le moins jeune, le demandeur d'emploi puisse trouver un parcours, un projet professionnel cohérent et en harmonie avec les besoins de l'entreprise.

Thierry BERTHET

Merci beaucoup. Vous l'aurez compris à travers la dernière chose que l'on a dite dans cette table ronde, c'est qu'il est important de penser le retour à l'école, qui se fait encore trop difficilement en France par rapport à d'autres pays comme le Québec par exemple. Nous devons aussi repenser l'obligation scolaire qui pourrait être une obligation réciproque comme elle l'est en Italie où l'État doit un certain nombre d'années de scolarisation autant que l'élève qui doit aller à l'école un certain nombre d'années.

Je remercie tous les participants de cette table ronde.



Thierry
BERTHET



George
ASSERAF



Chantal
BOSSUET



Eric
DUPUY



Jean-Marc
HUART



Youcef
TAYEB

Table ronde animée par

Jean-Paul ALBERT

Président

du comité national éducation
de la Ligue de l'Enseignement

avec la participation de :

Krim AMIMI

Professeur –

Lycée du Bâtiment

Hector Guimard - Paris

Magali DAVID

Directrice de l'emploi -

Schneider Electric

Didier LESAFFRE

Directeur UFA Horticole

et Fleuriste Saint Philippe –

Meudon Apprentis d'Auteuil

Dominique LOPEZ

Proviseur-adjoint –

Lycée Roger Claustres –

Clermont-Ferrand

Jean-Paul ALBERT

Au titre de président du comité national de la ligue de l'enseignement, je siége au conseil supérieur de l'éducation, organisme ministériel qui réunit tous les partenaires de l'école depuis les représentants des lycéens jusqu'au MEDEF, syndicats, enseignants, associations. C'est un très bon lieu, non pas de décisions mais de conseils et d'observations des convergences ou des divergences possibles quand les propositions du ministère passent en débat.

Avant de lancer la première réflexion, je vous demande de vous présenter brièvement.

Didier LESAFFRE

Je dirige deux unités de formation par apprentissage dans les Hauts-de-Seine sur la commune de Meudon. Elles accueillent 150 jeunes, essentiellement des apprentis. 120 sont en apprentissage et environ une trentaine en dispositif d'initiation aux métiers par alternance (DIMA) ; ces derniers sont des pré-apprentis, ils ont un statut scolaire mais ce sont des apprentis en devenir.

Ces établissements sont rattachés à la Fondation Apprentis d'Auteuil, qui accueille un peu plus de 16 000 jeunes sur la France avec 74 formations professionnelles différentes sur 16 filières professionnelles.

La vocation de la fondation, c'est d'accueillir des jeunes en difficulté de toutes sortes et parfois même en très grande difficulté, sociale, familiale et surtout scolaire. Notre « fonds de commerce », c'est justement d'accueillir et même, dans un premier temps, de recueillir les décrochés ou les décrocheurs.

Krim AMIMI

Je suis professeur en génie civil au Lycée Hector Guimard à Paris 19ème.

Magali DAVID

Je suis directrice de l'emploi et de la formation professionnelle de l'entreprise Schneider Electric distributeur et gestionnaire d'énergie, 20 000 salariés en France. Comme entreprise nous accueillons 600 nouveaux alternants par an.

Dominique LOPEZ

Je suis proviseur adjoint du lycée professionnel Roger Claustres à Clermont-Ferrand.

Je suis aussi le référent FOQUALE sur le bassin de Clermont-Ferrand.

Jean-Paul ALBERT

Pour notre groupe, il ne s'agit pas de conclure bien que tout ait été dit. Nous allons essayer d'être complémentaire aux débats précédents puisque le diagnostic a été fait, chiffré et des hypothèses avancées.

Des éléments intéressants concernant le coût du décrochage ont été donnés. Le coût humain, le coût économique, le coût social ... ne sont pas négligeables mais c'est vraiment le coût humain qui est le plus difficile à supporter quand on pense qu'il concerne des jeunes entre 15 et 25 ans.

LA CONDUITE DES DÉCROCHEURS VERS UNE QUALIFICATION

Nous avons préparé nos interventions mais je vais demander à mes collègues de s'adapter car je vais leur poser des questions auxquelles ils ne sont peut-être pas préparés. Puisque nous parlons véritablement d'expériences de terrain, non pas que le terrain soit plus vrai que la théorie mais nous avons ici des praticiens.

La question de cette table ronde porte sur la conduite vers la qualification. Nous allons essayer de nous concentrer sur ce terme « conduite », presque en termes de conduite accompagnée comme pour le permis de conduire où l'un a le pied sur la pédale de frein pour éviter les accidents.

« Vers la qualification », c'est vraiment l'objectif que nous avons tous. Malgré ces parcours un peu difficiles, ces parcours d'échec, il faut arriver à une qualification. Il reste à déterminer ce qu'est une qualification du point de vue de l'entreprise.

Je demanderai à Madame David, qu'est-ce que l'on entend par qualification ou compétence pour l'entreprise ?

Je donnerai la parole aux intervenants sur quelques questions.

La première sur ce que signifie l'intervention ; nous avons vu qu'il y avait prévention, et remédiation. Le point le plus important, me semble-t-il, parce qu'il arrive assez tôt c'est la prévention.

Le deuxième point, c'est le co-enseignement. On a parlé d'alliance et j'ai trouvé que c'était un très beau mot. Comment l'enseignement peut-il être partagé entre différentes compétences d'adultes pour se mettre au service du jeune ? Cela concerne les enseignants mais aussi les entreprises.

Le troisième thème, c'est la question du territoire et de sa cohérence puisqu'au-delà des lois, c'est le territoire qui les met en œuvre. Est-ce que les nouvelles technologies, le e-enseignement mis en œuvre très tôt peuvent être un moyen de réduire ce décrochage pour parvenir aux objectifs chiffrés annoncés,

En conclusion, je ferai un tour de table sur la loi de refondation de l'école qui offre quelques pistes intéressantes.

Sur la phase d'intervention, Monsieur Amimi, vous avez dit dans le film des choses intéressantes que j'aimerais que vous creusiez un peu.

À quel moment pensez-vous que cette intervention doit se faire ? Quelle peut être sa durée sur le parcours de l'élève. Ce n'est pas une intervention ponctuelle, c'est une conduite d'intervention dans un dialogue « jeune ou jeune adulte et éducateur – enseignant ». On peut imaginer que ce dialogue doit être un peu construit dans la durée, collectif dans un établissement pour aller au-delà de cette rencontre bien évidemment riche mais qui est si particulière entre un décrocheur et son professeur.

Krim AMIMI

À quel moment ? C'est sans doute plutôt au début de la seconde, pour moi qui exerce dans un lycée professionnel. Nous avons des élèves de « bac pro 3 ans » qui entrent en seconde dans les filières du bâtiment et dont c'est le 3ème, 4ème, 5ème choix dans les vœux d'affectation.



Jean-Paul
ALBERT



Krim
AMIMI



Magali
DAVID



Didier
LESAFFRE



Dominique
LOPEZ

Table ronde animée par

Jean-Paul ALBERT

Président

du comité national éducation
de la Ligue de l'Enseignement

avec la participation de :

Krim AMIMI

Professeur –

Lycée du Bâtiment

Hector Guimard - Paris

Magali DAVID

Directrice de l'emploi -

Schneider Electric

Didier LESAFFRE

Directeur UFA Horticole

et Fleuriste Saint Philippe –

Meudon Apprentis d'Auteuil

Dominique LOPEZ

Proviseur-adjoint –

Lycée Roger Claustres –

Clermont-Ferrand

Nous mettons en place des parcours personnalisés dès le début, avec un tutorat assuré par un professeur référent des élèves de seconde. Ainsi, on parvient à dégager avec l'élève, son projet professionnel qui parfois n'est pas du tout celui qu'il souhaitait, car il peut se trouver dans cette formation par hasard.

Pour nous, l'accompagnement personnalisé se traduit par un tuteur qui suit l'élève durant les 3 ans de scolarité, pour l'aider à définir son projet professionnel puis lui montrer la voie de l'orientation post-bac en l'aidant à choisir ce qu'il veut faire ensuite.

Nous avons mis en place avec le chef d'établissement et la communauté scolaire des partenariats avec l'école nationale d'architecture de Belleville. Six élèves l'intègrent avec le bac pro, sans concours.

Je vous raconte une anecdote : un élève qui a intégré ainsi cette école, regardant les résultats du concours y voit une de ses camarades de collège. Il me dit : « monsieur, si elle voit mon nom sur la liste des élèves, elle va tomber par terre ». Je lui demande pourquoi. Il me répond qu'il était un cancre, le plus nul de sa classe au collège et il va la retrouver à l'école d'architecture de Belleville !

Nous avons un autre partenariat dans le cadre de « Culture et diversité » avec le ministère de la Culture. Cinq ou six élèves sont associés dans la semaine d'intégration dans une école d'architecture du Val de Seine. Tous les ans, ce ne sont pas les mêmes écoles d'architecture qui organisent cette manifestation et à la fin de la semaine, les élèves produisent des travaux. Sur la base de ces travaux et de la réflexion qu'ils ont eue durant cette semaine-là, ils intègrent en école d'architecture.

Nous travaillons aussi avec des intervenants extérieurs tels que l'association Malakoff des jeunes retraités. Ils interviennent régulièrement dans l'établissement pour aider les élèves (écriture de CV) et faire des simulations d'embauche. Ceci permet à l'élève d'être confronté aux exigences de l'embauche et d'être mis directement « dans le bain ». Lorsqu'ils sont avec des adultes extérieurs, les jeunes ont une autre appréhension des rapports sociaux.

Jean-Paul ALBERT

Si j'ai bien compris pour vous, l'intervention, c'est offrir des débouchés, offrir déjà presque la sortie possible ?

Krim AMIMI

C'est ça car, c'est en leur montrant les débouchés qu'ils accrochent.

Jean-Paul ALBERT

Nous allons poursuivre sur la question du co-enseignement. Comment peut-on faire alliance autour de l'établissement en multipliant les compétences ?

Monsieur Lesaffre, les lycées agricoles ont une histoire ancienne, riche, beaucoup plus peut-être que l'éducation nationale sur la mise en œuvre des partenariats et même bien au-delà.

Didier LESAFFRE

J'ai oublié de dire lors de ma présentation tout à l'heure que l'établissement que je dirige dépend de la Fondation Apprentis d'Auteuil mais est rattaché au ministère de l'Agriculture. Il forme sur les 120 apprentis essentiellement de futurs jardiniers, paysagistes.

Au niveau de l'univers agricole et notamment des espaces verts, il y a vraiment une culture de l'accompagnement du jeune. Dans les entreprises du paysage, on parle de tutorat et cette culture existe depuis des décennies pour la réussite du jeune.

On parlait tout à l'heure de rupture de contrat d'apprentissage. Un contrat sur 4 n'arrive pas à terme or 25% de rupture, c'est énorme ; au niveau de mon centre de formation, suivant les années, on arrive à environ 10% de rupture.

Il y a vraiment une collaboration étroite, au quotidien, avec le territoire et avec les entreprises et les entrepreneurs du paysage. Les maîtres d'apprentissage ont mon téléphone portable.

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

Un formateur est chargé du suivi en entreprise et les entrepreneurs ont également son numéro de téléphone. À tout moment, l'entrepreneur de paysage peut appeler dès qu'il y a un souci avec un jeune.

On disait tout à l'heure qu'il y a un souci au niveau de l'apprentissage entre les entreprises et les lycées ou les CFA en raison d'un défaut de communication entre les deux. C'est peut-être du fait d'un travail étroit et très collaboratif avec le monde professionnel et les entreprises du paysage que j'ai un peu moins de rupture de contrat par rapport aux 25 % qui ont été cités. C'est aussi propre à l'agriculture.

J'ai aussi des apprentis dans le secteur de la fleuristerie et là, je rencontre plus de problèmes ; c'est plus difficile d'avoir un accompagnement peut-être avec les fleuristes.

Jean-Paul ALBERT

Pendant le repas, nous échangeons avec mes collègues de lycée professionnel à la fois sur la richesse des relations école-entreprise autour du stage mais aussi sur la difficulté de rencontrer et de faire un travail approfondi avec les tuteurs. Ce n'est pas facile même si on fixe des objectifs qu'il faut atteindre. L'image que j'ai de l'enseignement, même si ces contacts existent, c'est qu'ils ne se font pas toujours à égalité. Il y a encore un travail à faire, me semble-t-il, sur la liaison entreprise-tuteur et l'enseignement professionnel.

Sur la qualification, Madame David, il faudrait clarifier un peu ce que l'on entend par là. Je pense que des qualifications tout le monde en a, plus ou moins mais elles ne sont pas révélées. Je pense que certains jeunes de collège peuvent avoir des compétences qualifiantes pour un travail donné mais qu'elles sont peu repérées car les qualifications sont souvent normées par les programmes ou par les diplômes.

La question que je vous pose : quand les entreprises reçoivent des stagiaires ou des apprentis, quelles qualifications souhaitez-vous qu'ils aient a minima pour que l'entreprise leur soit profitable et que ce ne soit pas trop difficile pour vous ?

Magali DAVID

Je prendrai la question avec un objectif gagnant-gagnant. Il est vrai que l'entreprise regarde l'objectif économique. Néanmoins, les entreprises s'investissent de plus en plus dans la responsabilité sociétale et dans l'accompagnement des jeunes vers l'insertion pour l'emploi.

Un exemple d'une action que nous menons en parallèle avec de grands groupes comme EDF, Société Générale, Saint-Gobain..., avec l'association « 100 chances, 100 emplois ». Elle a pour objectif d'accompagner les jeunes sans diplôme ou faiblement diplômés initialement habitant dans des zones urbaines sensibles (ZUS) et de les réintégrer. Nous sommes bien dans des situations de décrochage et nous travaillons en partenariat avec les entités locales, notamment Pôle emploi pour identifier ces jeunes qui sont dans des situations éloignées et les accompagner vers l'emploi. La prochaine opération se fait sur Montpellier le 21 octobre prochain.

Lorsqu'on parle de qualification, les entreprises sont là pour amener ces jeunes vers des qualifications intéressantes et qui ont un intérêt pour l'entreprise. Néanmoins, nous sommes dans un projet commun avec les associations, les collectivités locales, avec les services de l'Etat pour amener ces jeunes vers l'emploi. Nous accompagnons via ces associations, 2 000 jeunes dans une vingtaine de villes ; plus ces associations sont connues, plus on peut les développer mais c'est un travail de collaboration entre les entreprises et l'Etat.

Pour les entreprises, la qualification est un investissement. À partir du moment où nous avons pour objectif d'accompagner ces jeunes s'ils sont volontaires pour réintégrer la société et le monde économique, ils entrent dans un sas de mobilisation. L'entreprise à ce moment-là s'investit dans la qualification. Même si ces jeunes sont sans diplôme, on les accompagne soit par la formation en alternance, soit par des formations Schneider Electric dans le cadre de la métallurgie pour des certificats de qualifications paritaires de la métallurgie (CQPM).



Jean-Paul
ALBERT



Krim
AMIMI



Magali
DAVID



Didier
LESAFFRE



Dominique
LOPEZ

COLLOQUE CO-ORGANISÉ PAR L'AFDET ET AGEFA PME

Table ronde animée par

Jean-Paul ALBERT
Président

du comité national éducation
de la Ligue de l'Enseignement

avec la participation de :

Krim AMIMI
Professeur –
Lycée du Bâtiment
Hector Guimard - Paris

Magali DAVID
Directrice de l'emploi -
Schneider Electric
Didier LESAFFRE
Directeur UFA Horticole
et Fleuriste Saint Philippe –
Meudon Apprentis d'Auteuil

Dominique LOPEZ
Proviseur-adjoint –
Lycée Roger Claustres –
Clermont-Ferrand

L'idée est d'identifier chez ces jeunes leurs qualités et de définir comment les accompagner. Les entreprises le font volontiers car elles ont des manques de jeunes qualifiés pour intégrer les entreprises industrielles aujourd'hui.

Jean-Paul ALBERT

Si on élargit un peu le terme de qualification par le terme de compétences, pourriez-vous nommer quelques compétences essentielles autour de cet âge des 18-22 ans puisque c'est le cœur de la cible aujourd'hui ?

Magali DAVID

Dans nos métiers de la métallurgie, on regarde deux aspects différents. En termes de compétences, c'est plutôt un comportement qui nous intéresse. On cherche à identifier chez le jeune, la capacité à réintégrer un monde collectif, puisque l'entreprise c'est un environnement de travail collectif avec des horaires précis surtout quand on est dans l'industrie. Il y a des équipes de nuit donc c'est un cadre fermé. Ensuite dans nos métiers, cela va être la capacité à s'intéresser à l'électricité, l'électronique ; mais à partir du moment où les jeunes ont quelques notions, on les accompagne vers la formation technique, vers le diplôme. Nous avons également des centres de formation. C'est une sensibilisation plus qu'une réelle compétence que l'on cherche puisqu'on ne peut pas parler de compétence à partir du moment où on ne les a pas vus à l'œuvre. On parle plutôt de sensibilisation et de capacité à développer un relationnel nécessaire au sein de l'entreprise et un attrait pour les métiers de l'industrie.

Jean-Paul ALBERT

Monsieur Lopez, vous avez dit tout à l'heure que vous avez un lycée sur un secteur de pointe soit l'aéronautique. Au niveau des nouvelles technologies, de l'e-enseignement, du web espace, du numérique, est-ce que pour vous l'outil informatique au sens le plus large, est un moyen non seulement de répondre aux besoins de l'entreprise mais aussi un moyen de lutter contre le décrochage, le manque d'appétence et de remettre en activité, en conduite accompagnée, des jeunes qui auraient tendance ou qui risqueraient de décrocher ? Est-ce que l'outil vous paraît important ?

Dominique LOPEZ

Je pense que c'est un outil incontournable ! Nous sommes dans l'ère du numérique et tout le monde sait que les jeunes générations se sont bien appropriées ces outils. La seule chose est de savoir s'ils savent toujours bien les utiliser et à bon escient. C'est tout le travail du pédagogue.

Je voudrais revenir sur un point intéressant ; on a parlé beaucoup de décrochage pendant toute la journée et le terme de décrochage porte une idée, qu'on le veuille ou non, plutôt négative.

Dans l'académie de Clermont-Ferrand, nous avons essayé d'enlever ce terme ou de le changer. On parle plus volontiers de raccrochage des élèves, cela nous semble mieux et puis il y a le terme de persévérance scolaire qui nous plaît beaucoup. Ce sont des termes plus positifs qui correspondent mieux à ce qu'attendent les jeunes générations.

Pour revenir à la question, aujourd'hui les jeunes générations disposent d'outils modernes, rapides et généralement l'information se diffuse très rapidement. Encore faut-il savoir l'utiliser et savoir la rationaliser et l'ordonner !

C'est tout un travail que nous avons effectué avec le dispositif ouvert au lycée Roger Claustres puisque nous avons pris des élèves décrocheurs dans les différents lycées professionnels. Nous avons mutualisé ces décrocheurs et nous avons essayé dans un premier temps de travailler avec eux sur la connaissance du monde socio-économique. On constate qu'il y a un déficit de connaissances de la part des élèves. Il est vrai que les outils numériques peuvent contribuer à y remédier. L'objectif n'est pas de faire du numérique

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

pour du numérique mais de donner un sens à ces outils ce qui est très important pour les jeunes qui ont intégré ce dispositif. Sur la trentaine de jeunes qui y sont passés l'an dernier, nous avons réussi à raccrocher des élèves vers la voie de l'apprentissage et nous avons eu 35 % des élèves qui ont signé à la sortie, un contrat d'apprentissage. Quand on sait les difficultés que l'on a pour signer un tel contrat étant donné la conjoncture économique, nous pouvons dire qu'un des objectifs a été atteint.

Je voudrais à cette occasion signaler que l'on ne peut que remercier les entreprises, parce que ce sont des interlocuteurs que nous sollicitons en permanence. Les lycées professionnels comme les autres établissements doivent s'ouvrir davantage vers l'entreprise.

Jean-Paul ALBERT

Sur cette question de l'outil qui peut retenir ou attirer des jeunes, Monsieur Amimi et Monsieur Lesaffre, auriez-vous des exemples à nous donner ?

Krim AMIMI

Aujourd'hui les lycées sont généralement bien équipés en matériel informatique. Notre lycée est équipé d'un serveur « scribe » avec des comptes élèves. Chacun a son compte et généralement les devoirs ou les exercices sont envoyés par le professeur sur leur compte. Un élève absent, éventuellement décrocheur, peut toujours se connecter de chez lui par extranet et faire le travail. Un message clignote signifiant « tu n'es pas là mais le devoir est à ramasser à 20 h ». Il est prévenu par ses camarades, il se précipite pour le faire, cela nous aide énormément.

L'outil informatique, c'est merveilleux. Cela permet aux élèves de s'accrocher car ils s'approprient tous les outils de communication. Pendant les cours, dans le bâtiment nous avons besoin d'information sur la réglementation par exemple et les élèves comme les enseignants peuvent naviguer sur le net.

Didier LESAFFRE

Dans l'agriculture et dans le monde du paysage, on utilise cet outil là mais sans plus. Notre quotidien, c'est travailler dans le jardin, dans le concret ; nous n'avons pas forcément le portable à portée de main pour faire de l'engazonnement ou des plantations, c'est vraiment la bêche et la tondeuse...

Ceci étant dit pour toutes les matières générales, on fait vraiment des parcours individualisés de formation pour chaque jeune. En début d'année, lors de l'admission nous procédons à un positionnement pour identifier les lacunes et en fonction de celles-ci, nous faisons une programmation pour les combler en utilisant l'outil informatique en français, en mathématiques, etc.

Enfin l'outil informatique est utilisé en reconnaissance des végétaux donc une matière importante dans le secteur du paysage.

Jean-Paul ALBERT

Toute la journée, nous avons beaucoup parlé de dispositifs nationaux, parfois interministériels et de lois ou de décrets très intéressants ; nous avons aussi parlé de « mille-feuilles » et puis de l'importance du territoire. Les Canadiens parlent de « territoire apprenant » ; je pense que tout établissement de formation a une surface qui est l'agglomération, le canton... Dans la mise en convergence, on a parlé de sens mais on n'a pas parlé d'habitant or c'est une réalité ; je pense qu'aujourd'hui on ne peut pas penser un système éducatif un peu global s'il ne s'arrime pas encore plus fortement sur le territoire, non pas pour ne pas en sortir, mais pour solliciter toutes les compétences éducatives du territoire. On a évidemment parlé de l'enseignement et des entreprises mais je crois que cela va bien au-delà. La loi de refondation parle du projet éducatif de territoire même si cela concerne actuellement plutôt les écoles primaires, je pense que cela devra se développer.



Jean-Paul
ALBERT



Krim
AMIMI



Magali
DAVID



Didier
LESAFFRE



Dominique
LOPEZ

COLLOQUE CO-ORGANISÉ PAR L'AFDET ET AGEFA PME

Table ronde animée par

Jean-Paul ALBERT
Président

du comité national éducation
de la Ligue de l'Enseignement

avec la participation de :

Krim AMIMI
Professeur –
Lycée du Bâtiment
Hector Guimard - Paris

Magali DAVID
Directrice de l'emploi -
Schneider Electric

Didier LESAFFRE
Directeur UFA Horticole
et Fleuriste Saint Philippe –
Meudon Apprentis d'Auteuil

Dominique LOPEZ
Proviseur-adjoint –
Lycée Roger Claudres –
Clermont-Ferrand

Nous avons aussi parlé de bassins de formation. Comment chacun de vous, essayez-vous d'animer, de faire revivre le plus fortement possible et sans exclusive tous les acteurs possibles du territoire et de votre établissement.

Dominique LOPEZ

C'est une question fondamentale surtout dans notre l'académie de Clermont-Ferrand qui est essentiellement rurale mais avec un pôle très fort, celui la métropole clermontoise.

Il est vrai que les problématiques sont complètement différentes selon que l'on se retrouve au fin fond du Cantal ou proche de Clermont-Ferrand.

Cela veut dire que lorsque l'on se trouve dans un secteur rural, monsieur Dupuy en parlait tout à l'heure, l'important est de travailler sur la carte des formations, aussi bien en secteur rural qu'au niveau de la métropole. C'est important de proposer des formations adaptées à tous les élèves. La Région Auvergne a entrepris cette réflexion et actuellement il y a une recomposition complète des formations au sein de l'académie.

Nous parlions tout à l'heure du numérique ; cette ressource est utilisée justement pour combler parfois le déficit d'information, la difficulté de se déplacer, la possibilité de connaître un certain nombre de formations. Il est vrai que les territoires ruraux sont souvent défavorisés et que leurs jeunes ne doivent pas être laissés sur le bord de la route.

En ce qui concerne la métropole clermontoise, nous avons la chance d'avoir des flux très importants et une densification des établissements avec des formations très variées que ce soit au niveau de l'industrie, des services ou de l'agriculture. Les élèves se retrouvent devant une palette et l'objectif 'est qu'ils puissent faire le meilleur choix possible pour bâtir un projet en se confrontant à un maximum d'expériences.

Lorsque nous avons bâti le projet entre les différents lycées professionnels sur Clermont, nous avons formé une commission entre tous les établissements mais aussi avec les personnes de l'orientation. La réflexion a été menée sur le fait que les élèves qui étaient décrocheurs ou qui avaient déjà décroché pouvaient être remis en selle aussi bien dans d'autres établissements parce qu'ils avaient fait de mauvais choix.

Le deuxième point, c'est que certains élèves pouvaient partir vers la voie de l'apprentissage en raison d'un tissu d'entreprises très dense autour de Clermont-Ferrand.

C'est sans doute ce qui a été le plus facile parce que l'on était dans une grande métropole qui disposait de services, de transport, de l'infrastructure nécessaire. Dans les milieux ruraux, quand vous êtes dans la haute montagne où les ressources sont plus disparates, il est plus difficile déjà de lutter contre l'échec et contre le manque d'ambition de certaines familles. Parce qu'on est en milieu rural, on hésite à partir, à quitter son territoire ou sa terre.

Jean-Paul ALBERT

Pensez-vous que les jeunes d'aujourd'hui ont conscience de cette richesse des territoires ou sont-ils, comme on le disait, un petit peu perdu ? Est-ce qu'ils ont conscience une fois qu'ils ont quitté leur établissement des possibilités offertes ? Le jeune a-t-il encore besoin d'une conduite accompagnée pour lui faire voir toutes les possibilités qu'il ne verrait pas seul parce qu'il est trop resté sur son histoire scolaire difficile ?

Dominique LOPEZ

Il faut combattre deux choses. Souvent les jeunes se font de fausses représentations des métiers qu'ils pourraient faire. On parlait de la métallurgie mais, à une époque, nous n'arrivions pas à trouver des jeunes dans la chaudronnerie car ils nous disaient : « ça fait du bruit, c'est sale ». Nous essayons de leur montrer qu'à travers la chaudronnerie, il y a de multiples possibilités. Il y a une erreur sur les représentations et il faut travailler dessus. Le deuxième point, c'est qu'il y a des comportements anxigènes. Je reviens au milieu rural ; pour celui qui habite loin de la métropole clermontoise, venir à Clermont ça fait peur si l'élève sort d'un petit collège de 100 ou 150 élèves. S'il doit aller dans la grande métropole, dans un lycée avec 1500 élèves, forcément il faut rassurer, non seulement les élèves

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

mais aussi les familles. Cela prend beaucoup de temps et il ne suffit pas simplement de connaître les formations. Dans la précédente table ronde cela a été dit : aujourd'hui on a des outils, on peut aller sur Internet si on est bien guidé, on a des professeurs qui travaillent dès la 6ème avec les élèves pour leur faire découvrir les métiers. Le problème n'est pas que cela ; il y a l'information mais ensuite, les peurs et les réticences à lever.

Monsieur Dupuy parlait de l'orientation de proximité. Nous essayons de lutter contre cela parce que nous avons des élèves qui ne veulent pas aller au-delà d'un kilomètre de chez eux. Ça leur fait peur ou il y a des manques ou des problèmes financiers. Des familles se disent que faire 30 ou 40 kilomètres tous les jours, cela n'est pas possible.

Ce sont de réels problèmes. On peut essayer de lutter mais il existe malgré tout un certain nombre de contraintes et il faut les intégrer.

Jean-Paul ALBERT

Dans cette relation école-entreprise, Madame David, les entreprises du CAC 40 ont-elles aussi cette dimension territoriale, au sens peut-être plus large de la région ? Comment appréhendez-vous cette dimension ?

Magali DAVID

Nous rejoignons les mêmes problématiques. L'importance de travailler au niveau territorial et régional pour l'entreprise est d'autant plus importante que même quand une personne est salariée d'une entreprise et qu'il y a des mobilités au sein de cette entreprise, on constate que 80 à 90 % des mobilités se font dans la même région. Quand on recrute en tant qu'employeur des jeunes qui ont des niveaux CAP, BEP, on les recrute aussi dans la région et on rencontre les mêmes difficultés. Je ne parle pas des jeunes cadres à fort potentiel qui vont effectivement demander une orientation à l'international mais on parle vraiment de ceux qui constituent le quotidien. La majorité du chiffre d'affaires d'une entreprise est produit par ceux qui accompagnent la production et qui ont des diplômes de niveau CAP, BEP (soudure, monteur-câbleur...).

Ce sont des métiers que l'on recherche dans une problématique locale et même très locale. Ces jeunes-là quand ils sont intégrés au sein d'une usine, si celle-ci est à 30 ou 40 kilomètres, ont aussi des difficultés de mobilité.

Effectivement cette difficulté part de l'école et quand un jeune a fini ses études même s'il obtient un diplôme et qu'il cherche un emploi, il le cherche dans un rayon maximum de 50 kilomètres. Le vrai travail au niveau territorial avec l'éducation nationale, en partenariat, est primordial pour les entreprises aussi.

Jean-Paul ALBERT

Monsieur Amimi, est-ce que le 20ème va vers le 19ème parfois ? Ou est-ce difficile ?

Krim AMIMI

La chance que nous avons au lycée Hector Guimard, c'est que nous sommes le seul lycée du bâtiment de l'académie de Paris ; nous pouvons nous déplacer partout dans Paris et dans le cadre des portes ouvertes, nous recevons tous les collèves de Paris. Il y a tellement de monde que nous organisons deux portes ouvertes : une en janvier et l'autre en mars. Tous les collégiens viennent chez nous pour les portes ouvertes et mentalement nous sommes chez eux.

Didier LESAFFRE

Pour continuer et quitter Paris intra-muros, sur la commune de Meudon, j'accueille aussi des jeunes peu mobiles. C'est tout juste s'il ne faut pas leur trouver une entreprise à proximité de chez eux en plus du lieu de formation. C'est donc aussi un réel problème en région parisienne. Même le jeune francilien est très peu mobile, malgré des transports en commun de plus en plus denses.



Jean-Paul
ALBERT



Krim
AMIMI



Magali
DAVID



Didier
LESAFFRE



Dominique
LOPEZ

COLLOQUE CO-ORGANISÉ PAR L'AFDET ET AGEFA PME

Table ronde animée par

Jean-Paul ALBERT
Président

du comité national éducation
de la Ligue de l'Enseignement

avec la participation de :

Krim AMIMI
Professeur –
Lycée du Bâtiment
Hector Guimard - Paris

Magali DAVID
Directrice de l'emploi -
Schneider Electric

Didier LESAFFRE
Directeur UFA Horticole
et Fleuriste Saint Philippe –
Meudon Apprentis d'Auteuil

Dominique LOPEZ
Proviseur-adjoint –
Lycée Roger Claustres –
Clermont-Ferrand

Ensuite sur Meudon ou proche de Meudon, j'essaie de développer un réseau d'entreprises le plus proche de mon vivier de recrutement d'apprentis, donc essentiellement dans les Hauts-de-Seine et Paris.

Krim AMIMI

Par contre, nos élèves nous les faisons voyager dans Paris en les amenant aux musées. Durant la semaine d'intégration des secondes, on leur fait visiter tous les boulevards de Paris, voir les belles façades parisiennes pour les inciter à continuer dans cette filière. Il y a aussi des interventions sur chantier-école. Le dernier en date étant les bâtiments de la Garde Républicaine en peinture. Ils font aussi des objets confectionnés car il n'y a pas que de l'architecture et de l'économie de la construction. Nous avons aussi des CAP peintre, des métalliers et des plombiers qui est la filière la plus prisée de l'établissement.

Jean-Paul ALBERT

En fin de matinée, je crois que c'est madame Ouanas du ministère qui a fait un tableau de la loi de refondation de l'école en évoquant quelques points sur lesquels j'aimerais votre point de vue et en particulier sur l'objectif d'atteindre moins 20 000 décrocheurs sur l'année 2013. Nous avons eu quelques réponses sur des objectifs de 2000 ou 3000. Nous avons évoqué le projet au niveau des territoires, la mise en place de la transversalité. Il y aura la refonte des cycles et la rénovation des programmes qui va démarrer avec le conseil supérieur des programmes.

Dans les années qui viennent, voyez-vous sur ces différents points des approches qui vous concernent particulièrement ?

Didier LESAFFRE

Je ne vais pas vous bombarder de chiffres mais vous rappeler le taux de rupture d'un contrat d'apprentissage sur quatre. Quand on interroge les entreprises sur les causes de rupture, 45 % des entreprises disent que c'est du fait d'une mauvaise orientation du jeune. Quand on interroge les jeunes, ils répondent que c'est un problème d'adaptation à l'entreprise ou un problème relationnel.

La vérité est sans doute entre les deux ; les entreprises ont sûrement raison, les jeunes quelque part aussi. Il faut travailler sur l'orientation des jeunes et pour une orientation réussie. Il y a quelque chose qui fonctionne plutôt pas mal, ce sont les stages comme le stage de découverte.

Pour que le jeune s'oriente convenablement vers une filière choisie, il faut du concret et passer par un minimum de périodes de stage. En 3ème, une semaine de stage, ce n'est pas suffisant. C'est mieux que rien, mais pour l'admission des apprentis, j'ai intégré cette phase de stages dans l'établissement pour s'assurer que le jeune est bien orienté vers le monde du paysage.

Jean-Paul ALBERT

Ce n'est pas facile de trouver des stages !

Didier LESAFFRE

D'où la nécessité de bien travailler avec un réseau d'entreprises fidèles au centre de formation.

Jean-Paul ALBERT

Monsieur Lopez, qu'est-ce qui vous paraît le plus intéressant dans tous ces outils, dans cet appareillage ?

Dominique LOPEZ

Ce qui me paraît le plus important, c'est la ressource humaine. On s'engage dans un processus où on forme de mieux en mieux nos enseignants.

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

J'espère que les écoles du professorat seront une réussite car les enseignants ont un rôle fondamental. On a vu d'excellents témoignages qui montrent qu'il y a beaucoup de choses qui se jouent dans la classe. Précédemment, le témoignage du monsieur dans l'amphithéâtre montrait que c'étaient des enseignants qui lui avaient remis le pied à l'étrier, des personnes pédagogues, des personnes qui connaissent leurs élèves. Un mot important a beaucoup été prononcé cet après-midi justement par Monsieur le Président de la Région Centre, « il faut individualiser », mieux connaître ses élèves. Les enseignants doivent avoir conscience qu'il ne suffit pas simplement d'enseigner. L'enseignant éduque. Il n'est pas simplement un bon père de famille comme on le disait tout à l'heure ; c'est aussi quelqu'un qui est à l'écoute, qui à un moment va détecter une période de doute, une période de faiblesse, une période où l'élève n'est pas bien ou est en train de perdre ses repères. Il a un lien important à construire. Mais il n'y a pas que l'enseignant. Il ne faut pas lui faire porter tout le poids de la responsabilité, mais mieux on les formera et moins il y aura de décrocheurs. Les enseignants ont un rôle fondamental à jouer et il faut qu'ils soient bien investis et convaincus de leur tâche.

Jean-Paul ALBERT

Je vais sortir de mon rôle de donneur de parole pour donner mon point de vue personnel. J'attends beaucoup des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) mais les entreprises auraient aussi leur place dans certains modules de formation dans ces écoles. On n'en est pas encore là et je ne suis pas seul à le penser. Pour cette année, cela semble bouclé mais ça pourrait évoluer. Trop d'enseignants ignorent complètement le monde de l'entreprise. Quelques questions peut-être dans la salle ?

Échanges avec la salle

Béatrice MARIE, représentante des parents d'élèves FCPE du Val d'Oise

J'ai entendu des choses extrêmement intéressantes tout au long de la journée et j'ai deux interrogations par rapport aux interventions sur la mobilité des jeunes et aussi sur le manque d'ambition des familles.

Aujourd'hui, je trouve qu'il reste encore des freins énormes à la mobilité des jeunes qui sont notamment le coût des transports. Vous avez parlé de Paris, mais la carte « Imagine-R » vaut 650 € à l'année et malheureusement le Conseil général du Val d'Oise s'est désengagé. Les jeunes aujourd'hui nous disent qu'ils ne peuvent pas la payer.

Le deuxième point que je voulais mettre en évidence concerne le processus d'accompagnement dans la formation des jeunes décrocheurs. Lorsqu'on ne va plus à l'école, le seul point d'accueil que l'on connaît aujourd'hui ce sont les CIO. Dans le Val d'Oise, les CIO sont en train de fermer dans des bassins à risque de décrochage. Je voudrais que chacun d'entre nous ait conscience de cela et qu'on essaie de lutter pour donner toutes les chances à des jeunes de rattraper.

Jean-Paul ALBERT

Sur les transports, je ne pense pas que les personnes à la tribune aient une réponse. Par contre concernant l'orientation Monsieur Amimi a peut-être un exemple avec l'association « La corde raide ».

Krim AMIMI

Avant que l'élève ne décroche complètement, nous avons un dispositif au lycée qui permet de signaler l'élève auprès de l'association « La corde raide » qui le prend en charge pour l'aider à réintégrer le lycée.

Plusieurs professionnels dont des psychologues interviennent, l'élève étant en détresse. Parce qu'il y a le secret médical, il n'y a que l'infirmier et le professeur référent qui sont au courant, jusqu'à sa réintégration.



Jean-Paul
ALBERT



Krim
AMIMI



Magali
DAVID



Didier
LESAFFRE



Dominique
LOPEZ

Table ronde animée par

Jean-Paul ALBERT
Président
du comité national éducation
de la Ligue de l'Enseignement

avec la participation de :

Krim AMIMI
Professeur –
Lycée du Bâtiment
Hector Guimard - Paris

Magali DAVID
Directrice de l'emploi -
Schneider Electric
Didier LESAFFRE
Directeur UFA Horticole
et Fleuriste Saint Philippe –
Meudon Apprentis d'Auteuil

Dominique LOPEZ
Proviseur-adjoint –
Lycée Roger Claudres –
Clermont-Ferrand

Jean-Pierre BERNARD, proviseur honoraire

J'ai dirigé pendant de nombreuses années une grosse cité scolaire qui allait du CAP à l'entrée dans les grandes écoles d'ingénieurs et j'étais aussi président du GRETA de Nice. A ce titre d'ailleurs, j'ai eu l'occasion de gérer de nombreuses actions en alternance dont une en particulier avec Schneider Electric Nice Carros.

Je voudrais faire trois remarques.

En ce qui concerne les contrats en alternance, que ce soit contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage, le résultat est le même pour les ruptures anticipées. Il est impératif dans des formations de ce type, de développer une formation de tuteur. Il faut que les choses soient prises très au sérieux et explicitées d'une manière extrêmement claire. Si au départ, un tuteur accomplit sa mission contraint et forcé et qu'il doit la faire en plus de son travail, on va vers un échec car il y aura un mauvais suivi, voire des difficultés relationnelles.

Madame David a parlé des savoir-être et j'ai une anecdote. J'ai mis de nombreux élèves en stage dans le cadre de l'établissement ou du GRETA et j'ai souvent eu des retours de chefs d'entreprise me disant « vos élèves c'est formidable tout ce qu'ils savent, ils savent un tas de choses, ils sont à l'aise sur les ordinateurs, ils sont à l'aise avec les logiciels volumineux etc... mais qu'est-ce qu'ils ont du mal à dire bonjour, à dire au revoir, à dire merci, à dire s'il vous plaît, à accepter la remarque d'un supérieur hiérarchique, qui peut être désagréable sous le coup de la précipitation ou parce que le travail a été mal fait ».

Au sein de l'éducation nationale, nous avons encore des progrès à faire sur ce plan ; on ne doit pas accepter certains comportements. Je note que dans certains établissements, on a tendance à toujours justifier et à faire passer le « pourquoi » avant le « comment ».

Autre remarque pour rebondir sur le discours de Monsieur Lopez qui était très intéressant : au sein de l'établissement, on nous a présenté de nombreuses usines à gaz mais le problème, c'est de trouver toutes les vannes et par moment, on a bien du mal.

Je pense que tout part de l'établissement et il faut que l'ensemble du personnel depuis le chef d'établissement jusqu'aux professeurs et même le personnel non-enseignant, tout le monde soit bien conscient de la nécessaire collaboration entre l'école et l'entreprise. Sur ce plan là, je regrette que l'éducation nationale ne mette pas davantage en avant l'outil dont elle dispose auprès des entreprises qui est le réseau des GRETA dont on n'a pas du tout parlé aujourd'hui. Il représente une grande richesse et collabore de manière très efficace avec les entreprises et les demandeurs de formation. Il pourrait permettre, dans certains cas, de « recycler » des décrocheurs vers des formations en alternance. Je l'ai réalisé à de nombreuses reprises. Nous avons encore des progrès à faire mais ne nous éloignons pas de cette vue que tout part de l'établissement et que sans l'établissement rien ne se fera.

Jean-Paul ALBERT

C'est très juste. Très rapidement Monsieur Lopez.

Dominique LOPEZ

Je voulais reprendre un point sur les codes à connaître lorsque l'on va en entreprise. Nous avons été confrontés à ce problème-là. Nous avons des élèves dont les entreprises nous disaient la même chose ; au sujet des savoirs, des savoir-faire, il n'y avait aucun problème. Par contre pour les savoir-être, il y avait un travail de fond à mettre en place. Qu'avons-nous fait ? Nous avons mis en place une charte sur laquelle, nous avons fait figurer des principes : être assidu, arriver à l'heure, dire bonjour, travailler en équipe...

Cette charte nous l'avons faite signer aux élèves et aux parents en début d'année. Lorsque l'élève ne la respecte pas, nous la reprenons avec lui et nous revoyons ce qui ne va pas : « à tel endroit, tu n'as pas respecté ... ». Ceci veut dire que parfois quand il n'y a pas respect, il y a aussi sanction. Une sanction peut donc exister comme dans l'entreprise. Ce petit document tient sur une page et ce qui est très important, c'est que l'élève se l'approprie, le respecte lorsqu'il est dans l'entreprise, car il ne peut pas se permettre d'avoir certains comportements. J'explique toujours que non seulement il nuit à lui-même parce que l'entreprise est peut-être

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

son futur recruteur mais deuxièmement il nuit à l'établissement parce que l'année suivante, nous ne pourrions pas remplacer un autre jeune dans l'entreprise.

Jean CARAYON, conseiller de l'enseignement technologique

Monsieur Lesaffre a évoqué de façon très opportune les maîtres d'apprentissage pour valoriser leur rôle.

Ma question s'adresse à Madame David : valorisez-vous et comment chez Schneider Electric, les maîtres d'apprentissage ? Ont-ils un avantage de carrière car ils jouent un rôle essentiel et difficile ?

Magali DAVID

Une valorisation de la carrière, je réponds non, car ce n'est pas comme cela qu'on le valorise. En revanche, nous avons signé un accord relatif à l'alternance plus globalement en 2013 et nous avons inscrit, dans le cadre de cet accord, la revalorisation du tuteur dans ses missions. Celle-ci se fait auprès du management avec accompagnement du tuteur au travers d'une charte mais aussi d'une formation obligatoire avec pour objectif la réussite du jeune.

Ahmed KASSIM ISSE, directeur de mission locale

J'ai une première remarque générale sur ce colloque notamment autocentré sur l'éducation nationale.

Vous avez à plusieurs reprises interpellé les missions locales. Nous sommes 480 missions locales en France, essaimées sur l'ensemble du territoire soit sur des territoires ruraux ou des territoires urbains. Les missions locales sont aussi là pour accueillir, informer et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans. J'insiste parce que nous sommes aussi avec l'éducation nationale sur les plateformes décrocheurs.

La question est aussi relative à l'évaluation des dispositifs qui sont de plus en plus nombreux ; on a parlé des réseaux FOQUALE et d'autres dispositifs, mais est-ce que le SIEI est évalué aujourd'hui ?

Au bout de trois ans de fonctionnement, on invente un nouveau dispositif. J'ai aussi entendu le représentant de FO-CGT dire, que dans le cadre de l'ANI, sur le décrochage il n'avait pas d'information. Avec les CIO et l'éducation nationale nous travaillons sur un ensemble de dispositifs et nous mettons à votre disposition tout ce que l'on fait avec les jeunes qui ont décroché. Il y a aussi des retours durables à l'emploi ; on peut vous donner des informations, Monsieur le Président du Conseil Régional du Centre a évoqué le service public régional de l'orientation (SPRO), mais comme cela a été dit dans la salle, les CIO disparaissent au fur et à mesure. Qu'entend-t-on par nouvelle gouvernance du service public de l'orientation ?

Jean-Paul ALBERT

Les missions locales devaient être à cette tribune. Madame Dati devait les représenter mais elle n'a pas pu être là. Je pense que nous partirons tous frustrés mais c'est très bien, le plaisir est dans la frustration, c'est bien connu.

Avant de rendre la parole, je voudrais remercier les participants à la table ronde de m'avoir accompagné.

Robert PIERRON, conseiller technique, Conseil régional Aquitaine

C'est très bien que monsieur ait posé cette question parce que ce qui me frappe beaucoup dans notre réunion et que l'on peut souligner, c'est qu'il y a une chose optimiste.

Il faut savoir que dans la mise en place de SPRO et des plateformes, il y a des inter-institutionnalités qui, au niveau local marchent très bien, ce qui est quand même rassurant. Les acteurs arrivent à se coordonner réellement sur le terrain et n'attendent pas des injonctions. Ils ont pris de bonnes habitudes de travail et en particulier, ce dont témoigne monsieur, et je peux aller dans le même sens pour dire que les CIO et les missions locales travaillent véritablement ensemble. Il faut le souligner et c'est parce que la société change que la loi peut changer.



Jean-Paul
ALBERT



Krim
AMIMI



Magali
DAVID



Didier
LESAFFRE



Dominique
LOPEZ

Jean-Luc CÉNAT
Président
du Conseil d'orientation
de l'AFDET

La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité, l'accès à une première qualification professionnelle pour tous, une obligation maintes fois proclamée. Le consensus politique existe. Il trouve une nouvelle expression dans les déclarations du premier ministre et du ministre de l'éducation nationale.

Il y a urgence, en effet, au vu de l'ampleur du phénomène : les nombres varient selon les modes d'identification, mais de l'ordre de 120 000 à 150 000 jeunes quittent le système éducatif à la fin du collège ou dans les premières années de formation professionnelle sans qualification. Or le décrochage est un désastre personnel : outre l'échec qu'il représente, il compromet gravement l'accès à une insertion professionnelle pérenne dans une économie où le diplôme, pour l'essentiel, est le sésame de l'emploi. Le décrochage est une préoccupation sociale majeure. Il est un gaspillage insupportable de ressources humaines ; il est facteur de marginalisation. La cohésion sociale est d'autant plus atteinte que le phénomène s'accompagne, le plus souvent, de discriminations multiples qui ne font qu'ajouter leur part d'injustice.

Le terme de décrochage peut revêtir un sens restreint : est décrocheur celui qui, à plus de seize ans, libéré de l'obligation scolaire, abandonne sa formation sans l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification. Mais le vocable « décrochage » réfère, de fait, à une acception plus large et englobe les « démotivés » qui, sans être déscolarisés physiquement, pratiquent fortement l'absentéisme et sont sur la voie de l'abandon. D'ailleurs, lorsque le ministre de l'éducation nationale présente son plan de lutte contre le décrochage, il le place dans le cadre plus vaste de « la refondation de l'école ». Résorber le décrochage, c'est, donc, tout à la fois engager une action spécifique pour ceux qui le subissent et agir sur l'institution éducative dans son entier.

Gagner sur le décrochage en soi exige une mobilisation générale ciblée sur le public considéré.

Tous les acteurs engagés dans la vie sociale sont concernés. Bien sûr, l'éducation nationale est la première impliquée à tous ses niveaux, du plus haut à l'établissement et à la classe elle-même. Les autres ministères formateurs, comme l'agriculture, les autres administrations ou services, travail, emploi, santé, justice, police, défense, sont parties prenantes, de même que les collectivités territoriales, région, département, commune. Les associations, les organisations professionnelles, patronales ou syndicales, les entreprises sont des partenaires incontournables. La lutte contre le décrochage, ce sont d'abord des activités de formation mais également une meilleure orientation, une aide à l'insertion et chacun a son rôle. De nombreux dispositifs ont été mis en place avec des dénominations diverses, au cours du temps : mission générale d'insertion devenue mission de lutte contre le décrochage, mission locale, réseau « ambition réussite »,

CONCLUSION

« réseau éclair », micro-lycées, classe relais, offres combinées avec le service civique, école de la seconde chance. Les expérimentations foisonnent, en lycée professionnel, en apprentissage, en contrat de professionnalisation, dans diverses actions impulsées au niveau territorial ; elles portent généralement leurs fruits. Il faut saluer leurs promoteurs. L'objectif est toujours de repérer les décrocheurs, de mieux cerner leur personnalité et leurs besoins et apporter les solutions les plus appropriées. Ainsi, plus récemment, ont été mis en œuvre des services ONISEP, le site interministériel d'échanges et d'informations, les plateformes d'appui et de suivi, le réseau formation-qualification-emploi (FOQUALE). Toutes ces mesures sont les bienvenues et témoignent d'une grande souplesse en vue d'une bonne adaptation au terrain et aux caractéristiques de chaque jeune. Mais l'effort à accomplir reste encore considérable. Dès lors, les actions entreprises sont-elles suffisantes vu l'ampleur du problème ? Sont-elles coordonnées pour la plus grande efficacité ? L'impulsion est-elle à la hauteur des enjeux ?

La multiplicité des initiatives est fort utile mais attention au mille-feuilles ! Elle n'évite pas, aussi, de s'interroger sur les capacités de réponse des structures de formation professionnelle initiale. La voie professionnelle a été valorisée en permettant l'accès à des qualifications plus élevées, baccalauréat professionnel voire BTS. L'intention est légitime. Mais, pour autant, il faut veiller à ce qu'elle accueille davantage, conformément à sa vocation, en lycée professionnel, en apprentissage, les jeunes les plus démunis et déploie des formes innovantes.

La mobilisation des acteurs et des institutions n'a de chance de succès qu'au service d'un projet pédagogique. Certes, ce projet est bien difficile à définir car les décrocheurs ne constituent pas un public homogène. Le décrochage tient à des facteurs aussi variés que la personnalité du jeune, son sexe, son environnement familial, son contexte social mais aussi les aléas du parcours de formation, les relations avec les enseignants et avec ses pairs. Il faut adapter la pédagogie aux caractéristiques de chaque jeune, à ses aspirations comme à ses manques. Il faut s'appuyer sur ses compétences acquises car elles existent toujours et valoriser la réussite sans abandonner le souci d'exigence. Une évaluation positive doit être pratiquée qui n'exclut pas l'analyse lucide des résultats. Pari difficile, pari possible et surtout, pari nécessaire, car, il est essentiel de toujours construire une estime de soi, malmenée par des échecs antérieurs, le plus souvent fortement soulignés.

La pédagogie de projet, le recours à des activités variées, scolaires mais aussi sportives, artistiques aident à bâtir ce processus de réussite. Encore faut-il articuler, en ménageant les temps nécessaires, la pédagogie traditionnelle et la pédagogie de projet. Pour certains jeunes, le passage dans des structures extérieures, pour un temps, peut être



Jean-Luc
CENAT

Jean-Luc CÉNAT
Président
du Conseil d'orientation
de l'AFDET

salutaire. Il en est ainsi des périodes en entreprise qui, lorsqu'elles sont réfléchies, organisées et bien suivies, peuvent apporter des effets prometteurs.

Dans ces domaines, le rôle des professeurs est primordial. La relation humaine avec le jeune est essentielle. Le métier d'enseignant est profondément transformé et dépasse la transmission disciplinaire. La cohésion de l'équipe pédagogique, si elle est toujours nécessaire, est là encore plus indispensable, en liaison étroite avec l'encadrement, en relation constante avec les partenaires extérieurs. La gestion des absences, et des questions de discipline, phénomènes récurrents, doit être menée avec vigueur mais de manière vigilante et humanisée.

À l'énoncé des mesures de lutte contre le décrochage, qui ne voit qu'au-delà de la cible visée, le système éducatif est tout entier interrogé ?

Il ne s'agit pas d'invectiver un système qui accomplit un effort considérable d'élévation du niveau de formation de la très grande majorité des jeunes. Reconnaissons là sa réussite mais constatons aussi sa faiblesse. Une frange importante de jeunes reste à la traîne et leur part dans la tranche d'âge décroît avec lenteur. Le recours au soutien ou à la remédiation scolaire, pour utile qu'il soit, ne suffit pas à résorber le problème.

Les enquêtes auprès des décrocheurs et plus largement des démotivés, révèlent chez eux plus qu'une inappétence, une incompréhension, voire une absence de sens des enseignements distribués. Or, l'école semble assurée de la prééminence et de la pérennité des savoirs enseignés et de leur hiérarchie installée implicitement. Mais cette assurance résiste-t-elle aux évolutions du monde d'aujourd'hui ? Les jeunes en difficulté scolaire témoigneraient, pour certains, non seulement de leur inadaptation à l'école, mais aussi, de l'inadaptation de l'école elle-même. Le sens des enseignements, dans tous leurs aspects, n'est plus une évidence. La définition du socle commun de connaissances et de compétences a été un pas décisif pour revisiter les objectifs de l'école pour tous. Mais elle ne peut être immuable. Ainsi, à titre d'exemples, valorise-t-on suffisamment la culture technologique, exerce-t-on assez l'aller-retour théorie-pratique, la relation abstraction-concrétisation ? De même, une formation économique et juridique de base n'est-elle pas à dispenser, une découverte de l'entreprise et du monde du travail n'est-elle pas à mieux structurer ? Trop de jeunes ne trouvent pas à l'école réponses à leurs interrogations et l'école ne satisfait pas, dans la culture commune qu'elle dispense, tous les besoins sociaux.

Par ailleurs, les pratiques pédagogiques préconisées dans la lutte contre le décrochage sont de portée plus générale.

Le collège dans sa forme actuelle, même s'il se transforme, reste encore trop monolithique. La prise en charge des élèves n'est pas assez diversifiée malgré les progrès effectués. Certes, la solution est difficile à mettre en œuvre. Une différenciation trop forte est dangereuse car elle peut aboutir à la création de filières précoces déguisées, quasi irréversibles. Mais, à l'inverse, le refus de toute diversification nuit à l'efficacité pédagogique. De même, en lycée professionnel ou en apprentissage, des parcours plus modulaires pourraient réduire la rigidité.

S'attacher à la singularité de chaque élève est le support de toute pédagogie de la réussite. Les pratiques d'évaluation doivent être revues. Selon certains regards étrangers, le système éducatif français se signale par une tendance à souligner la faute, à considérer l'erreur sous son seul aspect négatif alors que, en approfondissant ses causes, l'erreur peut servir, alors, de support à un succès ultérieur. Cette attitude, qui

GAGNER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ASSURER UNE QUALIFICATION : LE PARI EST POSSIBLE !

se reflète notamment dans la notation, serait source de démotivation et plus encore, d'une mésestime de soi. L'école est ainsi invitée, sans renoncer à ses exigences, à se montrer plus attentive aux acquis constatés, aux progrès enregistrés, plus qu'aux seules défaillances. La pédagogie de la réussite se double d'une pédagogie de la reconnaissance.

Le recours au numérique montre son efficacité. Il est un facilitateur pour des pratiques pédagogiques innovantes. Il conduit à modifier les types d'activités, les modes de documentation et participe fortement à l'apprentissage de l'autonomie. La relation avec l'ordinateur est le plus souvent positive.

Tous ces changements supposent une transformation profonde de la formation des maîtres. Le métier de professeur s'est renouvelé dans ses pratiques individuelles et collectives. Une formation initiale et continue est à reconstruire. Elle est à refonder, voire, sur certains aspects, à fonder.

Au-delà des questions de sens, des contenus et des méthodes d'enseignement, l'orientation et l'affectation des élèves sont elles-mêmes en cause. Sur ce chemin, des pas considérables ont été accomplis grâce à l'ONISEP, aux CIO et à la mise en place du parcours des métiers et des formations. Pourtant, beaucoup de jeunes se trouvent au lycée professionnel ou en apprentissage dans des sections très éloignées de leur désir. Il est difficile, bien sûr, de concilier les aspirations, elles-mêmes pas toujours assurées et réfléchies, des jeunes et les réalités économiques et sociales. Mais, le dialogue est-il toujours assez poursuivi ? Des expériences montrent que des marges de progrès semblent exister. De plus, le système contribue toujours, au moins de manière implicite, à induire des représentations erronées des métiers, des hiérarchisations de voies de formation déphasées. Là aussi, la formation des acteurs éducatifs est à construire de manière plus structurée.

Ces acteurs doivent de plus acquérir davantage une culture du partenariat. Des alliances éducatives sont à créer. En lycée professionnel, en apprentissage, la pratique de la relation avec le milieu économique est instaurée. Elle reste à consolider au collège. D'une manière générale, les liens avec les parents sont trop ténus, surtout avec ceux des catégories les plus défavorisées. Or, l'implication des parents est primordiale ; l'inégalité scolaire est souvent d'abord une inégalité sociale. La réussite des élèves passe par une coordination étroite des professeurs et des parents. La concertation doit être amplifiée ; dans certains cas, une coéducation serait à construire.

Ainsi, la lutte contre le décrochage et le combat pour l'acquisition d'une première qualification professionnelle dépassent leur premier objet, sans en réduire, cependant la portée.

Il est essentiel de concentrer un effort soutenu sur ce public de jeunes sans formation suffisante. Il y va de leur avenir, du dynamisme de notre économie et de la cohésion sociale. Au-delà des engagements législatifs actuels, l'affirmation solennelle d'un droit à la formation, y compris qualifiante, serait la bienvenue. Mais, le décrochage, plus largement la démobilitation d'une frange importante de notre jeunesse révèle des faiblesses de notre système éducatif et l'invite à se réformer dans ses fondements, ses contenus, ses méthodes et ses relations avec les partenaires.

Chacun le sent bien : la lutte contre le décrochage revêt une réelle dimension stratégique. Elle demande une prise de conscience accrue et une détermination redoublée. La cause est juste ; elle est impérative. Elle exige l'engagement de tous.



Jean-Luc
CENAT

Actes édités par l'AFDET

***Association française
pour le développement de l'enseignement technique***

178 rue du Temple 75003 Paris - Tél. : 01 42 74 00 64 - Fax : 01 42 74 03 69 - www.afdet.org

***Les actes ont été réalisés à partir des documents fournis
par les intervenants et de l'enregistrement intégral des interventions.***

L'enseignement technique

Revue éditée
par l'Association française
pour le développement
de l'enseignement technique (AFDET).

Reconnue d'utilité publique,
l'AFDET est ONG
auprès des Nations Unies.

178 rue du Temple, 75003 Paris
Tél. : 01 42 74 00 64
Fax : 01 42 74 03 69
Courriel : redaction@afdet.org
www.afdet.org

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
[Jacques Lair](#)

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
[Jacques Lair](#)

CONCEPTION GRAPHIQUE
[Alva Media](#)

IMPRIMERIE
[Compedit Beauregard](#)
61600 La Ferté-Macé

RÉDACTION
Ont contribué à ce hors-série :
- [Françoise Berho](#)
- [Vanessa Cassé](#)
- [Viviane Derive](#)
- [Yveline Ravary](#)

Dépôt légal n° 56935

ISSN n° 0184-6906

